

Cours de Techniques d'expression orale et écrite. L'art de parler, d'écrire avec aisance et assurance

SYLLABUS DU COURS

Il est certains esprits dont les sombres pensées / Sont d'un nuage épais toujours embarrassées ; / Le jour de la raison ne le saurait percer. / Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. / Selon que notre idée est plus ou moins obscure, / L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure. / Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, / Et les mots pour le dire arrivent aisément. (Nicolas Boileau-Despréaux, *L'Art poétique*, Chant I)

La langue n'est pas faite uniquement pour faciliter la communication, elle permet aussi la censure, le mensonge, la violence, le mépris, l'oppression, de même que le plaisir, la jouissance, le jeu, le défi, la révolte... » (Yaguello M., 1978, 48.)

Le respect de la langue est la première condition pour bien parler et bien écrire, et celui qui connaît la règle de la grammaire aura toujours une supériorité marquée sur ceux qui ne possèdent point cette connaissance. (L'Abbé J. Verniolles, 1894)

On parle la même langue, mais on ne doit pas parler le même langage.

I. Objectifs d'apprentissage assignés aux cours

a. Objectifs généraux

Ce cours qui aborde divers outils de la langue de Molière, introduit l'étudiant au champ d'étude que constitue la grammaire de l'expression en milieu universitaire. Il vise ainsi :

- La connaissance et la maîtrise des moyens offerts par la langue pour non seulement s'exprimer et communiquer avec aisance et assurance, mais aussi pour réaliser des travaux plus élaborés
- L'acquisition des compétences pratiques à une langue de communication correcte et efficace dans la vie courante et professionnelle
- Favoriser l'emploi d'une langue de qualité

b. Objectifs spécifiques

A la fin de ce cours, l'étudiant ou le participant devrait être en mesure de :

- Pouvoir dans certaines circonstances particulières s'exprimer oralement en respectant les règles et les normes en vigueur en la matière
- Rédiger des écrits universitaires, administratifs ou professionnels dans le respect des règles de grammaire et d'orthographe
- Maîtriser la langue française et ses subtilités

Nota Bene : Il est bien évident que plusieurs moyens à l’instar du cours, des exposés oraux, de la participation active à divers jeux de rôle, des exercices pratiques seront mis à contribution pour atteindre ces objectifs.

Pré-requis :

- Connaître les fondamentaux de l’orthographe et de la grammaire

II. Normes et modalités d’évaluation des acquis d’apprentissage

Ce cours qui s’organise autour de plusieurs axes dédiés aux techniques d’acquisition des outils d’orthographe et de grammaire, sera sanctionné par deux évaluations — il s’agit, bien entendu, de deux contrôles de connaissances — qui devront permettre d’évaluer les acquis d’apprentissage de l’étudiant. Tandis que la première compte pour quarante (40) points, soit quarante pour cent (40%) de la note finale de l’étudiant, la deuxième pour sa part, compte pour soixante (60) points, soit soixante pour cent (60%) de la note finale de l’étudiant.

Nous tenons d’abord à rappeler que tout étudiant régulièrement inscrit à ce cours a l’obligation de se présenter aux épreuves à la date et à l’heure communiquées par l’enseignant responsable de l’évaluation. Ceci pour dire que toute absence non justifiée à une de ces épreuves sera sanctionnée par une note nulle (00/20).

Par ailleurs, nous informons chaque étudiant que tout retard dans la restitution d’un travail noté sera sanctionné par des points déduits de la note finale au prorata du nombre de jours écoulés après la fin du délai de dépôt initial.

Enfin, nous recommandons à chaque étudiant de se défier de la fraude et de l’usage du téléphone portable pendant la passation d’une épreuve globale. Il en résulte de ce qui précède que tout étudiant qui sera pris en flagrant délit de fraude pendant la passation d’une évaluation globale, sera expulsé de la salle et sanctionné par la note de zéro sur vingt (00/20). La même sanction sera infligée automatiquement à tout étudiant qui se servira de son téléphone portable au cours d’une évaluation de connaissances.

III. Principes et organisation pédagogique de l’enseignement

Tout étudiant régulièrement inscrit à ce cours doit strictement respecter les horaires fixés sur l’emploi du temps. Toutefois, une marge de tolérance de trente (30) minutes de retard lui est

accordée exceptionnellement. Passé ce délai, aucun étudiant retardataire n'est admis dans la salle.
Ce cours s'articule autour des axes suivants :

Section I. Outils de réconciliation avec les registres de langue

1. Le registre familier
2. Le registre populaire ou relâché
3. Le registre courant ou standard
4. Le registre soutenu ou recherché

Section II. Quelques outils d'orthographe pour éviter les erreurs les plus fréquentes

1. Les homophones grammaticaux et lexicaux les plus courants
2. Les paronymes les plus usités

Section III. Quelques outils de grammaire pour éviter les erreurs les plus fréquentes et construire des phrases correctes et logiques

1. L'emploi fautif d'un pronom de reprise
2. L'emploi erroné d'une préposition simple ou complexe
3. L'emploi erroné d'un subordonnant ou d'un coordonnant
4. La construction des subordonnées infinitives et participiales
5. L'usage inapproprié du pronom relatif
6. La réunion de deux propositions juxtaposées en une proposition avec subordonnée relative
7. La concordance des temps avec le mode indicatif
8. La concordance des modes : l'emploi du mode dans la subordonnée
9. Les impropriétés et incorrections les plus courantes de la langue française
10. Le participe présent et l'adjectif verbal
11. Le participe passé et ses difficultés

IV. Indications bibliographiques

[1] ASLANIDES, Sophie, *Grammaire du français. Du mot au texte*, Paris, Ed. Honoré Champion, 2001.

[2] BARIL Denis, *Techniques de l'expression écrite et orale*, Paris, Ed. Dalloz, 2008

[3] BENOIT, Florence et ETERSTEIN, Catherine, *Littérature et pratique du français. De l'analyse des textes à l'expression*, Paris, Ed. Hatier, 1996.

[4] CHARAUDEAU, Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Ed. Hachette, 1992.

[5] FERREOL, Gilles et FLAGEUL, Noël, *Méthodes et techniques de l'expression écrite et orale*, Paris, Ed. Armand Colin, 2008.

[6] RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Ed. Quadriga, 2008.

[7] NIQUET, Gilberte, *Structurer sa pensée. Structurer sa phrase. Techniques d'expression orale et écrite*, Ed. Hachette, 1997.

[8] Les exercices de français du CCDMD. <http://www.ccdmd.qc.ca>

CONTENU INTEGRAL DU COURS

Section I. Outils de réconciliation avec les registres de la langue

Tous les locuteurs disposent de plusieurs styles en liaison avec la situation dans laquelle ils se trouvent, l'interlocuteur auquel ils s'adressent, le sujet dont ils parlent, les enjeux sociaux qu'ils mettent dans des échanges... » (Gadet F., 1989, 10)

Maîtriser la langue, c'est d'abord connaître et utiliser correctement les codes (y compris les particularités) définissant le système de communication. C'est également maîtriser les différents usages [...] et les utiliser en fonction des situations de communication » (Martel P. et Cajolet-Laganière H., 1992, 6)

La langue commune connaît de nombreuses variations que l'on désigne depuis quelque temps, sous le terme de niveaux de langue [...] : en fait, on observe que la langue commune varie selon certains registres et que ces registres semblent coïncider avec des situations de parole » (Corbeil, 1975, 7).

On réserve souvent l'appellation de registres de langue pour désigner les différentes variétés de pratiques langagières habituelles et préférentielles utilisées par un locuteur dans certaines situations de communication pour énoncer un message ou exprimer une réalité dont le contenu sémantique reste considérablement le même. Selon Ferdinand de Saussure, toutes ces pratiques langagières relèvent de la parole. Ainsi, l'usage de l'une de ces pratiques langagières varie en fonction de la situation de communication dans laquelle se déroule l'échange conversationnel, de la nature des relations entre les partenaires de la conversation, de leurs intentions, de la condition sociale et culturelle des interlocuteurs, des thèmes abordés. Par ailleurs, il faut souligner que la variation de ces pratiques langagières modifie plusieurs aspects de la langue à l'instar des aspects lexical, syntaxique, morphologique et phonétique.

L'on peut admettre sans peine qu'il existe une multitude de registres de langue désignant chacun une situation spécifique. Mais, parmi toutes les typologies de registres de langue qui ont été réalisées par des linguistes de tous horizons géographiques et scientifiques, la plus répandue et qui fait l'unanimité de tous, demeure celle qui ne parle que de quatre registres de langue : courant, soutenu, courant et familier.

1. Le registre familier

Considéré comme le registre des contextes informels et des situations où il y a absence des liens hiérarchiques, il est l'un des langages les plus utilisés au cours de l'échange conversationnel quotidien entre parents, enfants, élèves, étudiants, amis, collègues de travail... Il correspond à un langage qui n'est pas totalement correct, mais admis sous certaines conditions.

En choisissant comme canal ce langage, le locuteur ne se surveille pas, n'a pas le souci de bien s'exprimer, ce qui lui donne une certaine liberté dans l'emploi de la langue. Il se caractérise par :

- une syntaxe simplifiée et souvent approximative : « des phrases courtes, parfois inachevées, ou au contraire, interminables; des phrases nominales, souvent asyntaxiques (anacoluthes, thématisations agrammaticales ; cf. exemple ci-dessous); une ponctuation équivoque, des interjections fréquentes; un grand usage de l'ellipse; des pléonasmes abusifs; l'utilisation de la juxtaposition paratactique, etc. »

Exemple. Au bureau, un de mes collègues, sa femme, elle a eu un bébé. pour : « La femme d'un collègue du bureau a eu un bébé. »

- De nombreuses abréviations (non lexicalisées).

Exemple : T'es là ? / phone / p'tit dèje / une deuch'... pour : « Tu es là ? / téléphone / petit déjeuner / une deux chevaux... »

- Forme interrogative directe simple et sans inversion du sujet :

Exemple. Tu m'appelles d'où ? pour : « D'où est-ce que tu m'appelles ? »

- un vocabulaire relâché.

Exemple. bouffer / auto pour : « manger / voiture »

- remplacement de « nous » par le pronom sujet « on » :

Exemple. On viendra pour : « nous viendrons ».

- La suppression de « ne » dans les locutions négatives :

Exemple. je comprends pas. pour : « je ne comprends pas ».

- l'utilisation abusive du présent de l'indicatif.
- « une prononciation plus rapide et moins soignée des mots (notamment par l'abandon de nombreux e muets causant des rencontres de consonnes alors simplifiées et modifiées — simplification qui s'étend aussi à d'autres groupes de consonnes, surtout en fin de mots —, par des métaplasmes comme la syncope, la métathèse, l'apocope, l'aphérèse) »⁷¹:

Exemple. P'a, qu'est-ce vous f'rez ç't aprèm si l'quat'-quat' i' démarre pas ? —Ch'sais pas, d'mande à M'man. pour : « Papa, que ferez-vous cet après-midi si le quatre-quatre ne démarre pas ? —Je ne sais pas, demande à Maman. »

- Consonnes géminés.

Exemple : apporter se prononce aporter.

- Assourdissement des consonnes sonores en contact avec des consonnes sourdes.

Exemple : observer se prononce opserver.

- L'utilisation fréquente d'expressions idiomatiques.

Exemples :

Couper l'herbe sous les pieds de quelqu'un.

Quand les poules auront des dents ?

Avoir un chat dans la gorge.

- Le tutoiement
- Les répétitions.
- un moins grand nombre de liaisons.
- Concordance des temps non réalisée.

Le registre familier est plutôt réservé à la langue orale, il comprend beaucoup de mots ou expressions employés oralement que l'on ne peut utiliser dans un texte écrit relevant de la langue standard. Cependant, et pour des raisons diverses, on peut rencontrer ce registre dans certains écrits notamment les romans dits réalistes.

2. Le registre populaire ou relâché

Dans certains cas, le registre familier se transforme à un « registre populaire » (appelé aussi « relâché ») qui prend une allure totalement écartée de la langue standard, ce registre est employé généralement dans les milieux moins scolarisés.

Exemple : Ca boume ? / - Ch'ais pas trop... pour : « - Ca va ? / - Je (ne) sais pas trop... »

Outre les caractéristiques notées déjà pour le registre familial, le registre populaire se caractérise par :

- Des termes impropres.
- Des termes péjoratifs.
- Des verbes mal conjugués.
- Des mots anglais.
- Des mots tronqués.
- Des phrases brisées.

Lorsque « le registre populaire » est émaillé de mots et d'expressions venus de la rue et des milieux de délinquance, il peut se transformer en registre :

a) Argotique : qui consiste à transformer et créer des mots plus amusants ou expressifs que les mots normaux. « Le verlan » en est une variété. Ce dernier, est un jeu de mots qui consiste à dire les syllabes des mots à l'envers ("verlan" est d'ailleurs le verlan de "l'envers"!)

Exemple : femme devient meuf.

b) Vulgaire : à leur tour, les registres populaire et argotique peuvent se transformer au « registre vulgaire » (appelé aussi « trivial » ou « grossier »), ce dernier, est un registre socialement inacceptable, il se caractérise par l'emploi de mots et d'expressions choquants (jurons, gros mots, sacres, expressions scatologiques ou sexuelles, et privilégie les interjections en guise de structure de phrases.

Exemple : Foutez-moi le camp ! Pour : « partez ! » ou bien « laissez-moi tranquille ».

3. Le registre courant ou standard

Il est qualifié par les puristes de la langue française comme un langage correct et convenable aux règles, normes et conventions de la langue et à toutes sortes de situation de communication. Par exemple, il reste le registre privilégié dans l'enseignement, le journalisme et la correspondance dans la vie professionnelle ou sociale. Considéré comme le langage le plus neutre du point de vue social, il se caractérise par :

- un vocabulaire correspondant à celui des dictionnaires usuels (des mots compris par tout le monde et qui paraissent neutres, c'est-à-dire pas trop recherchés).
- une syntaxe correcte avec des phrases quelquefois complexes, les principales règles de grammaire sont respectées.
- des phrases bien construites, mais sans recherche stylistique.

Exemple. Ma voiture est une perte totale ; je l'ai vendue pour les pièces.

Le registre courant est le registre le moins marqué par la situation de communication, il ne retient pas l'attention et donne le sentiment du français correct.

4. Le registre soutenu ou recherché

Considéré comme le registre des situations exceptionnelles à l'exemple de grands discours, de textes de haut niveau scientifique, philosophique ou religieux, de certains textes littéraires, il correspond à un langage réfléchi, recherché et élaboré qui jouit d'une surveillance extrême. Il se caractérise par :

- une syntaxe souvent complexe avec des phrases pouvant être longues et des tournures élaborées ainsi qu'une rigoureuse concordance des temps :

Exemple 1. Mon véhicule, mon compagnon de route, un préposé l'a conduit au cimetière en raison de l'irréparable outrage du temps.

Exemple 2. Ma seule consolation, quand je montais me coucher, était que maman viendrait m'embrasser quand je serais dans mon lit. Mais ce bonsoir durait si peu de temps, elle redescendait si vite, que le moment où je l'entendais monter, puis où passait dans le couloir à double porte le bruit léger de sa robe de jardin en mousseline bleue, à laquelle pendaient de petits cordons de paille tressée, était pour moi un moment douloureux. (Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*).

- un vocabulaire rare, précis et varié.

Exemple. Le firmament / les cieux / l'azur pour désigner le ciel

- des figures de style recherchées.

Exemple. Déjà la nuit en son parc amassait un grand troupeau d'étoiles vagabondes. (Joachim du Bellay) pour dire : « Déjà la nuit tombait et on apercevait les premières étoiles. » (Métaphore)

- l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif aussi bien que le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif.

Exemple 1. Quand son mari eut ouvert et poussé la porte de la chambre, elle se réveilla brusquement.

Exemple 2. Il partit soldat, devint officier et mourut général.

Exemple 3. Il fallait, à coup sûr, que j'eusse terminé cet ouvrage avant son retour, pour qu'il ne se fâchât pas.

- l'inversion du sujet dans la forme interrogative directe.

Exemple : Quel prénom donneriez-vous à votre enfant ? pour Quel prénom vous donneriez à votre enfant ?

- l'inversion du sujet après certains adverbes (aussi, ainsi, peut-être, sans doute, etc.).

Exemple. Ainsi ai-je dû suspendre le cours de ce matin. pour « Ainsi, j'ai dû suspendre le cours de ce matin. »

- le vouvoiement.

Le registre soutenu est celui qu'on relève dans la plupart des situations linguistiques. Dans une prononciation relativement claire, il prend l'écrit comme modèle. L'emploi de ce registre dans une situation où il n'est pas adapté peut le faire apparaître comme déplacé voire même prétentieux et abusif.

Section II. Quelques outils d'orthographe pour éviter les erreurs les plus fréquentes

1. Les homophones grammaticaux et lexicaux les plus courants

Par homophones on entend deux mots qui se prononcent exactement de la même façon, mais qui ne partagent pas la même orthographe et le même sens. De ce fait, on peut souvent les confondre au moment de les écrire et faire des erreurs d'orthographe dans nos productions scolaires, universitaires, administratives ou professionnelles. Leur sens varie selon leur orthographe, et, la plupart du temps, ils n'occupent pas la même fonction syntaxique dans la phrase. Il importe donc de les identifier et de connaître le sens de chacun afin de déterminer leur orthographe. Il est aussi indispensable de savoir à quelle classe grammaticale ils appartiennent et quelle fonction syntaxique ils peuvent remplir dans une phrase. On distingue les homophones lexicaux et les homophones grammaticaux. On parle d'homophones lexicaux lorsque la ressemblance existe entre des mots qui appartiennent habituellement à la même catégorie grammaticale. Une bonne connaissance du vocabulaire permet de les différencier. On parle d'homophones grammaticaux lorsque la ressemblance existe entre des mots qui appartiennent à des catégories grammaticales différentes. La connaissance des règles de grammaire permet de les discerner. Examinons-les donc un à un, ces homophones, au moins les plus courants, en les définissant et en expliquant en quoi ils diffèrent.

1.1. Autour de quelques homophones lexicaux

Aussitôt – aussi tôt

Aussitôt : adverbe qui peut être remplacé par « immédiatement », « au moment même », « au même instant », « dès que », « tout de suite ». Ex. Le dossier a aussitôt été remis au responsable du projet. Veuillez me le renvoyer aussitôt que possible.

Aussi tôt : locution adverbiale qui fait référence à l'heure et qui s'oppose à « aussi tard ». Ex. Il n'est que sept heures. Pourquoi venez-vous aussi tôt ?

Bientôt – bien tôt

Bientôt : adverbe qui peut être remplacé par « dans peu de temps », « sous peu », « tantôt », « rapidement ». Ex. Les étudiants seront bientôt en vacances.

Bien tôt : locution adverbiale qui fait référence à l'heure et qui s'oppose à « bien tard ». Elle peut être remplacée par « très tôt ». Ex. Les cours à l'université commencent bien tôt les lundis. Notre père est rentré bien tôt du bureau aujourd'hui.

Plutôt – plus tôt

Plutôt : adverbe qui peut être remplacé par « de préférence », « au lieu de », « plus », « passablement », « assez », « pour être plus précis ». Ex. Après en avoir discuté, on a plutôt décidé de reporter l'évaluation. Ils ont préféré passer par ici plutôt que par là pour se rendre à l'endroit convenu.

Plus tôt : locution adverbiale qui peut être remplacée par « avant », « plus vite » et s'oppose à « plus tard ». Ex. Le professeur est venu plus tôt que d'habitude aujourd'hui. Plus tôt nous commencerons, plus tôt nous finirons. Elle est arrivée plus tôt que nous l'espérions

Quoique – quoi que

Quoique : conjonction de subordination qui peut être remplacée par « bien que », « encore que », « même si ». Ex. Je commence à progresser quoique le français soit une langue difficile.

Quoi que : conjonction de subordination qui peut être remplacée par « quelle que soit la chose que », « quelle que soit la chose qui », « une chose quelconque ». Ex. Je partirai, quoi que vous en pensiez. (Je partirai, quelle que soit la chose que vous en pensiez.) Vous a-t-on demandé quoi que ce soit? (Vous a-t-on demandé une chose quelconque?) Quoi qu'on fasse, il rouspète toujours. (Quelle que soit la chose que l'on fasse)

Sinon – si non

Sinon : conjonction de coordination qui peut être remplacée par « excepté », « à l'exception de », « sauf », « si ce n'est », « à défaut de », « faute de quoi », « sans quoi », « autrement », « dans le cas contraire », « voire », « peut-être même ». Ex. Je ne sais plus bien ce qui me maintient en vie sinon l'habitude de vivre. (A. Gide) ; A quoi cette poésie peut-elle servir, sinon à égarer notre bon sens ? (V. Hugo) ; Les étudiants ne savent rien de lui, sinon qu'il enseigne au Département d'études ibériques. Tu me remettras ton dossier demain, sinon tu ne passeras pas le concours.

Si non : locution conjonctive qui s'oppose à « si oui ». Ex. Regarderiez-vous les matchs ce soir? Si oui, quelle rencontre voulez-vous voir? Si non, que préféreriez-vous faire?

Sitôt –si tôt

Sitôt : adverbe qui peut être remplacé par « aussi rapidement », « aussitôt que », « dès que ». Ex. Sitôt rentrés des cours, les étudiants s'empressent de se rendre au restaurant. Sitôt que vous le pourrez, mettez-vous au travail.

Si tôt : locution adverbiale qui fait référence à l'heure et qui s'oppose à « si tard ». Elle peut être remplacée par « de si bonne heure ». Ex. Je me suis couchée si tôt que je n'ai pas dormi tout de suite. Nos parents sont arrivés si tôt qu'ils ont réveillé tout le monde.

Amande – amende

Amande : subst. fém. qui désigne le fruit de l'amandier ou la graine contenue dans un noyau. Ex. Sa raison secrète pour se déplacer au sud du pays était de se procurer ce lait d'amande douce que l'on ne trouve qu'à Mouila.

Amende : subst. fém. qui désigne la sanction pécuniaire. Il peut être remplacé par « contravention ». Ex. Ce sportif de haut niveau a été condamné à une forte amende, car il a omis de payer ses impôts depuis trois ans.

Cahot – chaos

Cahot : subst. masc. qui désigne la secousse, le saut dû aux inégalités de la chaussée. Ex. Les cahots de la route l'ont empêché de s'endormir tout au long du voyage.

Chaos : subst. masc. qui désigne le désordre, la confusion, un grand bouleversement. Ex. La crise politique a mené le pays au bord du chaos. Cet homme devait mettre un peu d'ordre dans le chaos de ses idées.

Censé – sensé

Censé : adj. qui peut être remplacé par « supposé ». Ex. Nul n'est censé ignorer la loi. Les étudiants sont censés connaître le règlement intérieur de l'université. Nul n'est censé partir avant d'avoir payé son dû.

Sensé : adj. qui peut être remplacé par « réfléchi », « raisonnable ». Ex. Un homme sensé n'aurait pas agi ainsi. Ces paroles justes et sensées me rassurent. Nulle personne sensée ne peut ignorer un tel fait.

Cession – session

Cession : subst. fém. qui désigne l'action de céder un bien ou un droit. Ex. La cession des biens lors de l'héritage aura mené à un autre procès.

Session : subst. fém. qui désigne la période au cours de laquelle une assemblée, un jury... siège. Les étudiants ayant échoué à la session de juin seront convoqués à celle de septembre. La session du parlement a été interrompue par une manifestation bruyante. Les enseignants de l'université de Paris-Est Créteil ont été engagés pour donner des cours à la session de mai.

Exaucer – exhausser

Exaucer : verbe qui signifie « répondre aux prières de quelqu'un, satisfaire ses demandes ». Il peut être remplacé par « accomplir ». Ex. Les prières de cette femme furent exaucées : son fils guérit de cette terrible maladie. En achetant une maison à côté d'un' rivière, il exauçait le plus cher désir de sa femme.

Exhausser : verbe qui signifie « élever », aussi bien au sens concret qu'au sens abstrait. Ex. L'immeuble a été exhausé de trois étages au mépris des règlements régissant la construction. La lecture et la réflexion exhausent les esprits.

Hospice – auspices

Hospice : subst. masc. qui désigne un établissement où l'on donne l'hospitalité à des malades, des pèlerins, des orphelins ou des vieillards. Ex. Ruiné et prématurément vieilli, ce haut dignitaire a fini à l'hospice.

Auspices : subst. fém. qui est employé pour exprimer des présages ou des recommandations. Ex. Le beau temps, le bonheur des parents, le sourire des invités, la beauté des mariés, que d'heureux auspices pour célébrer ce mariage. Dès le début de sa carrière, il fut publié sous les auspices de chercheurs reconnus.

Martyr(e) – martyre

Martyr : subst. masc. ou fém. qui désigne une personne ayant subi la torture et la mort pour une cause ou un idéal. Ex. Les premiers martyrs chrétiens ont été persécutés par les Romains. Les journaux dénoncent avec véhémence la souffrance de ces enfants martyrs.

Martyre : subst. masc. qui désigne le supplice lui-même, les tourments qu'endure le martyr. Ex. Les tortionnaires firent en sorte que le martyre des condamnés fut long et atroce. Cette maladie incurable fit de ses derniers jours un long martyre. Je souffre le martyre lorsque je suis contraint d'attendre un taxi pendant une demi-heure.

Panser – penser

Panser : verbe qui signifie au sens propre comme au sens figuré « soigner ». Ex. Les vétérinaires pansent les animaux malades. Peu à peu, le temps avait fini par panser les plaies de son cœur.

Penser : verbe qui signifie « réfléchir », « concevoir », « imaginer ». Ex. Pensez à ce que vous allez dire avant de prendre la parole. Il pense qu'il faut opter pour cette solution.

Pair – paire

Pair : subst. masc. qui désigne une personne de même situation sociale, de même titre, de même fonction qu'une autre personne. Il peut être remplacé par « collègue ». Il espère une certaine reconnaissance de ses pairs. Au bureau, il refuse de collaborer avec ses pairs.

Paire : subst. masc. Il désigne la réunion de deux êtres ou de deux choses qui se ressemblent. Ex. J'ai perdu ma paire de lunettes au stade. Paul et Rose forment une belle paire d'amoureux.

Prémises – prémices

Prémises : subst. fém. qui désigne une proposition faite au début d'un exposé, dont on déduira des conséquences ou des conclusions. Ex. Dès le début de son allocution, l'auditoire était en désaccord avec ses prémisses.

Prémices : subst. fém. qui désigne le début, le commencement de quelque chose. Ex. Les prémices du printemps se firent sentir dans la tiédeur du temps. Ces iniquités constantes annonçaient les prémices de la fin des temps.

Raisonner – résonner

Raisonner : verbe. qui signifie « faire usage de sa raison, de son jugement ». Ex. Cette question l'aura forcé à raisonner quelques instants. Lucie a tenté de raisonner Andrée en lui expliquant de nouveau la situation.

Résonner : verbe qui signifie « émettre un son avec des résonances ». Ex. Les cloches de l'église résonnent chaque matin avant la messe. J'entendais les notes du piano résonner dans toute la maison

Reine – règne –renne

Reine : subst. fém. qui désigne l'épouse d'un roi ou la souveraine d'un royaume. Il désigne également : une femme qui prime sur les autres par une qualité quelconque, une pièce du jeu d'échecs et une carte à jouer, la femelle féconde chez les abeilles, les fourmis et les guêpes. Ex. La reine, durant son long règne, imposa de nombreuses réformes. L'entomologiste a observé la fourmilière sans jamais trouver où se dissimulait la reine. Grâce à cette brillante prestation, ma femme été la reine de la soirée. Lorsque je vais dans une administration, la patience est la reine des vertus.

Rêne : subst. fém. qui désigne chacune des courroies liées à la bride d'un animal et destinées à le diriger. Il figure dans quelques locutions, dont *tenir les rênes* et *lâcher les rênes*. Ex. Comme le cavalier tenait mal les **rênes**, il n'a pas su transmettre ses ordres au cheval. C'est lui qui **a tenu les rênes** de l'entreprise familiale au plus fort de la crise. Il fut longtemps malade puis il lâcha les rênes, acceptant la mort comme une délivrance

Renne : subst. masc. qui désigne des mammifère ruminant des régions froides (la Scandinavie, la Russie, l'Alaska, le Canada et le Groenland). Ex. Les grands troupeaux de rennes en Scandinavie.

Satire – satyre

Satire : subst. fém. qui désigne un ouvrage qui vise à attaquer, critiquer. Ex. Les Satires de Victor Hugo. Le journaliste, dans sa satire, s'en prend aux prêtres pédophiles. Les lecteurs n'ont pas compris que cette œuvre était une satire de la vie politique actuelle.

Satyre : subst. masc. qui désigne le nom de la divinité de la mythologie grecque (un corps d'homme, des cornes et des pieds de bouc) ou de l'homme qui entreprend les femmes de façon obscène (un pervers sexuel). Ex. Elle avait toujours vu en lui un affreux satyre. Ce vieux satyre harcelait constamment les jeunes femmes du bureau.

Tache – tâche

Tache : subst. fém. qui désigne une partie d'une chose qui est d'une couleur différente du reste, une saleté ou encore une souillure morale. Des taches de sang avaient mis les enquêteurs sur la piste. Un tissu sombre avec des taches claires. Cet échec faisait tache dans son parcours jusqu'alors sans faute. Son visage était beau, mais il avait une tache de rousseur sur la joue gauche.

Tâche : subst. fém. qui désigne un travail, une besogne à exécuter. Ex. Les étudiants ont accompli cette nouvelle tâche avec beaucoup d'application. Je me suis lancé dans une lourde tâche : la rédaction de mon mémoire de master. Elle a dû renoncer à la tâche qu'elle prévoyait exécuter.

1.2. Autour de quelques homophones grammaticaux

Acquit – acquis

Acquit : subst. masc. qui vient du verbe acquitter, et qui désigne une reconnaissance écrite d'un paiement reçu. Ex. Demander, exiger, réclamer un acquit. Mettre son acquit sur un document.

Acquis : subst. *adj. ou part. passé* qui vient du verbe acquérir. Employé comme subst., il désigne le savoir ou l'expérience que possède un individu, ou encore un ensemble d'avantages ou de droits obtenus par une action. Lorsqu'il est adjectif, il qualifie ce qui a été obtenu par un individu, par opposition à ce qui lui est naturel ou ce qui lui a été transmis Ex. Ce chercheur a un acquis indiscutable dans le domaine technologique. Personne ne veut mettre en cause les acquis des enseignants.

Appel – appelle

Appel : subst. masc. formé à partir du verbe « appeler »

Appelle : verbe appuyer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. Il appelle son fils en espérant qu'il entendra son appel.

Appui – appuie

Appui : subst. masc. formé à partir du verbe « appuyer ». Ex. Ce mur a besoin d'appui.

Appuie : verbe appeler à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.).

Attribut – attribue

Attribut : subst. masc. qui signifie « caractère particulier, ce qui est propre à qqn ou à qqch ». Ex. On attribue à Dieu plusieurs attributs. La ligne droite est l'attribut de l'infini. Dans l'homme, la justice et la charité sont des vertus; en Dieu ce sont des attributs.

Attribue : verbe attribuer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. On lui attribue certaines qualités.

Chair – chaire – chère – cher

Chair : subst. fém. qui désigne : **1.** les tissus du corps humain qui sont recouverts par la peau, ou encore l'aspect de la peau. **2.** le corps, par opposition à l'esprit ou à l'âme. Ce mot peut aussi désigner les désirs et les besoins du corps, plus particulièrement ceux liés à la sexualité. **3.** la partie comestible d'animaux et de végétaux. Le nom chair entre dans de nombreuses locutions, avec l'un ou l'autre de ces sens : en chair et en os, bien en chair, couleur chair, chair de poule, la chair est faible, chair à pâté, chair à saucisse, chair à canon, ni chair ni poisson, etc. Ex. Sa maladie lui a fait perdre beaucoup de chair; on dirait qu'il n'a plus que la peau et les os. Les étudiants avaient la chair de poule tant ils avaient froid. Son statut de prêtre ne l'empêche pas d'être porté sur les plaisirs de la chair. La chair de la mangue a une texture bien spéciale.

Chaire : subst. fém. qui désigne deux types de tribune : celle à partir de laquelle le prêtre s'adresse à ses fidèles, et celle à partir de laquelle le professeur s'adresse à ses élèves. Il désigne aussi une charge dont est titulaire un professeur dans une université. Ex. Le prêtre prêchait du haut de sa chaire. Ce professeur n'utilise jamais la chaire pour s'adresser aux élèves. Cet éminent professeur est maintenant titulaire d'une chaire en littérature générale et comparée dans une université africaine.

Chère : subst. fém. qui désigne généralement, aujourd'hui, la nourriture. On le trouve dans l'expression *faire bonne chère*, qui signifiait autrefois « faire un beau visage, un bon accueil », et qui signifie aujourd'hui « manger un bon repas ». *Chère* est surtout utilisé dans le registre soutenu. Ex. Nous avons fait bonne chère à la rentrée solennelle de l'U.O.B. Cette femme est amatrice de bonne chère.

Cher : adj. qui désigne une personne pour qui l'on éprouve beaucoup d'affection ou que l'on considère comme importante, précieuse. On emploie aussi cet adjectif dans des tournures amicales ou dans des formules de politesse, notamment dans la correspondance. *Cher* peut aussi qualifier ce qui est coûteux, dispendieux, ou encore un endroit qui vend à des prix élevés. Comme adverbe, *cher* se dit de ce qui exige des sacrifices importants. L'adverbe *cher* entre dans quelques expressions, comme *ne pas donner cher de quelque chose*, qui signifie qu'une chose est incertaine, qu'elle ne durera pas; et *ne pas valoir cher*, qui signifie « être méprisable ». Ex. J'ai très hâte de revoir cette chère Chantale. Vous devriez savoir, cher Monsieur, que je ne peux répondre à une telle demande. J'aime beaucoup ces lunettes, mais je les trouve trop chères. L'hôtel que ma mère m'a recommandé n'est vraiment pas cher. La récente promotion de Julien lui a coûté cher : son couple est en péril.

Clause – close

Clause : subst. fém. qui désigne une disposition particulière faisant partie d'un traité, d'un contrat, d'un arrêté, d'une loi, ou de tout autre acte public ou particulier. Ex. Cette règle est inscrite dans cette clause.

Close : adj. fém. désignant une chose fermée.

Ex. Cette porte est close.

Conseil – conseille

Conseil : subst. masc. formé à partir du verbe « conseiller » qui signifie Avis, recommandation donnée à une personne sur ce qu'il convient de faire. Ex. On donne plus facilement un conseil que de l'argent. Je veux bien suivre son conseil.

Conseille : verbe conseiller à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. Je vous conseille de ne pas relever ce défi.

Davantage – d'avantage(s)

Davantage : adv. qui signifie « plus », « encore plus », « autant », « plus longtemps ». Ex. Je vous en parlerai davantage la prochaine fois. Je ne vous ferai pas davantage de reproches, mais changez de comportement. Rien ne lui plaît davantage que de passer une après midi tranquille à la bibliothèque.

D'avantage(s) : préposition de (e élide devant une voyelle) suivie du nom avantage au singulier ou avantages au pluriel qui signifie « ce qui est utile ou profitable ». on peut le remplacer par « bénéfice », « profit », « intérêt ». Ex. Nous ne voyons pas d'avantage à un tel changement. La situation actuelle présente plus d'inconvénients que d'avantages.

Désir – désire

Désir : subst. masc. formé à partir du verbe « désirer » qui signifie « envie », « concupiscence ». Ex. Regarder avec des yeux de concupiscence. Il n'avait plus qu'un désir : en finir avec sa vie.

Désire : verbe désirer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. Je désire tout simplement lire en paix.

Différent – différend – différant

Différent : adj. qui signifie principalement « qui présente une différence par rapport aux autres » ou « qui est changé ». Placé devant un nom, *différents* au pluriel, précédé ou non de l'article défini, signifie « divers ». Ex. Sa culture est très différente de la nôtre. Depuis qu'il a été admis au concours d'entrée à l'ENA, Michel est différent. Les étudiants aiment différents types de bières. Vous n'avez pas encore vu les différents paysages du territoire gabonais.

Différend : subst. masc. qui signifie « conflit, désaccord entre des personnes ». Ex. Un malentendu est à l'origine du différend qui oppose les familles. Nous avons un différend avec le nouveau directeur.

Différant : participe présent du verbe difféérer, et qui reste toujours invariable. Ex. Les cas différant selon les personnes, nous envisagerons plusieurs possibilités.

Eclair – éclairer

Eclair : subst. masc. formé à partir du verbe « éclairer » qui signifie « lumière intense et brève, manifestation soudaine et passagère ». Ex.

Eclairer : verbe éclairer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e personne du singulier). Ex. Je demande qu'on éclaire un peu mieux toute l'université.

Emploi – emploie

Emploi : subst. masc. formé à partir du verbe « employer » qui signifie « action ou manière d'employer une chose, ce à quoi elle est employée, activité rétribuée ». Ex. Il a trouvé un emploi en CDI. Ma mère emploie quelqu'un pour faire son ménage.

Emploie : verbe employer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. Il emploie tout son temps à chercher un emploi.

Ennui – ennuye

Ennui : subst. masc. formé à partir du verbe « ennuyer » qui signifie « peine qu'on éprouve de quelque contrariété, contrariété, mélancolie vague ». Ex. J'ose espérer que la lecture de ce livre trompera votre ennui.

Ennuie : verbe ennuyer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex.

Entretien – entretient

Entretien : subst. masc. formé à partir du verbe « entretenir » qui signifie « soins, réparations, dépenses qu'exige le maintien de quelque chose, action d'échanger des paroles avec une ou plusieurs personnes, sujet dont on s'entretient. Ex. On m'a proposé un entretien.

Entretient : verbe entretenir à l'indicatif présent, 3^e pers. du sing. Ex. Mon frère prétend qu'il entretient notre mère. Je suggère que nous cessions cet entretien stérile

Envoi – envoie

Envoi : subst. masc. formé à partir du verbe « envoyer ». Ex.

Envoie : verbe envoyer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. Je vous envoie une bonne dizaine de romans.

Essai – essaie

Essai : subst. masc. formé à partir du verbe « essayer » qui signifie « Opération par laquelle on s'assure des qualités, des propriétés d'une chose, action d'essayer, résultat d'un essai, etc. Ex. Il a réussi à son premier essai.

Essaie : verbe essayer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. Je demande qu'on essaie une deuxième fois.

Flair – flaire

Flair : subst. masc. formé à partir du verbe flairer qui signifie « faculté de discerner par l'odeur ou aptitude instinctive à prévoir. Ex. Mon chien n'a plus grand flair. Ce détective a du flair.

Flaire : verbe flairer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Ex. On me propose un rendez-vous, mais je flaire un piège.

Leur – leur(s)

Leur : pron. pers. qui signifie « à eux » ou « à elles ». Il est placé immédiatement devant ou derrière un verbe. Pluriel de « lui », il est invariable. Cet enfant a faim, je lui donne un pain au chocolat. Ces enfants ont faim, je leur donne des pains au chocolat. Mes amis me manquent : je leur écris une lettre.

Dans les phrases où le verbe est à l'impératif « leur » est placé après le verbe et l'on met un trait d'union entre le verbe et « leur ». Ex. Ces enfants ont faim, donne-leur des pains au chocolat.

Leur(s) : dét. pos. qui s'accorde en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Il est toujours placé devant un nom. Ex. Les étudiants remercient leur professeur. Les enfants écrivent une lettre à leurs parents.

Maintien – maintient

Maintien : subst. masc. formé à partir du verbe « maintenir » qui signifie « manière de se tenir, action de faire durer, action de soutenir. ». Ex. Le maintien de l'ordre vise à garantir la paix civile.

Maintient : verbe maintenir à l'indicatif présent, 3^e pers. du sing. Ex. Cet homme maintient qu'il a toujours bonne mémoire.

Même(s) – même

Même(s) : 1. adj. qual. quand il signifie « pareil », « semblable » ; il est alors placé devant le nom et s'accorde avec lui. Ex. Il a le même stylo que toi. Les élèves ont les mêmes stylos. Cette élève a choisit les mêmes options que sa sœur. 2. Adj. indéf. quand il est placé après un nom ou un pronom ; il renforce le sens et s'accorde avec lui. Ex. Les dimensions mêmes de la maison semblent réduites. Ce sont les résultats de l'année, ceux-là mêmes dont il était question précédemment. 3. pron. Indéf. quand il est employé seul et précédé d'un article pour former le même, la même ou les mêmes. Ex. Cette femme a beaucoup évolué. Ce n'est plus la même. Elles ont beaucoup évolué. Ce ne sont plus les mêmes.

Même : adv. qui signifie « également », « aussi », « de plus » ou « encore ». Ex. Ces enfants sont heureux et même ils chantent et dansent. Ils ouvrirent même les fenêtres. Même les enfants sauraient y répondre.

Par ce que – parce que

Par ce que : préposition « par » suivi du pronom démonstratif « ce » et du pronom relatif « que » qui introduit une subordonnée relative répondant à la question « par quoi ? ». Ex. « Les enfants ont été éblouis par ce que leur père leur a dit. On peut remplacer par ce que par « par cela que ». Ne vous laissez pas influencer par ce que les enseignants vous disent. Ne vous laissez pas influencer par cela que les enseignants vous disent.

Parce que : loc. conj. qui introduit une subordonnée circonstancielle qui donne une cause, une explication, et qui répond à la question « pourquoi ? ». Les enfants rient parce que c'est drôle. Parce que j'ai découvert ce manuel de grammaire, j'ai fait beaucoup de progrès en français. Parce ce que, si je ne le fais pas maintenant, personne ne le fera à ma place. On peut le remplacer par « car » la plupart du temps, ou par du « fait que ». Ex. C'est parce que tu étais très souffrant. C'est du fait que tu étais souffrant.

Peu – peux/peut

Peu : adv. de quantité. Il s'oppose à « beaucoup ». Ex. Cet homme mange peu. Cette église a peu de fidèles.

Peux/peut : verbe pouvoir à l'indicatif présent, 1^{ère} et 2^e pers. du sing. (peux) et 3^e pers. du singulier (peut). Ex. Elle peut soulever cette valise. Je peux nager comme toi. Tu peux faire mieux.

Peut-être – peut être

Peut-être : adv. qui indique le doute, la possibilité. Il peut être remplacé par « probablement », « éventuellement », « sans doute », « il est possible que », « il se peut que ». Ex. Mon frère a peut-être renoncé à l'alcool. (Mon frère a probablement renoncé à l'alcool.) Nous aurons peut-être besoin de vos conseils. (Nous aurons éventuellement besoin de vos conseils.) Ma femme m'a dit qu'elle viendra peut-être demain. (Ma femme m'a dit qu'elle viendra sans doute demain.) Les enquêteurs vont l'interroger à propos de cet assassinat, elle connaît peut-être le coupable. (Les enquêteurs vont l'interroger à propos de cet assassinat, il est possible qu'elle connaisse le coupable.)

Peut être : verbe pouvoir à l'indicatif présent, 3^e personne du singulier, suivi du verbe être à l'infinitif. On peut le remplacer par « pouvait être » ou « pourrait être ». Ex. Il peut être chez lui. Il

pouvait être chez lui. Il pourrait être chez lui. Je crois que ce roman peut être compris d'un large public. (J'ai cru que ce roman pouvait être compris d'un large public.) (Je croyais que ce roman pourrait être compris d'un large public.)

Quant – quand

Quant : prép. toujours suivi de « à, au ou aux ». Elle introduit un complément de phrase et peut être remplacée par « pour ce qui est de », « en ce qui concerne », « à l'égard de », « pour », « au sujet de », relativement à » ou « à propos de ». Ex. Quant à votre carte, elle n'est pas encore disponible. Nous avons été satisfaits de l'expérience, mais quant à la renouveler immédiatement, nous devons y réfléchir.

Quand : **1.** adv.(interrogatif) qui introduit une phrase de type interrogatif. Ex. Quand ma carte sera-t-elle disponible ? Quand donc arrêtera-t-elle de pleurer ? **2.** conj.(de subordination) qui introduit une subordonnée complétive interrogative indirecte ou bien une subordonnée circonstancielle de temps. Elle peut être remplacée par « lorsque » ou « à quel moment ». Ex. Nous ne savons pas quand elle arrêtera de pleurer. Nous sortirons quand elle ne pleurera plus ». Je me demande quand tu viendras me rendre visite. Je me demande à quel moment tu viendras me rendre visite.

Quel(s)/quelle(s) – qu'elle(s)

Quel(s)/quelle(s) : **1.** dét. (interrogatif) qui introduit une phrase de type interrogatif direct ou indirect et qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte. Il peut être remplacé par « lequel », « laquelle », « lesquels » ou « lesquelles ». Ex. Quel âge as-tu ? Quelle est cette femme ? Je vous demande quel est le nom de cette femme. Il ne sait pas quelle voiture choisir. Il ne sait pas laquelle choisir. **2.** dét. (exclamatif) qui introduit une phrase de type exclamatif et qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte, et peut être remplacé par « le », « la » ou « les ». Ex. Quelles belles chaussures ! Les belles chaussures !

Qu'elle(s) : pron. relat. ou conj. de subordination suivi du pronom personnel elle (3^e pers. du sing.) ou elles (3^e pers. du plur.). « Que » introduit soit une subordonnée relative. Ex. « Les oranges qu'elle a achetées ne sont pas mûres », soit une subordonnée complétive. Ex. Il faut qu'elle aille à cette fête.

Quelque - quelque(s) – quel(s) que/quelle(s) que

Quelque : adv. indéf. **1.** Précédant un adj. num. card., il exprime une approximation et peut être remplacé par « à peu près », « environ », « dans les », « quelque chose comme » « autour de » ou « près* de ». Ex. Cet enfant né, il y a quelque dix mois. A quelque cent mètres de la maison, j'ai ramassé un téléphone portable. Je l'ai revue quelque dix ans plus tard. **2.** Précédant un adj. ou un groupe adj. et suivi de la conjonction « que », il exprime une concession ou une opposition. Dans ce cas, il introduit une subordonnée concessive et le verbe de cette subordonnée se conjugue au subjonctif. Il peut être remplacé par « quel que soit le ... qui/que... », « n'importe quel », « si » ou « aussi ». Ex. J'achèterai cette automobile à quelque prix que ce soit. Tous les jours, du lundi au vendredi, quelque temps qu'il fit, il partait de son bureau vers dix-sept heures. Quelque grand que vous soyez, vous n'êtes pas des géants.

Quelque(s) : dét. indéf. qui marque une indétermination et qui signifie « un certain nombre de ». Il peut être remplacé par « deux ou trois » ou « plusieurs », quand le nom du GN est au pluriel, et par « un quelconque » ou « une quelconque », quand il est au singulier. Ex. Les étudiants ont bénéficié de quelques livres en trop. – Les étudiants ont bénéficié de deux ou trois livres en trop. Les étudiants étaient accompagnés de quelque poète inconnu de tous. Les étudiants étaient accompagnés d'un quelconque poète inconnu de tous.

Quel(s) que/quelle(s) que : pron. indéf. « quel » suivi de la conjonction « que ». Il introduit une subordonnée concessive et le verbe de cette subordonnée est au subjonctif. Il est attribut et s'accorde en genre et nombre avec le sujet du verbe. Il peut être remplacé par « tel que » (tels que, telle que ou telles que) en remplaçant le subjonctif par l'indicatif. Ex. Quel que soit le temps, nous irons à la plage. Quels que puissent être vos soucis, ne perdez pas espoir. Tels que sont vos soucis, ne perdez pas espoir. Quels que puissent être vos sentiments pour lui, il est votre ami et celui de votre famille.

Quelquefois – quelques fois

Quelquefois : adv. qui signifie « un certain nombre de fois » ou « dans un certain nombre de cas » et qui peut être remplacé par « de temps en temps », « parfois » ou « à l'occasion » Ex. Quelquefois, nous allions lui rendre visite le dimanche soir / Nous allions quelquefois lui rendre visite le dimanche soir. Il m'arrive quelquefois, quand je suis exténué de faim et de chagrin, de rester éveillé toute la nuit.

Quelques fois : déterminant indéfini quelques (quelque au pluriel) suivi du nom fois. Un peu plus précis que l'adverbe quelquefois, il signifie « plusieurs fois », « deux ou trois fois ». Il peut être

précédé d'un autre déterminant : les quelques fois ou ces quelques fois. Ex. Il m'est arrivé de dormir plus de dix heures d'affilée quelques fois au cours des vacances de Noël. Ses enfants vont lui rendre visite quelques fois par année. Les quelques fois où il a été absent, personne ne s'en est rendu compte.

Réveil – réveille

Réveil : subst. masc. formé à partir du verbe « réveiller ». Ex. Le réveil est un état d'esprit.

Réveille : verbe réveiller à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e personne du singulier). Ex. C'est une passion qui en réveille une autre.

Sain – saint – sein – seing – ceins/ceint

Sain : adj. qui qualifie un être en bonne santé. Au sens figuré, il signifie « équilibré », « normal sur le plan psychique ou moral ». Il désigne également une chose qui est bénéfique pour la santé. Ex. Des cheveux sains résultent d'une bonne hygiène. Il n'est pas sain de ressasser les mêmes souvenirs constamment. Un esprit sain dans un corps sain : voilà sa devise. On l'a heureusement retrouvé sain et sauf dans la voiture accidentée. Manger des fruits et légumes c'est très sain.

Saint : **1.** adj. précédant le nom d'une personne qui a été canonisée par l'Église. Ex. Saint Pierre. Il qualifie aussi une personne qui mène une existence conforme aux lois de la religion ou de la morale. Ex. Sa façon de vivre fait de lui un vrai saint. Il désigne enfin une chose qui est digne d'un grand respect, d'une vénération particulière. Ex. Pour cet artiste, l'art était saint et sa pratique menait à une forme d'absolu. **2.** subst. qui désigne une personne qui, selon la décision de l'Église catholique, est l'objet d'un culte, après sa mort, en raison de sa vie très vertueuse. Il désigne également une statue représentant un saint. Ce mot peut enfin qualifier une personne menant une existence édifiante. Ses enfants portent les prénoms des saints du calendrier. La dévote s'assoit toujours près de son saint à l'église. On dit de mon grand-père qu'elle était un saint.

Sein : subst. masc. qui peut désigner : **1.** La partie avant, des épaules à l'abdomen, du corps humain. **2.** La poitrine féminine ou chacune des mamelles de la femme, de même que cet organe, peu développé, chez l'homme. Sein désigne dans un registre plus large, l'utérus, ou encore, la partie intérieure, le milieu de quelque chose, l'esprit ou le cœur de l'homme. Ex. Ayant retrouvé son chien, elle le serra contre son sein. Cette femme a insisté pour nourrir son enfant au sein. Elle portait dans son sein l'enfant tant attendu. Je me trouve au sein même de château.

Seing : Nom de quelqu'un écrit par lui-même au bas d'une lettre ou d'un acte, pour le valider, le confirmer, le certifier. subst. masc. qui désigne la signature apposée par qqn ou une autorité au bas d'une lettre, d'un acte ou d'un écrit. Ex. Le locataire a apposé son seing au bas du contrat. Cette lettre est revêtue de mon seing.

Ceins/ceint : verbe ceindre à l'indicatif présent, aux 1^{er} et 2^e pers. du sing. (ceins), et à la 3^e pers. de sing. Ex. Il se ceint le front d'un foulard pour aller au bal. Le maire ceint son écharpe. Le roi lui ceint l'épée de chevalier.

Saut – sceau – seau – sot – sot

Saut : subst. masc. désignant un bond, c'est-à-dire un mouvement par lequel un être s'élève et quitte le sol. Il désigne également une chute dans le vide. Au sens figuré, un saut est un changement brusque, un passage important. On utilise enfin ce mot pour désigner une chute, des rapides. *Saut* apparaît dans quelques expressions, dont *faire le saut*, *aller par sauts et par bonds*, etc. Ex. La lionne fit un long saut pour se jeter sur sa proie. L'historien a fait un brusque saut dans le temps, passant de l'Antiquité à aujourd'hui. Comme Carine ne pouvait pas sortir, on a fait un petit saut chez elle.

Sceau : subst. masc. qui désigne un cachet où sont gravées les effigies ou les armes d'un État, d'un souverain, d'un organisme quelconque. Il se rapporte aussi à l'empreinte faite par ce cachet. Dans son sens figuré, ce mot désigne ce qui confirme. Sceau figure enfin dans quelques locutions, dont sous le sceau du secret et garde des sceaux. Dans un geste hautement symbolique, les conjurés s'emparèrent du sceau de l'État. Après que le monarque eut signé, on apposa le sceau royal : la loi était en vigueur. La présence d'un artiste aussi important aura mis un sceau de crédibilité sur ce qui s'annonçait comme un spectacle douteux.

Le président m'a confié sous le sceau du secret qu'il démissionnerait bientôt.

Seau : subst. masc. désignant un récipient conçu pour contenir et transporter un liquide ou d'autres matières. On retrouve *seau* dans l'expression *pleuvoir à seaux*. Ex. L'enfant jouait sur la plage avec un seau et une petite pelle. La population de ce petit village a dû transporter de nombreux seaux d'eau afin d'éteindre l'incendie. Il pleuvait à seaux durant la rentrée solennelle de l'université. .

Sot : adj. ou subst. qui désigne une personne simple d'esprit, dénué d'intelligence, de bon sens, sans jugement. Il peut être remplacé par « idiot, niais ». Dans un univers aussi absurde, mieux

vaut être sot que futé. Elle n'a pas accepté qu'on l'ait qualifiée de sotte. Pourtant, elle oublie toujours tout.

Souci – soucie

Souci : subst. masc. formé à partir du verbe se soucier et qui signifie « inquiétude » ou « préoccupation ». Ex. Les parents ont quelquefois bien du souci avec les enfants. Mon cœur est brisé par un si grand souci.

Soucie : verbe (se) soucier à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Le gouvernement ne se soucie pas des conditions de vie de la population. Cela ne me soucie guère.

Soupir – soupire

Soupir : subst. masc. formé à partir du verbe soupirer qui signifie inspiration ou respiration plus ou moins bruyante, chant ou son mélancolique, silence (en musique). Ex. Chaque matin, il se réveille en poussant un soupir. Cet homme pousse des soupirs amoureux.

Soupire : verbe soupirer à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e personne du singulier). Ex. Son cœur soupire d'amour. Il faut que je soupire lentement.

Soutien – soutient

Soutien : subst. masc. formé à partir du verbe soutenir. Ces élèves ont besoin d'un bon soutien scolaire.

Soutient : verbe soutenir à l'indicatif présent, à la 3^e pers. du sing. Ex. Depuis qu'il a perdu son travail, sa mère le soutient financièrement.

Tard – tare

Tard : adv. qui signifie « après un temps qui paraît long ou relativement long ; sur la fin d'une longue période ». Ex. Mieux vaut tard que jamais. Le talent se forme tard chez les hommes ordinaires.

Tare : subst. fém. qui désigne : **1.** Le poids servant à équilibrer une balance. **2.** Poids de l'emballage d'une marchandise. **3.** Défectuosité physique ou psychique présentée par un individu

et souvent héréditaire. **4.** Au sens figuré **a)** ce qui porte atteinte au crédit de qqn, défaut, vice d'une personne. **b)** défaut qui porte préjudice à un groupe, à une institution, vice inhérent à un organisme, à un système. Ex. Chez les [enfants] issus d'alcooliques, on note de nombreuses tares physiques (...) et intellectuelles, depuis la simple déséquilibration des facultés jusqu'à la débilité mentale (MACAIGNE, Précis hyg., 1911, p. 270). Chacun a sa tare cachée et qui le ronge. Moi, c'est la paresse, mais elle m'est agréable à cacher (RENARD, Journal, 1904, p. 926).

Travail – travaille

Travail : subst. masc. formé à partir du verbe travailler. Ex. Cet homme a perdu son travail.

Travaille : verbe travailler à l'indicatif présent, au subjonctif présent ou à l'impératif présent (2^e pers. du sing.). Cet enfant travaille mal, il aurait besoin d'un bon soutien scolaire.

Tout – toute – tous – toutes

Tout – toute – tous – toutes : dét. indéf. qui est placé devant un nom ou GN. On le met au sing. ou au plur., au masculin ou au féminin. selon le nom auquel il se rapporte. Ex. Ce plan indique tous les arrêts d'autobus de la ville. Nous sommes fatigués de toutes ces histoires. Il a dormi pendant tout le voyage. Elle descend les escaliers à toute allure.

Tout – toute – tous – toutes : adj. indéf. ou qual. qui marque l'idée d'intégralité ou de totalité. Il est placé avant le nom et peut être remplacé par « chaque », « n'importe quel » ou entier ». On le met au sing. ou au plur., au masculin ou au féminin. selon le nom auquel il se rapporte. Ex. Tout l'univers. Tout le pays. Toute une partie de la ville. Tout homme est mortel. Tout le monde est là. Tous les hommes.

Tout – toute – tous – toutes : pron. indéf. qui marque l'idée de totalité sans exception. Il remplace un nom. On le met au sing. ou au plur., au masculin ou au féminin. selon le nom auquel il se rapporte. Ex. Tout est bien qui finit bien. Tous travaillent. Il a écrit à tous. Tous ensemble. Tous à la fois. Tous en même temps.

Tout : subst. masc. qui exprime la totalité d'un ensemble, d'une collection. Ex. Je vous donnerai le tout ensemble. Jouer le tout. Le tout est d'essayer. Il veut le tout.

Tout : adv. qui est placé devant un adj. ou un autre adv. ou une locution adverbiale et qui signifie selon les cas « très, tout à fait' complètement, entièrement ». Ex. Il est revenu tout bronzé de ses

vacances. Nous nous intéresserons tout particulièrement à la seconde moitié du XIX^e siècle. C'est la classe politique tout entière qui doit s'engager sur ce sujet (et non pas ~~toute entière~~). Ils sont revenus tout bronzés de leurs vacances. Je suis tout aussi consciente que vous des différents problèmes (et non pas ~~toute aussi consciente~~).

2. Les paronymes les plus usités

Les paronymes sont des paires de mots presque homonymes, qui ne présentent qu'une analogie approximative de prononciation, de forme ou d'orthographe, et qui n'ont aucune parenté de sens : Inculper, inculquer; conjecture, conjoncture; collision, collusion. Ils sont non seulement à l'origine de confusions de sens et de lapsus fréquents, mais aussi de jeux de mots : Qui se ressemble s'assemble. A mesure que le temps s'enfuit, le souvenir s'enfouit. Examinons-les donc un à un, ces paronymes, au moins les plus courants, en les définissant et en expliquant en quoi ils diffèrent.

ABJURER/ADJURER

ABJURER : abandonner, par une déclaration formelle et solennelle, une croyance ou une opinion. Ex. Les Juifs refusèrent d'abjurer leur Dieu. Jean-Jacques Rousseau abjura le catholicisme en 1754. Le tribunal de l'Inquisition a contraint Galilée d'abjurer sa doctrine. Jugée coupable d'hérésie, Jeanne d'Arc se défendit courageusement. Dans un moment de faiblesse, elle accepta toutefois d'abjurer.

ADJURER : s'adresser à Dieu ou à un homme d'une manière plus ou moins solennelle et toujours pressante, pour le supplier avec insistance de faire ou dire ce que la situation commande. Ex. je vous adjure, par le Dieu vivant et avec sa permission sainte, de vous manifester à moi. Je vous adjure, au nom du fils de Dieu, d'arrêter de fumer. Avant de mourir, cet homme adjura son frère de lui dire toute la vérité. N'emprisonnez pas cet homme, je vous en adjure.

ACCEPTATION/ACCEPTION

ACCEPTATION : action pour une pers. ou une collectivité d'accepter qqch. Ex. Les entrepreneurs ont confirmé l'acceptation de l'offre. Dès l'annonce de l'acceptation du projet, le calendrier de mise en œuvre sera établi. L'acceptation de la mort représente une étape difficile du deuil

ACCEPTION : sens variable, nuance sémantique d'un mot suivant ses conditions d'emploi ou d'interprétation. Ex. Le mot « sentence » est employé ici dans un sens plus étendu que son acception ordinaire. Cette œuvre se révèle un chef d'œuvre dans toute l'acception du terme.

ACCIDENT/INCIDENT

ACCIDENT : événement fortuit qui suspend ou modifie le cours des choses, d'où l'expression par accident, qui signifie « par hasard ». Le terme signifie aussi « hasard fâcheux » et, le plus souvent, « événement imprévu et malheureux, qui survient soudainement et entraîne des dommages matériels ou corporels ». Ex. Son incursion dans l'univers de la littérature n'était qu'un accident dans la carrière de cet homme épris de science. Ma fille a renversé un verre sur ma veste. Elle ne l'a pas fait exprès, c'était un accident. Les secouristes sont partis à la recherche des survivants du terrible accident d'avion.

INCIDENT : petit événement fortuit et imprévisible, qui survient et modifie le déroulement attendu et moral des choses, le cours d'une entreprise, en provoquant une interruption ressentie le plus souvent comme fâcheuse. Ex. Les choses en étaient là, lorsqu'un incident imprévu vint brusquement en changer le cours normal de la soirée. Il avait dit tout haut que l'incident du vase de fleurs renversé n'avait aucune importance. Le serveur a renversé un verre sur ma veste. Malgré cet incident, la soirée fut fort agréable.

ACCLIMATION/ACCLIMATEMENT

ACCLIMATATION : action d'habituer des *animaux* ou des *plantes* à un climat autre que celui du pays d'origine. Ex. L'acclimatation des éléphants d'Afrique du Sud en France.

ACCLIMATEMENT : fait de s'habituer ou d'être habitué à vivre et à se reproduire dans un milieu qui diffère notablement de celui où l'on a vécu (son milieu d'origine). Ex. Mon acclimatement au Gabon y a facilité beaucoup mes déplacements. L'acclimatement de l'Européen dans les pays chauds.

ADHERENCE/ADHESION

ADHERENCE : état d'une chose qui adhère physiquement à une autre. Ex. L'adhérence de la roue sur le rail. L'adhérence entre deux corps.

ADHESION : approbation réfléchie, action de souscrire à une idée, une doctrine, etc. » et « action de s'inscrire à un parti, à une association ». Ex. Plusieurs Gabonais affirment leur adhésion aux idées du parti au pouvoir. Ces militants justifient leur adhésion au parti socialiste. Elle savait aussi mon adhésion à cette cause.

AFFABULATION/FABULATION

AFFABULATION : morale énoncée au début ou plus généralement à la fin d'une fable ; moralité tirée d'un événement symbolique ; succession des épisodes d'un rêve ; organisation méthodique d'un sujet en fable, c'est-à-dire en intrigue d'une pièce de théâtre, en trame d'un récit imaginaire. Ex. Dans Ésope, l'affabulation est toujours à la fin de la fable; dans La Fontaine, elle se trouve quelquefois au commencement. En écrivant ce roman, il a inventé une sorte d'affabulation. Il faut retrouver l'affabulation de son rêve.

FABULATION : organisation des faits constituant le fond d'une œuvre littéraire ; récit imaginaire se rapportant à l'histoire d'une nation, à la mythologie ; tendance à présenter des récits imaginaires, de façon plus ou moins organisée et cohérente, comme étant réels. Ex. Les fabulations les plus extraordinaires de l'enfer et du purgatoire se trouvaient naturellement réalisées (BALZAC, *Proscrits*, 1831, p. 24). Sans lire le texte, j'appris bien vite, grâce aux images, les principales données de la fabulation antique (SAND, *Hist. vie*, t. 2, 1855, p. 165). Considérée comme normale chez le jeune enfant, la fabulation est pathologique chez l'adulte. (Méd. Flamm.1975).

AFFLEURER/EFFLEURER

AFFLEURER : arriver au niveau qu'un autre élément, mettre au même niveau deux éléments contigus, apparaître à la surface de quelque chose, émerger, devenir perceptible. Ex. Les vagues affleurent le quai. Les feuilles de cet arbre affleurent presque le sol. Au bord de la rivière, on peut voir quelques rochers qui affleurent. De nombreux souvenirs affleurent lorsque je regarde mes photographies de famille

EFFLEURER : passer tout près de qqch, raser la surface de qqch sans l'entamer, toucher légèrement qqch, porter une légère atteinte à qqch, examiner superficiellement qqch sans l'approfondir, venir à l'esprit sans s'y arrêter, sans entraîner de réflexion. Ex Cette feuille m'a effleuré le visage. Ma mère avait des idées religieuses que le doute n'effleura jamais, vu qu'elle ne les examina jamais. SAND, *Histoire de ma vie*, t. 2, 1855, p. 166. Les étudiant n'ont qu'effleuré ce sujet susceptible de bien d'autres développements. Il m'a embrassée en m'effleurant doucement la joue. Dans cette étude, on a à peine effleuré la question des jeunes sans-abri. Marc croit que je vais le quitter; pourtant, cette idée ne m'a même pas effleuré l'esprit.

AFFLIGER/INFLIGER

AFFLIGER : faire souffrir intensément, accabler » ou « causer beaucoup de peine ». La forme passive *être affligé* et la forme pronominale *s'affliger* sont suivies de la préposition *de* lorsqu'elles introduisent un verbe à l'infinitif; de la conjonction *que* lorsqu'elles introduisent un verbe au subjonctif; et de *de ce que* lorsqu'elles introduisent un verbe à l'indicatif. La tournure avec *de ce que* étant lourde, certains auteurs recommandent de l'éviter, mais elle demeure correcte. Ex. Un tremblement de terre afflige cette ville. L'abdication du Pape a affligé toute l'Eglise catholique. Ses parents s'affligent de tout ce qu'il lui arrive. Bernadette était affligée d'apprendre que son enfant allait mourir si jeune. Je m'afflige que vous ayez tout perdu dans cet incendie. Cet enseignant de littérature est affligé de ce que ses étudiants préférés sont devenus.

INFLIGER : imposer une sanction ou faire subir quelque chose de pénible. Dans ce dernier sens, on l'emploie parfois avec une certaine ironie. On inflige quelque chose à quelqu'un. Le verbe s'emploie aussi à la forme pronominale, *s'infliger*. Ex. Le policier m'a infligé une contravention pour excès de vitesse. La police lui inflige finalement une amende de 100.000 f/cfa. Pourquoi cet homme nous inflige-t-il toujours sa présence? Ils nous ont infligé le visionnement de leurs photos de mariage. Elle s'infligera sans doute des reproches toute sa vie.

AGONIR/AGONISER

AGONIR : accabler qqn d'injures, de reproches, de malédictions, de sottises, etc. Ex. Le chauffard a agoni d'injures le pauvre piéton. Cette femme m'a agoni de reproches.

AGONISER : être dans un état d'extrême souffrance morale, de très grand abattement spirituel ; arriver aux derniers instants de sa vie, au terme de son existence ; toucher à sa fin. Ex. Mon grand-père se meurt : il agonise. Elle l'imaginait agonisant dans sa voiture accidentée.

A L'INSTAR DE/A L'INSU DE/A L'ISSUE DE

A L'INSTAR DE (loc. prép.) : signifie « comme », « tout comme », « à l'exemple de », « selon le modèle de » « à l'image de », « à l'imitation de », « à la manière de », « de même que ». Ex. Il a transmis son savoir à l'instar de ses prédécesseurs

A L'INSU DE (loc. prép.) : signifie « sans qu'on le sache », « sans que l'on s'en rende compte », « sans en avoir conscience ». Ex. Cet indigent est mort presque à l'insu de tous. Ne prenez aucune décision à l'insu du chef de famille.

A L'ISSUE DE (loc. prép.) : « à la fin de ». Ex. Une décision devra être prise à la fin de la réunion.

ALLOCATION/ALLOCATION /ELOCUTION

ALLOCATION : fait d'attribuer ou de verser une somme d'argent, des ressources à des personnes qui doivent faire face à des dépenses ou à des charges supplémentaires. Ex. allocation familiale, allocation de maternité, allocation de logement, allocation d'études

ALLOCATION : discours bref à caractère officiel prononcé lors d'une circonstance particulière. Ex. Le recteur a prononcé une admirable allocation lors de la rentrée solennelle. Dans son allocution à la nation, le président a réitéré son intention de réduire les inégalités sociales.

ELOCUTION : manière d'articuler les sons lorsqu'on parle et, par extension, manière de choisir et d'arranger les mots par lesquels on s'exprime ou manière de parler. Syn. diction, prononciation. Ex. Cet enseignant a une élocution si rapide qu'il est difficile de comprendre tout ce qu'il dit. L'élocution de cet homme politique est toujours aussi nette et savante.

AMENAGER/EMMENAGER

AMENAGER : « préparer, organiser, disposer en vue d'un usage précis » ou « adapter, transformer quelque chose afin de le rendre plus adéquat ». Il s'agit d'un verbe transitif ; il s'emploie avec un complément direct ou à la voix passive. Ex. Ce jeune couple a aménagé leur maison de façon qu'elle soit très harmonieuse et chaleureuse. Cette entreprise a aménagé les horaires de travail avec le souci de satisfaire tous les employés. Cette salle de cours a été aménagée en salle de danse pour cette occasion spéciale.

EMMENAGER : « s'installer dans un nouveau logement ». Ce verbe s'emploie généralement avec un complément exprimant le lieu. Ex. Ce jeune couple a emménagé dans cette maison tout de suite après leur mariage. Ces retraités ont acheté une nouvelle maison; ils emménageront dans deux mois.

AMENER/EMMENER

AMENER : « conduire un être animé quelque part ou auprès de quelqu'un ». C'est dans ce sens qu'on le confond le plus souvent avec le verbe *emmener*. Le verbe *amener* met l'accent sur l'aboutissement, sur le lieu où l'on se dirige. Cette idée de « direction vers » est une acception du préfixe *a-*. Contrairement au verbe *emmener*, le verbe *amener* suppose qu'on quittera la personne conduite lorsqu'on arrivera à destination. *Amener* peut aussi avoir d'autres sens : il peut signifier « diriger vers un but ou une destination », « avoir pour conséquence, occasionner » et, lorsqu'il est suivi de la préposition *à*, « entraîner quelqu'un à accomplir une action ou atteindre un état ».

Notons que la construction pronominale *s'amener*, qui signifie « arriver », est réservée à la langue familière. Ex. Cette femme amènera sa fillette à la garderie avant de se rendre à son lieu de travail. Cet orateur a amené la discussion sur un point qui lui tenait vraiment à cœur. Ces réformes ont amené beaucoup de mécontentement. Une révélation a amené cet enfant à choisir cette profession.

EMMENER : « faire quitter un lieu à un être animé en l'entraînant avec soi », sens qu'on peut confondre avec le premier sens du verbe *amener*. Contrairement au verbe *amener*, le verbe *emmener* met l'accent sur le point de départ, sur le lieu que l'on quitte et dont on s'éloigne, idée qu'apporte le préfixe *em-* lorsqu'il est joint à un verbe de mouvement. Lorsque le sujet du verbe *emmener* est une chose, il peut aussi signifier « conduire, transporter au loin ». Ex. Lorsqu'elle fait des promenades, elle emmène toujours Milou avec elle. Si je pars pour Franceville, je t'emmène! L'autobus qui nous emmènera à Libreville appartient à cette compagnie.

AMNISTIE/ARMISTICE

AMNISTIE : « mesure du pouvoir législatif qui a pour but d'effacer de façon officielle certaines condamnations en annulant les poursuites pénales ». L'amnistie concerne notamment la défense ou la libération des prisonniers politiques ou d'opinion. Dans la langue littéraire, *amnistie* peut aussi exprimer l'idée d'un pardon général. Ex. Des milliers de manifestants ont réclamé l'amnistie des homosexuels emprisonnés dans ce pays en raison de leur orientation sexuelle. L'organisme Amnistie internationale a pour mission de militer en faveur des droits humains. Peu importe ce qu'il faisait, elle lui accordait toujours une amnistie inconditionnelle.

ARMISTICE : « convention entre des armées ennemies pour mettre fin aux hostilités ». Au figuré, *armistice* a aussi le sens de « pause provisoire d'une lutte ou d'un débat qui permet de reprendre des forces ». Enfin, *armistice* peut aussi être employé avec une majuscule initiale pour désigner l'anniversaire de l'armistice de 1918 (fin de la Première Guerre mondiale), aussi appelé *jour du Souvenir*, fêté le 11 novembre pour commémorer les anciens combattants. Ex. L'armistice est souvent l'étape préliminaire à la paix entre des pays en conflit. Leurs disputes étaient parsemées d'armistices trop courts pour qu'ils puissent y trouver un quelconque sentiment de calme. Mon grand-père soulignait chaque année l'anniversaire de l'Armistice.

AMORAL/IMMORAL

AMORAL : « qui est étranger à la morale, n'a pas de rapport avec elle, n'appartient pas à ce domaine » et « qui manifeste naturellement une ignorance à l'égard de la morale, ne la prend pas

en considération ». Le préfixe *a-* « sans », qui a servi à former ce mot, marque la privation. Notons que le terme peut avoir tout autant une valeur positive ou neutre que négative. Ex. Descartes a posé comme principe que la science est par nature amoral. Les enfants aiment les livres qui finissent bien, pas les histoires banales et amORALES! L'observateur se doit d'être parfaitement amoral et impartial dans le rapport qu'il transmettra aux médecins.

IMMORAL : « qui est contraire à la morale ou aux bonnes mœurs » et « qui agit contrairement à la morale, qui en viole les principes ». Le préfixe *im-*, variante de *in-* « pas », qui a servi à former ce mot, marque la négation. Notons que ce terme a toujours une valeur négative. Ex. Ce roman ne peut être lu par les enfants : on y raconte des histoires immORALES! Cet être profondément immoral a commis des meurtres d'une brutalité déconcertante.

ANOBLIR/ENNOBLIR

ANOBLIR : « accorder à quelqu'un le titre et les droits de la noblesse ». Dans ce contexte, le mot *noblesse* désigne la classe sociale qui exerce certaines charges et jouit de certains privilèges, classe à laquelle on appartient de naissance ou bien à laquelle on accède par sa fonction ou par une désignation du pouvoir central. Le verbe *anoblir* est formé à partir du préfixe *a-*, qui sert ici à marquer le passage d'un état à un autre, et de l'adjectif *noble*. Ex. Le compositeur Jean-Philippe Rameau fut à la fin de sa vie anobli par Louis XIV, honneur qui lui fut rendu en reconnaissance de sa contribution à la culture française. On dit qu'en 1761 Pierre Augustin Caron s'anoblit en achetant un titre de secrétaire du roi, ce qui lui permit de porter légalement le nom de Beaumarchais.

ENNOBLIR : « conférer les qualités morales ou physiques attribuées à la noblesse ». Dans ce contexte, le mot *noblesse* désigne soit un état caractérisé par la dignité ou l'élévation des idées et des sentiments, soit une beauté marquée par l'élégance, la pureté ou la grâce. Par extension, *ennoblir* signifie aussi « améliorer les qualités d'un produit », surtout dans la langue commerciale et publicitaire. Ce verbe est formé à partir du préfixe *en-*, qui sert ici à marquer l'acquisition d'une qualité, et de *noble*. Ex. La capacité de savoir garder un secret est une qualité qui ennoblit l'être humain. Son regard empreint de compassion ennoblit son doux visage. Le temps ennoblit les grands vins. Lorsque nous côtoyons les plus démunis, nos sentiments s'ennoblissent.

BARBARIE/BARBARISME

BARBARIE : ce qui va à l'encontre des valeurs morales. Inhumanité, cruauté, férocité ; état de violence, d'oppression et de tyrannie ; ce qui contrevient aux formes intellectuelles, esthétiques, morales d'un certain humanisme, ou civilisation. Ex. La barbarie nazie.

BARBARISME : faute contre le langage soit dans la forme, soit dans le sens du mot (mot créé ou altéré, dévié de son sens, impropre). Ex. Vous faisez. Vous disez. Solutionner pour résoudre. Nommer pour désigner.

BIMENSUEL/BIMESTRIEL

BIMENSUEL : publication qui a lieu, qui se fait ou qui paraît deux fois par mois.

BIMESTRIEL : publication qui a lieu ou qui paraît tous les deux mois.

CIVIL/CIVIQUE

CIVIL : « relatif à la collectivité et aux rapports sociaux entre citoyens ». Dans le domaine du droit, il signifie « qui concerne les rapports juridiques entre individus » ; ce deuxième sens fait référence à la loi et s'oppose à *criminel*. Cet adjectif peut enfin avoir le sens de « qui ne présente pas de caractère militaire ou religieux ». Ex. La révolte du peuple contre le pouvoir colonial a marqué le début d'une longue guerre civile. Les années bissextiles permettent de faire concorder l'année civile avec l'année solaire. Le droit à la nationalité, un droit civil très important, est inscrit dans plusieurs constitutions. Comment se déroule une cérémonie de mariage civil?

CIVIQUE : « qui concerne le citoyen et sa participation à la vie politique » ; il évoque l'idée d'un devoir dont on s'acquitte librement. *Civique* a également le sens de « qui caractérise un bon citoyen », sens étroitement lié à la notion de civisme. Ex. Le droit de vote est un droit civique. Le sens civique exemplaire dont cet homme a fait preuve a été souligné lors de cet hommage.

CLORE/CLOTURER

CLORE : Le verbe *clore* vient du latin *claudere* « fermer ». En français moderne, *clore* est employé au sens figuré de « déclarer terminé » ou de « mettre fin à », notamment en parlant d'un débat, d'une discussion, de la séance d'une assemblée. On notera que *clore* est un verbe défectif, c'est-à-dire que sa conjugaison est incomplète, certaines formes n'étant plus en usage; seules les formes du

présent de l'indicatif au singulier (*je clos, tu clos, il clôt*), de l'impératif (*clos*) et du participe passé (*clos, close*) sont usuelles. Ex. La séance de l'assemblée fut close très tard en fin de journée. Je suis parvenue à clore la discussion avant qu'elle ne s'envenime.

CLOTURER : Le verbe *clôturer* est dérivé du nom *clôture*, qui est de la même famille que *clore*. On l'emploie notamment avec le sens propre d'« entourer, fermer avec une clôture ». *Clôturer* est aussi utilisé en français avec le sens figuré de « terminer ou déclarer terminée une chose », qu'il partage avec *clore*. Certains ouvrages normatifs considèrent que ce sens figuré de *clôturer* est employé abusivement et qu'il serait préférable de le réserver à *clore*, mais comme ce dernier ne peut pas être employé dans toutes les formes de conjugaison, *clôturer* l'a progressivement remplacé dans ce sens et a réussi à s'implanter dans l'usage. On notera cependant qu'on doit éviter d'employer *clôturer* au sens de « fermer ». Ex. Nous allons clôturer la piscine creusée avec une barrière en fer forgé. Cette année-là, ils clôturèrent la saison théâtrale par la pièce controversée *Les fées ont soif*. Nous clôturerons la séance de travail par une réflexion sur le climat morose qui règne au sein de la direction depuis quelque temps.

COMPREHENSIF/COMPREHENSIBLE

COMPREHENSIF : se dit d'une personne qui comprend les autres et les excuse volontiers. L'adjectif peut aussi avoir, en logique, le sens de « qui embrasse par sa signification un nombre plus ou moins grand d'êtres ». Cette dernière définition suppose que moins un concept désigne d'êtres, plus il est précis et compréhensif. Le suffixe *-if*, ayant servi à former cet adjectif, signifie « qui accomplit l'action exprimée par la base du mot ». Ex. Un professeur compréhensif a plaidé en faveur de l'étudiant accusé de méfait. Le concept d'« animal » est plus compréhensif que le concept d'« être ».

COMPREHENSIBLE : signifie « qui peut être compris facilement » ou « que l'on peut expliquer, admettre facilement ». Le suffixe *-ible*, ayant servi à former cet adjectif, exprime la possibilité passive et a donc le sens de « qui peut être » ou de « que l'on peut ». Il s'emploie essentiellement pour qualifier des textes, des paroles ou des attitudes que l'on comprend, que l'on admet sans difficulté. Ex. Ce livre est compréhensible par les tout-petits. Dans l'état où Joseph se trouve, son geste est compréhensible. Il est compréhensible qu'après cet échec Élise ne veuille plus nous voir.

CONJECTURE/CONJONCTURE

CONJECTURE : signifie « supposition fondée sur des apparences ou des probabilités », ou encore « opinion qui repose sur une hypothèse non vérifiée ». Ce mot est souvent entendu dans l'expression *se perdre en conjectures*, qui signifie « envisager de nombreuses hypothèses, être perplexe ». *Conjecture* est emprunté au latin *conjectura*, dérivé de *conjicere*, qui signifie littéralement « jeter ensemble ». Ex. Faute d'indices, les enquêteurs en sont réduits aux conjectures pour expliquer le mobile de ce meurtre crapuleux. D'abord une conjecture, l'affirmation de Copernic (« Si la terre est une planète, alors elle tourne autour du soleil ») est ensuite devenue une loi. Toutes les explications que vous donnez ne sont que pures conjectures pour masquer votre ignorance.

CONJONCTURE : signifie « situation qui résulte d'un ensemble de circonstances et qui est considérée comme le point de départ d'une action, d'une évolution » et « ensemble des éléments qui déterminent la situation économique, sociale, politique ou démographique à un moment donné ». Il a été formé d'après le latin *conjunctus*, qui signifie « conjoint, concordant ». Ex. Le suicide apparaît comme une réaction à une conjoncture défavorable quant aux relations interpersonnelles, à la santé ou à la situation financière. Les événements du 11 septembre ont transformé les perspectives de croissance économique dans la plupart des pays industrialisés, qui ont dû tenir compte de cette conjoncture imprévisible.

CONTINUATION/CONTINUITE

CONTINUATION : « action de poursuivre quelque chose » ou encore « fait d'être continué, prolongé ». Nous devons prendre une décision au sujet de la continuation de ce projet. Ils ont convaincu les élus de plaider en faveur de la continuation de cette route. Crois-tu en la continuation de la vie après la mort?

En français, la formulation *bonne continuation* est utilisée pour souhaiter à quelqu'un de poursuivre une activité qu'il a commencée de façon agréable. Cette expression est toutefois considérée comme familière lorsqu'elle est employée comme formule de salutation qu'on adresse à une personne dont on prend congé. Ex. Monsieur Lessard nous quittera à la fin de la semaine pour occuper de nouvelles fonctions au sein d'une entreprise de télécommunications. Nous lui souhaitons une bonne continuation! (et non : une bonne continuité). Félicitations à tous ceux et celles qui ont obtenu une bourse pour la poursuite de leurs études! Bonne continuation! (et non : bonne continuité)

CONTINUATION : « caractère de ce qui n'est pas interrompu dans le temps » et « caractère de ce qui est constitué de parties non séparées, de ce qui est continu dans l'espace ». Ce nom est un dérivé de l'adjectif *continu*. Ex. L'importance de la continuité des soins donnés aux patients asthmatiques s'avère cruciale. Dans les dessins d'Escher, la continuité des lignes est souvent une illusion d'optique.

DECADE/DECENNIE

DECADE : « période de dix jours », ou « partie d'un ouvrage ou ouvrage composé de dix livres ou chapitres ». Ce mot a fait naître l'adjectif *décadaire* « qui se rapporte aux décades du calendrier républicain ». Ex. La moyenne des températures de la première décade de novembre est de 1 °C. L'œuvre de Tite-Live est divisée en décades.

DECENNIE : « période de dix ans ». Dans ce cas, c'est le substantif qui a été créé à partir de l'adjectif *décennal*. Ex. L'ONU souhaite que la première décennie du millénaire soit consacrée à la promotion de la paix et de la non-violence. Au cours de la dernière décennie, le secteur des communications a connu une véritable mutation.

DECELER/DESCELLER

DECELER : détecter, découvrir, faire apparaître ce qui était caché. Ex. Il a décelé le complot. Dans son regard, on décelait une pointe de tristesse.

DESCELLER : défaire ce qui est fermé d'un sceau, d'un cachet. Ouvrir ce qui est hermétiquement ou semble l'être. Ex. Desceller un acte, un diplôme. Desceller un cercueil.

DECERNER/DISCERNER

DECERNER : « décider, décréter ». Ce verbe est couramment employé au sens d'« accorder solennellement une distinction à quelqu'un ». On décerne généralement une récompense, que ce soit un prix, un titre, une médaille, etc., mais certains ouvrages de référence attestent aussi *décerner un diplôme*. En droit, *décerner* peut aussi signifier « ordonner par un acte juridique ». Ex. Cette nouvelle bourse sera décernée à un étudiant à la maîtrise en informatique. Elles se sont vu décerner un prix pour leur guide de rédaction épïcène. Le juge d'instruction a décerné un mandat d'arrêt contre deux suspects dans cette affaire de vol à main armée.

DISCERNER : « distinguer, séparer ». Il peut signifier « percevoir de façon distincte, sans ambiguïté », par la vue ou un autre sens, en parlant d'une chose ou d'une personne. *Discerner* peut aussi avoir le sens de « reconnaître clairement la nature ou la valeur de quelque chose » ou de « différencier des choses comparées ». Lorsque le verbe sert à comparer deux choses, il peut être construit avec *de* ou *d'avec*. Cependant, *discerner de* est plus courant que *discerner d'avec*, cette dernière construction étant plutôt utilisée dans la langue soignée ou pour marquer plus fortement une différence. Ex. Depuis son opération au cerveau, Luc a de la difficulté à discerner certaines couleurs. Elle a bien discerné le cri du héron lors de notre promenade. Il est facile de discerner la grande bonté de cette femme. J'ai peine à discerner le vrai du faux dans cette histoire. (ou : à discerner le vrai d'avec le faux)

DEDICACER/DEDIER

DEDICACER : c'est offrir concrètement et gracieusement sa signature sur un objet à quelqu'un, parfois avec quelques mots ou un dessin. Ex. *Dans cette librairie, un auteur célèbre **dédicace** des exemplaires de son dernier roman* (= il y appose sa signature).

DEDIER : c'est offrir ou adresser une œuvre, un objet, une action à quelqu'un en hommage. Une journée dédiée aux orphelins du Sida. *À la radio, pour la Saint-Valentin, nombreux sont les auditeurs à vouloir **dédier** une chanson à leur conjoint* (= ils destinent une chanson à leur conjoint, en guise d'hommage).

DESINTERESSEMENT/DESINTERET

DESINTERESSEMENT : « attitude altruiste marquée par la générosité et l'absence d'intérêt personnel ». Il a aussi un sens particulier dans le domaine de la finance où il signifie « fait de dédommager un créancier, de l'indemniser ». Enfin, *désintéressement* est aussi maintenant employé comme synonyme de *désintérêt*, bien que cet usage soit critiqué par certains qui y voient une ambiguïté possible. Ex. Toute sa vie, cet homme a feint d'agir avec **désintéressement** alors qu'en réalité, son unique but était de prendre le pouvoir. Nous serons bientôt forcés de procéder au **désintéressement** des créanciers. Son **désintéressement** pour le curling remonte au terrible accident dont elle a été victime.

DESINTERET : « absence d'intérêt, de goût pour quelque chose ou quelqu'un ». Ex. Je regrette profondément votre **désintérêt** pour notre nouveau projet. L'attitude de Denise est marquée par

un total **désintérêt** à l'égard de son travail. Le **désintérêt** croissant de sa conjointe pour lui les a menés tout droit au divorce.

DIFFERENCIER/DIFFERER

DIFFERENCIER : « établir une différence, faire apparaître une différence ». Il a pour synonymes distinguer, séparer. Ex. Nous devons différencier ces deux espèces bien qu'elles présentent plusieurs points communs. C'est ce qui différencie la question A de la question B.

DIFFERER : Quand il est construit avec un complément d'objet direct, **différer**, signifie « remettre à plus tard, reporter dans le temps ». Ex. Les avocats ont réussi à différer le jugement pour avoir un délai supplémentaire de réflexion. Quand il est construit avec un complément d'objet indirect (COI), introduit par de, **différer** signifie « être différent de ». Ex. Mon opinion diffère de la sienne (de la sienne est COI de diffère). La situation aujourd'hui diffère totalement de celle d'hier (de celle d'hier est COI de diffère). Ainsi se différencier et différer de sont synonymes. Ex. A se différencie de B ou A diffère de B.

DIGESTE/DIGESTIBLE/DIGESTIF

DIGESTE : « qui a été digéré ». Son sens moderne, « qui se digère facilement », a été développé tardivement par analogie avec son antonyme *indigeste*. On l'emploie aussi avec le sens figuré d'« assimilé, intériorisé par la réflexion » ou d'« acceptable, supportable ». *Digeste* a longtemps été critiqué et jugé familier et il l'est encore aujourd'hui dans quelques ouvrages de référence, bien qu'il soit répandu et formé correctement. On critiquait surtout sa synonymie non essentielle avec *digestible*, qui est arrivé en français bien avant lui, mais on constate aujourd'hui que son sens concret bien répandu dans la langue courante et son sens figuré font de lui un adjectif distinct. Ex. Ta recette de tomates cerises marinées avec de l'ail est peu digeste. Cette version théâtrale est bien plus digeste que l'œuvre originale dont elle s'inspire. Personnellement, j'ai trouvé la rétroaction du directeur plus ou moins digeste.

DIGESTIBLE : « qui est facile à digérer », mais seulement au sens concret, en parlant d'un aliment. On l'emploie surtout dans la langue spécialisée. Ex. La cuisson à la vapeur rendrait les légumes plus digestibles. Est-ce que les aliments biologiques sont plus digestibles pour l'organisme?

DIGESTIF : « qui sert à la digestion » ou « qui est relatif à la digestion », en parlant d'un organe, d'une fonction ou d'une action physiologique, ou au sens de « qui aide à digérer », en parlant d'un

produit naturel ou fabriqué. Ex. La maladie de Crohn est une affection du tube digestif dont la prévalence va en augmentant mais qui est encore méconnue. Pierre souffre de problèmes digestifs depuis quelque temps. La crème de menthe est ma liqueur digestive de prédilection.

DESINTERESSEMENT/DESINTERET

DESINTERESSEMENT : « attitude altruiste marquée par la générosité et l'absence d'intérêt personnel ». Il a aussi un sens particulier dans le domaine de la finance où il signifie « fait de dédommager un créancier, de l'indemniser ». Enfin, *désintéressement* est aussi maintenant employé comme synonyme de *désintéret*, bien que cet usage soit critiqué par certains qui y voient une ambiguïté possible. Ex. Toute sa vie, cet homme a feint d'agir avec désintéressement alors qu'en réalité, son unique but était de prendre le pouvoir. Nous serons bientôt forcés de procéder au désintéressement des créanciers. Son désintéressement pour le curling remonte au terrible accident dont elle a été victime.

DESINTERET : « absence d'intérêt, de goût pour quelque chose ou quelqu'un ». Ex. Je regrette profondément votre désintéret pour notre nouveau projet. L'attitude de Denise est marquée par un total désintéret à l'égard de son travail. Le désintéret croissant de sa conjointe pour lui les a menés tout droit au divorce.

EFRACTION/INFRACTION

EFRACTION : c'est le fait de détruire un système de fermeture, de clôture afin de pénétrer dans un lieu pour y commettre un délit. Ex. Aucune effraction n'ayant été constatée, l'assurance a refusé d'indemniser la victime. Vol avec effraction. *Les cambrioleurs sont entrés dans cette maison par effraction. Ce criminel a commis plusieurs vols avec effraction.*

INFRACTION : « violation, transgression d'une règle, d'une convention d'un engagement, etc. » ou « action, comportement frappé d'une peine définie par la loi ». Ex. Le directeur de l'école ne tolérait aucune infraction à la discipline. Conduire en état d'ébriété constitue une infraction au code criminel. Quand le policier m'a fait signe, j'ai compris que j'étais en infraction.

EGALER/EGALISER

EGALER : « être égal à », que ce soit en quantité ou en qualité (importance, valeur, mérite, etc.). Notons que dans les énoncés qui décrivent une opération mathématique, le verbe *égaler* peut être

au singulier, si l'on considère l'opération comme un tout (ce qui est le cas le plus fréquent), ou s'accorder avec les deux sujets et être au pluriel. Ex. Trois plus trois égale (ou égalent) six. Francis vient d'égaliser le record de Justin. Le nationalisme atteint aux cours de ces années une frénésie jamais égalée auparavant. D'après lui, peu de femmes égalent en beauté les Suédoises.

EGALISER : « rendre égal » ou « niveler, aplanir ». Il a donc un sens plus actif que le verbe *égaler* et présuppose une activité volontaire. Dans le domaine du sport, *égaliser* signifie « rendre la marque égale ». Ex. Le syndicat a sensibilisé l'employeur à l'importance d'égaliser les salaires. Nous devons égaliser le terrain avant d'installer la piscine. Il est important d'égaliser parfaitement les pieds des chaises. Les Autrichiens ont marqué un but et ainsi réussi à égaliser dans les toutes dernières secondes de la partie.

ELUDER/ELUCIDER

ELUDER : *Éluder* signifie « se soustraire adroitement à quelque chose par quelque artifice ou faux-fuyant; éviter, escamoter ». Ce verbe est issu du latin *eludere*, dont le sens est « se jouer de ». L'adjectif *ludique* « relatif au jeu » a une origine semblable. Ex. Chaque fois qu'on leur demande leur âge, les femmes coquettes **éludent** la question. Les personnes timides **éludent** souvent les invitations et les situations où elles doivent parler en public. Certains élèves **éludent** dans leurs textes les difficultés que présente l'accord du participe passé.

ELUCIDER : « expliquer, rendre clair ce qui est complexe, confus, obscur » et « faire la lumière sur un fait énigmatique, incompréhensible ». Ce verbe vient du latin *elucidare* qui signifiait « éclairer » et « rendre clair, expliquer ». Ce dernier a été formé à partir du latin *lucidus*, qui signifie « lumineux » et qui a aussi donné l'adjectif *lucide* et ses dérivés. Ex. Qui est Dieu? Jusqu'ici, même les plus grands théologiens se sont montrés incapables d'**élucider** cette question. De nombreux astrologues affirment **avoir élucidé** les prédictions de Nostradamus. Dans les romans policiers traditionnels, l'intrigue est souvent caractérisée par un meurtre qu'il faut **élucider**.

EMIGRER/IMMIGRER

EMIGRER : « quitter son pays pour aller s'installer dans un autre ». Le préfixe *é-* de ce verbe est une variante de *ex-*, qui signifie « hors de ». C'est donc par rapport au pays de départ qu'on parle d'émigration. Lorsqu'on parle de certains animaux, le verbe *émigrer* peut aussi avoir le sens de « quitter une région pour séjourner dans une autre où le climat est différent ». Ex. De nombreux

Irakiens ont tenté d'**émigrer** pour fuir la guerre. Les oiseaux **émigrent** parce qu'ils manquent de nourriture à l'approche de l'hiver.

IMMIGRER : « entrer dans un pays étranger pour s'y fixer de façon durable ou définitive ». Le préfixe *im-* de ce verbe est une variante du préfixe *in-*, qui signifie « dans, à l'intérieur de ». C'est donc par rapport au pays d'arrivée que l'on parle d'immigration. Ex. Cette famille ukrainienne réside maintenant à Québec. Elle y **a immigré** depuis peu. C'est pour **immigrer** en Belgique que Marcelle **a émigré** du Canada.

EMINENT/IMMANENT/IMMINENT

EMINENT : *Éminent* signifie « qui se distingue par son caractère remarquable, supérieur ». La valeur de cet adjectif est emphatique. Dans la même famille, on trouve le nom *éminence*, employé au figuré dans l'expression *éminence grise* qui signifie « conseiller influent ». Ex. La conférence sera donnée par un **éminent** paléontologue. Nous reconnaissons le rôle **éminent** qu'a joué le général durant la crise.

- Dans ses commentaires, le professeur a souligné les qualités **éminentes** du travail de ce brillant élève.

IMMANENT : *immanent* appartient le plus souvent au vocabulaire de la philosophie. Contrairement à *éminent* et à *imminent*, qui viennent tous deux du latin *minere* qui signifiait « avancer, surplomber », *immanent* est issu du verbe latin *manere*, qui signifiait « rester ». *Immanent* signifie « qui est impliqué ou réside dans la nature d'un être, qui est intrinsèque ». Il s'oppose à *transcendant*, qui signifie plutôt « qui résulte d'une action extérieure ». Ex. Certains théologiens affirment que Dieu est en nous, qu'il est **immanent**.

IMMINENT : L'adjectif *imminent* signifie « qui va bientôt se produire ». Son sens est donc strictement temporel. À l'origine, cet adjectif ne pouvait être employé que lorsqu'on évoquait une menace ou un danger. Depuis le XIX^e siècle, toutefois, cette particularité n'est plus essentielle. Ex. De nouveaux signes nous annoncent le déclenchement **imminent** du conflit. L'accord entre ces deux pays au sujet du désarmement est **imminent**.

EVOQUER/INVOQUER

EVOQUER : *Évoquer* peut signifier « rappeler à la mémoire »; « faire apparaître à l'esprit », souvent par analogie; « aborder »; et « faire apparaître par la magie ». Ce verbe est issu du verbe

latin *evocare*, qui signifiait « appeler à soi, attirer ». Ex. Nous **avons évoqué** nos folies de jeunesse pendant cet agréable souper. La couleur de ce tissu **évoque** le vin. Le cas des sans-abri n'a pas **été évoqué** dans cette étude. Cet homme prétend **évoquer** les esprits.

INVOQUER : *Invoyer* signifie « appeler à l'aide par des prières » et, par extension, « implorer ». Il peut aussi signifier « faire appel à quelque chose pour se justifier ». Ce verbe est issu du verbe latin *invocare*, qui signifiait « appeler, prendre à témoin ». Ex. Je ne sais plus quel saint **invoquer** pour me sortir de ce pétrin. L'accusé **invoque** la clémence du jury. Il **a invoqué** les raisons les plus saugrenues pour justifier son retard. Le juge a autorisé la divulgation de renseignements en **invoquant** le principe de consentement du cabinet.

EXPLIQUER/EXPLICITER

EXPLIQUER : « faire comprendre », « rendre plus clair quelque chose qui est obscur » ou « donner ou constituer la raison, la cause de quelque chose ». À la forme pronominale, il peut également signifier « faire connaître ce qu'on pense ou ce qu'on ressent »; « comprendre quelque chose »; « être ou devenir clair »; ou « discuter avec quelqu'un ». Ex. Peux-tu m'**expliquer** ce problème? Mon fils devra m'**expliquer** le fonctionnement de ce magnétophone. J'aimerais bien que quelqu'un m'**explique** ce texte. Son passé difficile **explique** son comportement. Mon conjoint comprend mal ma réaction; je devrai m'**expliquer** avec lui. Paul **s'explique** mal comment Hélène peut aimer ces films. La différence entre ces deux ouvrages **s'explique** par leur objectif respectif. Lucie et David **se sont expliqués** hier.

EXPLICITER : « formuler nettement, clairement, formellement » ou « rendre plus clair, plus précis ». Ainsi, pour expliciter le contenu d'un texte, par exemple, on peut utiliser des synonymes, avoir recours à des définitions, reformuler ou vulgariser certains passages afin de redire de façon plus claire ce que le texte contient. Ex. L'assureur devrait **explicitier** les clauses de ce contrat. Votre argument ne me convainc pas; veuillez l'**explicitier**. Je ne suis pas certaine d'avoir bien compris ce que tu viens de dire : **explicité** ta pensée.

FUNEBRE/FUNESTE/FUNERAIRE

FUNEBRE : « qui se rapporte aux funérailles » et « qui a rapport à la mort, à la dépouille, à la mémoire d'une personne ». Ex. Une veillée funèbre. Un repas funèbre. Une danse funèbre. Une nuit funèbre.

FUNESTE : « qui cause, qui apporte la mort » et « qui évoque, annonce la mort, le malheur ». Ex. Un jour funeste. Une maladie funeste. Faire des rêves funestes.

FUNERAIRE : « qui est relatif, qui a rapport aux funérailles », « qui commémore le souvenir de la mort de quelqu'un. Ex. un drap funéraire. Un monument funéraire. Un rituel funéraire.

HABILETE/HABILITE

HABILETE : « qualité d'une personne qui exécute ce qu'elle entreprend avec autant d'adresse que d'intelligence ou de compétence » ou « qualité de ce qui est fait avec adresse et compétence ou intelligence ». Ce terme désigne aussi un acte, un procédé qui est fait avec adresse et compétence ou intelligence. Ex. L'**habileté** du jeune Mozart subjuga les souverains d'Europe. L'**habileté** de son argumentation a permis à Jacques de remporter la victoire. Le médecin nous a donné un aperçu des nombreuses **habiletés** nécessaires à l'exercice du métier de chirurgien.

HABILITE : « capacité juridique à faire quelque chose ». Ex. En principe, l'**habilité** à négocier les accords collectifs de l'entreprise n'est reconnue qu'au délégué syndical. Les enfants illégitimes du roi n'ont pas l'**habilité** à succéder au trône.

HABITAT/HABITATION

HABITAT : « ensemble des conditions dans lesquelles vivent les espèces animales et humaines » et, par extension, l' « ensemble des conditions d'habitation, de logement ». Ex. *La forêt vierge est l'habitat naturel des grands singes. On distingue, chez l'homme, l'habitat rural et l'habitat urbain.*

HABITATION : lieu où l'on habite (demeure, logement, maison). *Il se bat pour l'amélioration de l'habitat mais Son habitation est mal isolée. Construire des habitations, changer d'habitation (et non d'habitat).*

INCLINAISON/INCLINATION

INCLINAISON : « état de ce qui est incliné, oblique relativement au plan de l'horizon » ou « action de pencher, position inclinée d'une chose, du corps ou d'une partie du corps par rapport à la verticale ». Ce mot est donc toujours associé à la position (physique) de quelque chose. Ex. L'**inclinaison** de la tour de Pise a rendu célèbre ce chef d'œuvre architectural. Ce mouvement exige des danseurs une **inclinaison** du corps très prononcée. Les graphologues examinent minutieusement l'**inclinaison** de l'écriture.

INCLINATION : mouvement affectif spontané vers un objet ou une fin ou encore une disposition, un goût, un penchant pour quelque chose, ou encore l'action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. Il a aussi le sens littéraire de « mouvement qui porte à aimer quelqu'un ». Ce mot est donc toujours associé à l'expression de sentiments. Ex. Les élèves doués présentent une **inclination** naturelle à apprendre. Selon le protocole, les personnes qui saluent un membre de la famille royale peuvent, à leur convenance, faire une révérence ou une **inclination** de la tête. La princesse de Neufchâtel avoua au chevalier de Navarre l'**inclination** qu'elle avait pour lui.

INCONCILIABLE/IRRECONCILIABLE

INCONCILIABLE : « que l'on ne peut concilier » ; [En parlant de pers.] qui ne peuvent s'entendre, que l'on ne peut faire s'accorder. Ex. *Il ne savait comment concilier l'inconciliable* (ROLLAND, *J.-Chr.*, Révolte, 1907, p. 420). Frères inconciliables.

IRRECONCILIABLE : « qui ne veut pas accepter la réconciliation » ; « qui refuse toute réconciliation » ; [En parlant de pers. ou groupe de pers.] entre lesquelles il n'y a pas de réconciliation possible. Ex. Deux partis irréconciliables. Ennemis irréconciliables.

INFECTER/INFESTER

INFECTER : « provoquer une infection par contamination ». En ce sens, il peut être utilisé à la forme pronominale. Il peut aussi signifier « diffuser des émanations nauséabondes ou malsaines » (sens parfois considéré comme vieilli) et, au figuré, « contaminer, corrompre, souiller moralement ». Ex. Atteint de la rougeole, Marc est resté à la maison afin de ne pas **infecter** ses camarades. Il faut nettoyer la plaie avec un antiseptique pour éviter qu'elle ne **s'infecte**. Les abattoirs situés dans ce quartier **infectent** l'air que respirent les résidents des environs. L'attitude négative de Samuel **a infecté** l'esprit de Renée, qui est de plus en plus morose.

INFESTER : « foisonner et envahir » lorsqu'on parle d'animaux ou de plantes nuisibles. Il peut aussi signifier « ravager un endroit par des actes violents ». En médecine, *infester* signifie « entrer dans l'organisme et l'envahir », lorsqu'on parle de parasites. Ce dernier sens se rapproche du premier sens du verbe *infecter*, mais l'idée de contamination est absente du verbe *infester*. Ex. Les pucerons **infestent** toutes mes plantes. Les pissenlits **infestent** notre terrain. Il y a plusieurs années, des voleurs **infestaient** ce quartier. Ce traitement devrait réduire la quantité de parasites qui **infestent** actuellement l'organisme de Gaétane.

LEGALITE/LEGITIMITE

LEGALITE : est légal ce qui est autorisé par le droit positif existant, ce qui est conforme au texte de la loi. Ex. Respecter la légalité républicaine. Rester dans la légalité.

LEGITIMITE : est légitime ce qui est et doit être reconnu comme juste par tous. Ex. Au Gabon, on ne reconnaît pas la légitimité d'un mariage homosexuel. Les opposants ont attaqué la légitimité de la victoire du Président sortant.

LEGISLATION/LEGISLATURE

LEGISLATION : ensemble des textes de lois et règlements d'un pays ou concernant un domaine, une matière déterminée. Ex. La législation en vigueur. La législation sur l'enseignement primaire privé.

LEGISLATURE : durée du mandat d'une assemblée législative.

MYSTHIFIER/MYTHIFIER

MYSTHIFIER : « berner quelqu'un en abusant de sa crédulité et en s'amusant à ses dépens » et « tromper en déformant la réalité », en parlant d'une personne ou d'une collectivité. Ce verbe, lié au concept de mystification, implique nécessairement l'idée d'une intention malveillante ou abusive. Ex. Cet homme raconte des mensonges avec un ton tellement sincère qu'il **mystifie** même son psychiatre. Lorsqu'il justifie ses actes, ce politicien charismatique semble **mystifier** la population.

MYTHIFIER : « transformer en mythe » et « donner une dimension plus grande que nature », en parlant d'une personne, d'une chose ou d'une situation. Plus rarement, et dans la langue littéraire, il peut aussi signifier « instaurer, créer un mythe »; il est alors employé sans complément. Le concept ici en jeu est le mythe, nom dont est dérivé le verbe *mythifier*, d'où la présence du *h* dans la graphie. Ex. Adulé et **mythifié** par les uns, critiqué et rejeté par les autres, Freud est sans contredit le personnage le plus célèbre de l'histoire de la psychologie. Cette exposition présente des images de l'Égypte moderne et non de l'Égypte **mythifiée** des pharaons et des pyramides. Notre société a tendance à **mythifier** les gens qui exercent des professions libérales. Cette histoire est trop romanesque; le conteur semble encore **mythifier**.

NOTABLE/NOTOIRE

NOTABLE : « qui mérite d'être noté, signalé, relevé » lorsqu'on parle de choses. Lorsqu'on parle de personnes, il signifie plutôt « qui a une position sociale importante »; dans ce sens, *notable* peut aussi être utilisé comme nom. *Notable* est issu du latin *notabilis*, qui avait la même signification, lui-même dérivé du verbe *notare*, qui signifiait « noter ». Ex. Le bulletin de ma fille montre qu'elle a fait des progrès **notables** en français. Ces antibiotiques parviennent à freiner de façon **notable** la progression des infections. Seuls des personnages **notables** font partie de la liste des invités à ce gala prestigieux. Plusieurs **notables** de la ville ont participé à la campagne de financement de cet organisme.

NOTOIRE : « connu de manière évidente par de nombreuses personnes ». Lorsqu'il qualifie une personne, cet adjectif a souvent le sens de « bien connu comme tel » et s'applique généralement à un défaut de la personne dont on parle; parfois, *notoire* peut aussi signifier « célèbre ». Cet adjectif vient du bas latin *notorius*. Ex. L'incompétence **notoire** de ce dirigeant l'a mené à la défaite. Il est **notoire** que les pédophiles incarcérés sont malmenés par les autres prisonniers. Cet homme est un menteur **notoire**.

Ainsi, un fait notable est digne d'être signalé, alors qu'un fait notoire est connu de tous. On doit aussi distinguer les noms correspondant à ces deux adjectifs. Le nom *notabilité*, dérivé de *notable*, peut signifier « fait d'être notable, important » ou « personne notable ». Le nom *notoriété*, de *notoire*, signifie plutôt « fait d'être notoire » et ne peut désigner directement une personne, contrairement à *notabilité*.

OFFICIEL/OFFICIEUX

OFFICIEL : « qui concerne une charge, une fonction ». On l'emploie pour qualifier ce qui provient du gouvernement ou d'une autorité reconnue et compétente; pour qualifier ce qui est reconnu, certifié, organisé, consacré ou rendu public par cette autorité; pour qualifier un bien qui appartient au gouvernement ou à une collectivité publique; ou, avec une connotation péjorative, pour qualifier ce qui est donné pour vrai par l'autorité publique ou une autorité reconnue, mais qui laisse supposer autre chose. Ex. Selon un communiqué **officiel**, le ministre aurait été admis à l'hôpital pour un malaise cardiaque. Les langues **officielles** du Canada sont le français et l'anglais. Le départ à la retraite du chef de police a été souligné lors d'une cérémonie **officielle**. Le président français sera en visite **officielle** au Québec le mois prochain. Des manifestants se sont

réunis devant ce bâtiment **officiel** pour protester contre la présence militaire en terre afghane. La raison **officielle** de ces congédiements massifs ne nous paraît pas crédible.

L'adjectif *officiel* peut aussi qualifier une personne qui a une fonction au sein d'un gouvernement ou qui représente l'autorité publique, et par extension, ce qui est associé à des personnages officiels. Comme nom, *officiel* signifie « personne qui a une fonction publique » ou « organisateur d'épreuves sportives, de concours ». Ex. Le porte-parole **officiel** de l'organisme fera un point de presse sur ce sujet épineux. La voiture **officielle** de la mairesse a été impliquée dans un accident hier matin. Les **officiels** du pays ont promis de réagir avec fermeté et rapidité à cet attentat-suicide. Selon les analystes, l'**officiel** de la partie aurait fermé les yeux sur plusieurs accrochages.

OFFICIEUX : « qui rend service ». Ce mot a d'abord été attesté au sens de « serviable »; cet usage ancien a été conservé dans la locution *mensonge officieux*, surtout utilisée dans la langue littéraire au sens de « qui est dit dans le but de rendre service ou de faire plaisir, sans nuire à personne ». L'usage moderne emploie l'adjectif *officieux* par opposition à *officiel*, c'est-à-dire avec le sens de « sans caractère officiel », de « communiqué par une source autorisée, mais qui n'a pas de garantie officielle ». Ex. Raconter ce mensonge **officieux** lui a permis de rentrer dans les bonnes grâces de sa patronne. Une programmation **officieuse** du festival a été publiée dans les quotidiens de la région, mais les organisateurs ne confirmeront pas cette liste d'artistes avant le mois prochain. Pour le moment, la nouvelle de la démission de la présidente n'est qu'**officieuse**.

OPPRESSER/OPPRIMER

OPPRESSER : « gêner quelqu'un dans sa respiration, comme en lui pressant fortement la poitrine » ou, au sens figuré, « être la cause d'angoisse, d'un malaise moral ». Ex. Depuis son infarctus, Édouard est **oppressé** dès qu'il monte un escalier ou marche un peu vite. Un terrible secret de famille **oppressait** Marguerite.

OPPRIMER : « soumettre à une autorité excessive et injuste, persécuter par des mesures de violence », « entraver l'expression d'un sentiment, d'une idée, etc. », ou dans un registre littéraire, « accabler sous un poids, un fardeau ». Ex. Dans nombre de pays, on **opprime** le peuple en utilisant les forces armées. Les régimes autoritaires et totalitaires se caractérisent par la détermination à **opprimer** la liberté religieuse. Éliminons la pauvreté et la faim qui **oppriment** tant d'êtres humains.

ORIGINAIRE/ORIGINAL/ORIGINEL

ORIGINAIRE : qui tire son origine de tel ou tel lieu, de telle ou telle source. Ex. Le tabac est une plante originaire d'Amérique.

ORIGINAL : « qui vient directement de l'auteur, constitue la source première des reproductions » et « qui semble ne dériver d'aucun modèle, qui est unique, hors du commun ». Par extension, il peut aussi avoir la valeur péjorative de « singulier, bizarre, anormal ». Ex. J'ai préféré la nouvelle version du film *Le survenant* à sa version **originale**. Ma mère offre toujours des cadeaux **originaux**. Nos voisins sont très **originaux** : leur maison arbore des décorations de Noël même en été!

ORIGINEL : « qui date de l'origine » et « qui vient de l'origine », et, dans un contexte religieux « qui remonte à la création, au premier homme créé par Dieu », d'où les expressions *péché originel* et *faute originelle*. Ex. Bien des scientifiques refusent l'idée d'un chaos **originel**. Ses recherches étymologiques lui ont permis de retrouver le sens **originel** de ces mots. L'histoire du péché **originel** a donné lieu à plusieurs interprétations théologiques.

PACIFIQUE/PACIFISTE

PACIFIQUE : L'adjectif *pacifique*, qui appartient à la famille du verbe *pacifier* « rétablir la paix », est attesté depuis le XV^e siècle et viendrait du latin *pacificus* « faire régner la paix » ou du provençal *pacific*. Cet adjectif peut signifier « qui tend à la paix », en parlant de personnes ou de choses, ou « qui se déroule dans la paix », en parlant d'une action. En droit, on utilise la désignation *possesseur pacifique* (ou *paisible possesseur*) pour parler d'une personne qui dispose d'un bien sans faire l'objet de contestations. On notera aussi que l'océan *Pacifique* aurait été nommé ainsi par le navigateur Magellan parce qu'il l'aurait traversé sans y affronter de tempête. Ex. Ils auraient besoin d'un médiateur **pacifique** pour les aider à régler leur différend. Le but de cette rencontre était de mettre fin au conflit entre les deux pays de façon **pacifique**. La manifestation **pacifique** a réuni près de 5000 marcheurs pro-environnement.

PACIFISTE : L'adjectif *pacifiste* a pour sa part été formé d'après *pacifique* au début du XX^e siècle. Il signifie « qui préconise la recherche de la paix ». On l'emploie aussi et surtout comme nom au sens de « partisan de la paix », et parfois avec une connotation péjorative avec le sens de « personne qui cherche la paix à tout prix » ou de « personne qui affirme faire la paix par des moyens illusoires ». Ex. Cet organisme **pacifiste** fait la promotion de moyens de résolution de conflits non violents auprès des adolescents. Cet ex-prisonnier politique consacra sa vie à un

idéal **pacifiste**. Ce sont de jeunes **pacifistes** engagés qui ont organisé cette manifestation pour la paix.

PAISIBLE : Quant à l'adjectif *paisible*, attesté dès le XIII^e siècle, il est dérivé d'une ancienne graphie du nom *paix* (*pais*), à laquelle on a ajouté le suffixe *-ible*. Cet adjectif peut signifier « qui est en paix », « qui ne trouble pas la paix », « qui dégage la paix », « qui n'est pas troublé dans son état de paix », « où règne la paix » ou « qui évoque une impression de sérénité ». Ex. J'ai rencontré un homme séduisant, modeste et **paisible**. À son retour de voyage, j'ai tout de suite senti que son esprit était redevenu **paisible**. Éloïse a vécu son deuil de façon **paisible**, sans qu'il affecte tout son entourage. Ludovic mène une vie **paisible** depuis qu'il s'est établi à la campagne avec sa famille. Je rêve de partir quelques jours dans un hôtel **paisible** où je pourrai me reposer.

PERSONNALISER/PERSONNIFIER

PERSONNALISER : Le verbe *personnaliser* peut signifier « donner un caractère personnel à quelque chose » ou encore « adapter quelque chose à chaque personne », notamment dans le domaine de la commercialisation. Ex. En modifiant plusieurs pièces de sa voiture, Benoît l'a **personnalisée**. Irène a **personnalisé** son espace de travail : elle y a accroché des photos de ses enfants et des affiches de films. Richard a enfin trouvé une compagnie de téléphonie cellulaire qui lui offre un forfait **personnalisé**. Nous enverrons plus de 300 lettres **personnalisées** à d'anciens clients.

Le verbe *personnaliser* a aussi déjà signifié « donner l'apparence d'une personne à quelque chose ». Il vaut toutefois mieux éviter d'employer ce verbe dans ce sens, aujourd'hui réservé au verbe *personnifier*.

PERSONNIFIER : Le verbe *personnifier* peut, en effet, signifier « donner l'apparence ou les caractéristiques d'une personne à une chose abstraite ou inanimée ». Il a également, en parlant d'une personne, le sens d'« incarner, représenter de façon exemplaire un concept abstrait », ce concept étant souvent une qualité ou un défaut. Ex. Cette statue **personnifie** la liberté. L'un des personnages du film **personnifiait** la mort. Toujours à l'heure, Madeleine **personnifie** la ponctualité. Mon collègue Donald **personnifie** le zèle.

L'emploi du verbe *personnifier* pourrait toutefois être équivoque dans certains contextes. Lorsqu'on dit qu'une personne *personnifie* quelque chose, cela peut vouloir dire qu'elle donne l'apparence d'une personne à une chose abstraite, ou bien qu'elle représente de façon exemplaire un concept abstrait, les deux sens étant possibles dans ce genre de construction. Une des façons d'éviter cette

équivoque est d'ajouter *en soi* après le verbe lorsqu'il signifie « incarner, représenter de façon exemplaire un concept abstrait ». Ex. Dumais **personnifie** l'inspiration. (il donne à l'inspiration l'apparence d'une personne. Dumais **personnifie en soi** l'inspiration. (il représente l'inspiration de façon exemplaire)

Par ailleurs, on évitera aussi de confondre les noms *personnalisation* et *personnification*. Ex. La **personnalisation** du service est très importante. Aux yeux de Normand, Odile était une **personnification** de la bonté.

PRESCRIRE/PROSCRIRE

PRESCRIRE : « ordonner formellement, indiquer précisément ce qui est exigé ». En médecine, il signifie également « recommander, conseiller un traitement de façon formelle ». Lorsque le sujet est inanimé, il peut aussi avoir le sens figuré de « dicter, exiger ». Ex. Simon **a prescrit** à son fils de porter un casque lorsqu'il fait de la bicyclette. Le médecin lui **a prescrit** un antibiotique. La bienséance **prescrit** de taire certaines vérités.

PROSCRIRE : « exclure ou bannir d'un groupe » lorsqu'on parle de personnes et, par extension, « rejeter, éliminer » lorsqu'on parle de choses. Il a aussi le sens de « interdire, prohiber ». Ex. En France, il fut une époque où les prêtres **étaient proscrits**. Marie **a proscrit** les produits carnés de son alimentation. Le port de la casquette **est proscrit** dans cette école.

PRESOMPTIF/PRESOMPTUEUX

PRESOMPTIF : en parlant d'une personne désignée d'avance par la parenté ou par l'ordre de la naissance pour succéder à quelqu'un, pour en hériter. Ex. Un héritier **présomptif**.

PRESOMPTUEUX : en parlant d'une personne qui a une grande estime de soi, une grande confiance en soi ; qui a une opinion très avantageuse de soi-même, de ses possibilités physiques ou intellectuelles. Ex. Un écrivain **présomptueux**.

PRODIGE/PRODIGE

PRODIGE : un événement surprenant, qui semble magique ou surnaturel, d'où la locution *tenir du prodige*, qui signifie « être extraordinaire, presque incroyable ». Le terme désigne aussi un acte extraordinaire, un exploit et une personne qui se distingue par le caractère remarquable de ses talents. C'est dans ce sens que le terme est parfois utilisé, comme un adjectif, en apposition.

L'adjectif *prodigieux* et l'adverbe *prodigieusement* lui sont apparentés. Ex. Les aurores boréales illuminaient le ciel et les enfants ébahis croyaient assister à un **prodige**. Travaillant dans des conditions inimaginables, ces médecins ont accompli des **prodiges**. Élève **prodige**, Arthur Rimbaud accumulait les prix, notamment en rhétorique.

PRODIGUE : « qui dépense à l'excès, sans compter ». C'est aussi un nom qui désigne un dilapidateur. La locution *être prodigue de* signifie « distribuer, donner sans compter ». On trouve notamment dans la même famille *prodiguer* et *prodigalité*. Ex. On dit d'Alexandre Dumas père qu'il était un homme **prodigue** et qu'il connut des faillites aussi retentissantes que ses succès. Certains **prodiges** s'avèrent des joueurs invétérés. Un mentor attentionné est **prodigue** de conseils avisés.

En apposition, *prodige* est le plus souvent juxtaposé à *enfant*, ce qui n'est pas surprenant puisque le fait d'être doué a un caractère encore plus prodigieux lorsqu'il est observé chez un enfant. L'expression *enfant prodige* figure ainsi au dictionnaire et désigne un enfant extraordinairement précoce et talentueux.

L'expression *enfant prodigue* fait quant à elle allusion à une parabole de l'Évangile (Luc, XV, 11-32), dans laquelle un garçon prie son père de lui donner sa part d'héritage, qu'il dilapide ensuite, pour revenir ruiné et repentant à la maison paternelle. Par extension, l'expression *enfant prodigue* désigne aujourd'hui l'enfant qui, après avoir quitté ses parents un certain temps, est accueilli à bras ouverts à son retour. Plaisamment, elle se dit aussi de celui qui a délaissé un groupe d'appartenance (politique ou sportif, par exemple) et qui y revient, souvent après avoir connu quelques revers. Il est intéressant de noter que dans cet emploi la signification de *prodigue* est complètement évacuée. On ne compte plus les articles de journaux qui ont pour titre *Le retour de l'enfant prodigue*, ou encore, jouant sur la paronymie, *Le retour de l'enfant prodige*.

PROLIFIQUE/PROLIXE

PROLIFIQUE : productif, foisonnant, abondant. Ex. Un discours **prolifique** est riche en idées. **Un écrivain prolifique c'est-à-dire dont l'œuvre est abondante.**

PROLIXE : bavard, trop long, verbeux, redondant. Ce n'est pas élogieux. s'utilise pour désigner quelqu'un qui délaye ses paroles ou ses écrits, qui se perd en développements superflus. Ex. Un étudiant prolix.

PROLONGATION/PROLONGEMENT

PROLONGATION : « action d'accroître en durée » ou « délai supplémentaire ». Son sens est essentiellement temporel. Ex. On a ordonné la **prolongation** de la détention de ce prisonnier après qu'il a tenté de s'évader. Comme les élèves étaient nombreux à ne pas avoir terminé l'examen, le surveillant leur a accordé une **prolongation** de quinze minutes.

PROLONGEMENT : « action ou résultat d'accroître en longueur dans l'espace », « direction qui est dans la continuité d'un point de repère » ou « répercussion ou suite d'un événement, d'une activité ». Dans cette dernière acception, le nom est souvent au pluriel. Ex. Le **prolongement** de la route 138 entre Havre-Saint-Pierre et Natashquan a favorisé la vocation touristique de cette région. Le tendon constitue le **prolongement** du muscle. Arcturus, une étoile lumineuse, se situe dans le **prolongement** de la queue de la Grande Ourse.

RABATTRE/REBATTRE

RABATTRE : « rabaisser, consentir une réduction ». Ex. *Veux-tu rabattre le capot de la voiture? Le prix des vêtements d'hiver a été rabattu de 50 %* ; « ramener par la force dans une certaine direction ». Ex. *Les chasseurs rabattent le gibier vers l'orée du bois.* ; « accepter ou choisir, à défaut d'autre chose ». Ex. *En hiver, je me rabats sur les légumes en conserve.* La locution **rabattre le caquet à quelqu'un** signifie « le faire taire, le remettre à sa place ».

REBATTRE : « battre de nouveau ». Ex. *J'ai beau rebattre le tapis, rien n'y fait, la poussière s'y est incrustée! Il faudra bien rebattre les cartes après cette partie, pour éviter la tricherie.* L'expression **rebattre les oreilles** (et non *rabattre les oreilles) a pour sens « répéter à l'excès ». Le sens de **rebattre** est le même quand on parle d'un **sujet rebattu** (traité, exploité à l'excès).

RECOUVRER/RECOUVRIR

RECOUVRER : « rentrer en possession de quelque chose qu'on avait perdu » ou « rentrer en possession d'une somme qui nous était due ». Ce verbe est issu du latin *recuperare*, qui signifiait « rentrer en possession de », duquel on a tiré le verbe *recupérer*. Ex. Cet homme **a** miraculeusement **recouvré** la santé. Barbara **a** enfin **recouvré** l'espoir d'avoir des enfants. Françoise **a** **recouvré** la somme que David lui devait. C'est en avril que le gouvernement **recouvre** les impôts.

RECOUVRIR : « mettre une couverture neuve à la place d'une ancienne »; « couvrir complètement »; « se superposer, correspondre parfaitement à »; et, au figuré, « cacher ». *Recouvrir* est dérivé du verbe *couvrir*, lui-même issu du verbe latin *cooperire*. Ex. Nous **avons recouvert** de velours rouge les fauteuils du salon. Le papier peint dont nous **avons recouvert** les murs n'est pas lavable. Des livres **recouverts** de poussière remplissent la bibliothèque. Cette notion **recouvre** deux domaines distincts. La nonchalance de Geneviève **recouvre** en fait une grande sensibilité.

La conjugaison de ces deux verbes peut également prêter à confusion. *Recouvrer* est un verbe du premier groupe. On ne doit donc pas dire *il recouvrit la santé*, mais *il recouvrira la santé*. *Recouvrir*, lui, est un verbe du troisième groupe. À la troisième personne du singulier, le futur simple de *recouvrer* est *recouvrera*, alors que celui de *recouvrir* est *recouvrira*. Certaines formes sont cependant identiques : on dit aussi bien *cet homme recouvre la santé* (du verbe *recouvrer*) que *cet homme recouvre les fauteuils* (du verbe *recouvrir*).

RENONCEMENT/RENONCIATION

RENONCEMENT : On associe surtout le nom *renoncement* aux domaines de la morale, de la religion et de la psychologie. Il peut signifier « fait de cesser volontairement de faire ou de vouloir quelque chose, souvent au nom d'une valeur jugée plus importante », en parlant surtout d'une réalité non matérielle ou d'un ensemble de réalités matérielles, ou, employé sans complément, « fait de se détacher de biens ou d'attachements, de sacrifier ses propres satisfactions au profit d'une plus grande spiritualité ». Ex. Le médecin voulait prouver, par le **renoncement** à son salaire, qu'il travaillait pour des valeurs plus morales que financières. Le **renoncement** au confort est pour lui un acte de solidarité envers les plus démunis. J'ai été fasciné par ma rencontre avec un bouddhiste qui vit dans un total **renoncement**.

RENONCIATION : Quant au nom *renonciation*, il est employé dans le domaine juridique au sens d'« acte par lequel une personne abandonne ses droits », en parlant d'une chose matérielle, d'un moyen de protection ou d'une charge publique ou familiale. On l'emploie aussi parfois avec le sens d'« abandon ». Ex. Un héritier peut procéder à la **renonciation** d'une succession par acte notarié ou par une déclaration judiciaire. Louis a déçu ses partenaires d'affaires en leur annonçant sa **renonciation** à ce projet d'envergure.

RESPECTABLE/RESPECTUEUX

RESPECTABLE : Qui mérite le respect, la considération, qui est digne d'être respecté. [En parlant d'une pers.] Qui est digne du respect d'autrui par son âge, sa position sociale, sa valeur ou son mérite. [En parlant de l'aspect, du comportement d'une pers.] Qui présente les signes extérieurs de la respectabilité, de l'honorabilité. Ex. Un homme respectable.

RESPECTUEUX : Qui témoigne, qui éprouve du respect, de la considération pour quelqu'un. Ex. Un homme respectueux. Des enfants respectueux.

SECUILAIRE/SECULIER

SECUILAIRE : Qui existe, qui a lieu une fois par siècle, à chaque siècle; de cent ans en cent ans ; qui est âgé, qui date d'un ou de plusieurs siècles. Qui a plusieurs siècles, beaucoup de siècles; qui existe depuis plusieurs siècles, depuis longtemps; qui s'étend sur plusieurs siècles, à travers les siècles. Ex. Une fête séculaire. Un événement séculaire. Des traditions séculaires.

SECULIER : Se dit d'un prêtre qui n'appartient ou qui n'est engagé à aucun ordre ou institut religieux. Propre au siècle, à la vie dans le siècle, selon le siècle. Qui appartient au domaine temporel, laïc et profane. Ex. Un prêtre séculier. Un pouvoir séculier ; une autorité, une cour, une justice, une puissance séculière; des tribunaux séculiers.

SIGNALER/SIGNALISER

SIGNALER : c'est appeler ou attirer l'attention de quelqu'un sur une personne ou une chose. On peut de ce fait, par exemple, signaler quelqu'un (ou son comportement dangereux et/ou contraire à la loi) à une autorité, mais pas le signaler, on ne signale pas une personne ni ses actions !

SIGNALISER : c'est ' munir d'une signalisation, donc plus concrètement équiper un endroit d'un panneau indicatif/informatif, jalonner, baliser un lieu, prévenir d'un danger sur une route en installant un panneau de signalisation etc. Ex. Signaler une route.

SOMPTUEUX/SOMPTUAIRE

SOMPTUEUX : « coûteux ». Cet adjectif est employé pour qualifier une chose dont la beauté et le luxe supposent une grande dépense. Par extension, *somptueux* se dit aussi de ce qui est éclatant,

en parlant notamment d'un objet, d'une couleur, d'une œuvre, etc. Ex. La cuisine **somptueuse** de cette villa a été conçue par un cuisiniste québécois. On leur a organisé une fête **somptueuse** pour souligner leur 25^e anniversaire de mariage. Lors de cette réception, la majorité des invités étaient habillés de vêtements **somptueux** dignes des vedettes hollywoodiennes. Les tons de jaune et de rouge de cette toile automnale sont **somptueux**. Ces retraités mènent une vie **somptueuse** depuis qu'ils ont vendu leur commerce à profit.

SOMPTUAIRE : « qui concerne la dépense ». Il a d'abord été employé dans ce sens, notamment dans l'expression *loi somptuaire* qui était utilisée dans l'Antiquité romaine pour parler d'une loi qui réglait les dépenses. Comme ce sens concernait surtout les dépenses de luxe, et par confusion avec le sens de *somptueux*, l'adjectif *somptuaire* s'emploie aujourd'hui dans le sens de « qui est luxueux ». On trouve surtout cette extension dans l'expression *arts somptuaires* « arts décoratifs de luxe non utilitaires », et dans *dépenses somptuaires*, qui s'emploie couramment pour désigner de grandes dépenses, notamment par de grands écrivains, mais dont le sens dit pléonastique est parfois critiqué. Ainsi, selon le contexte, on pourra privilégier des expressions synonymes telles que *dépenses exagérées, excessives, de prestige, d'apparat*.

Ex. Louise est passionnée par les arts **somptuaires**, et surtout par l'orfèvrerie et la mosaïque. Dorénavant, les gestionnaires devront faire approuver les dépenses **somptuaires** qu'ils prévoient. (ou : les dépenses **excessives**) La population devrait pouvoir donner son opinion sur les dépenses **somptuaires** faites par la municipalité pour ce projet auquel personne ne croit. (ou : les dépenses **exagérées**)

STUPEFAIT/STUPEFIE

STUPEFAIT : L'adjectif *stupéfait* vient du latin *stupefactus*, participe passé passif de *stupefacere* « étourdir, paralyser ». Il se dit d'une personne profondément étonnée, surprise au point d'être dans l'impossibilité de réagir dans l'immédiat ou, par extension, d'une attitude qui exprime cet état. On peut être stupéfait *de* quelque chose. Ex. Je suis **stupéfaite de** voir un produit de si grande qualité conçu en si peu de temps. L'annonce de la mort de sa femme le figea; il resta **stupéfait** pendant un long moment avant de fondre en larmes. Elle le regarda d'un air **stupéfait**, puis lui répondit : « Bien sûr que je veux t'épouser! »

STUPEFIE : *Stupéfié* est le participe passé du verbe *stupéfier* qui vient du latin *stupefieri* « être étonné », passif de *stupefacere* « étourdir, paralyser ». Ce verbe signifie « provoquer un étonnement, une surprise intense ». On peut être stupéfié *par* quelque chose. Ex. Sa prestation m'**a stupéfié**.

Elle **a été stupéfiée par** la fin de ce film. **Stupéfiés par** cette nouvelle, ils n'en ont pas dormi de la nuit.

SUJETION/SUGGESTION

SUJETION : État de celui/ce qui est assujéti à quelqu'un ou à quelque chose. État de dépendance (par rapport à quelqu'un), d'assujétissement (à quelqu'un). Ex. La population maudissait souvent cette sujétion où les opposants de ce temps-là vivaient à l'égard des dirigeants au pouvoir. S'affranchir d'une sujétion. Subir une sujétion

SUGGESTION : Action de suggérer; art de faire naître une idée, un sentiment sans l'exposer ouvertement. Proposition qui laisse la liberté d'accepter ou de refuser. Ex. *Formuler, présenter une suggestion.*

TEMPORAIRE/TEMPOREL

TEMPORAIRE : Qui ne dure que pendant un temps limité; qui ne dure qu'un temps. Synon. *court, éphémère, momentané, passager, provisoire.* Ex. *Concession, domicile, fermeture, gouvernement, pouvoir, suppression temporaire*

TEMPOREL : Qui concerne le temps, qui est marqué par le temps qui passe ; ce qui a rapport avec le temps. Ex. déroulement temporel d'un événement.

TEINDRE/TEINTER

TEINDRE/TEINTER : donner une couleur différente à quelque chose », alors que le sens de *teinter* est « donner une teinte, une légère coloration ». Ex. Ma fille veut se **teindre** les cheveux en rouge. Pour se conformer à la mode, elle **a teint** tous ses vêtements en noir. Quand j'équeute des fraises, mes mains se **teignent** de rouge. Après le rinçage, on dirait que ses cheveux blancs se **teintent** de bleu. L'ébéniste **a teinté** le bois pour en faire ressortir les nuances. Son visage se **teinta** de rose sous l'effet de la gêne.

On remarquera, par ces exemples, que les participes passés de ces deux verbes sont également proches; le participe passé de *teindre* est *teint* ou *teinte* (et non *teindu*), alors que le participe passé de *teinter* est *teinté* ou *teintée*.

La conjugaison de ces deux verbes diffère passablement. *Teindre* est un verbe du 3^e groupe, qui se conjugue comme *peindre* ou *craindre*, et comporte certaines particularités, comme un changement de radical selon le temps grammatical : on a par exemple *je teindrai* au futur simple et *je teignais* à l'imparfait. Le verbe *teinter*, quant à lui, est un verbe régulier du 1^{er} groupe, qui se conjugue sur le modèle du verbe *aimer*, et ne présente aucune difficulté.

TENDRESSE/TENDRETE

TENDRESSE : Le nom *tendresse* a le sens abstrait de « sentiment empreint d'affection, de sensibilité et de douceur ». Au pluriel, on l'emploie comme témoignage d'affection, à l'écrit, notamment dans une lettre. Ex. J'ai souvenir de l'immense **tendresse** que ma mère éprouvait pour ses enfants. Les deux amants ont échangé toute la soirée des regards remplis de **tendresse**. J'ai très hâte de vous revoir. Mille **tendresses**.

TENDRETE : Quant au nom *tendreté*, on l'emploie uniquement pour parler de réalités concrètes. Il qualifie une chose qui est peu résistante, qui est molle et qui se laisse facilement travailler. On emploie ce nom particulièrement en parlant d'une matière ou d'un aliment, notamment de la viande. Ex. La cuisson n'a pas altéré la saveur et la **tendreté** de ce bifteck. La **tendreté** d'un fruit est souvent un gage de son bon goût. Les roches calcaires sont utilisées en sculpture pour leur **tendreté**.

Enfin, l'adjectif *tendre* peut notamment exprimer les sens de ces deux noms, c'est-à-dire « qui présente un caractère affectueux, sensible et doux » et « qui est peu résistant, mou », en parlant d'une chose. On l'emploie aussi avec le sens de « qui est doux, pâle », en parlant d'une couleur, et dans les expressions *âge tendre* « jeune âge » et *tendre enfance* « petite enfance ». Ex. Je suis devenue amoureuse de cet homme au cœur **tendre** dès notre première rencontre. Ton gigot d'agneau et tes haricots sont **tendres** et savoureux. Sophie a peint la chambre de son petit dernier d'un bleu et d'un vert **tendres**. J'ai vécu ma **tendre** enfance dans une famille unie.

VENENEUX/VENIMEUX

VENENEUX : L'adjectif *véneux* qualifie essentiellement les végétaux et les substances minérales qui contiennent un poison toxique à l'ingestion. Il vient du mot latin *venenosus* qui voulait dire « qui empoisonne », lui-même dérivé de *venenum*, qui signifiait « poison ». Au sens figuré, *véneux* peut également être employé, dans un style littéraire, avec le sens de « qui a des effets néfastes pour autrui, qui peut faire du mal ». Ex. Ces champignons sont comestibles, mais

ceux-ci sont **vénéneux**. La belladone est une plante **vénéneuse** utilisée en pharmacologie. Cet homme malhonnête a souvent des idées méchantes, voire **vénéneuses**.

VENIMEUX : L'adjectif *venimeux* qualifie pour sa part les animaux qui produisent du venin ou les organes qui le sécrètent. Il a été formé à partir du mot *venin*; c'est pourquoi ce mot s'écrit *venimeux* et non *véneimeux* comme on entend parfois. Au figuré, *venimeux* peut également signifier « empreint de méchanceté, de haine » en parlant d'une personne ou d'un comportement. Ex. Les serpents et les araignées sont des animaux **venimeux**. Lors d'une expédition dans la jungle, ce guide a été piqué par un dard **venimeux**. Pierre était si fâché qu'il lançait des regards **venimeux** à quiconque osait lui parler.

VERDEUR/VERDURE

VERDEUR : Qualité de ce qui est vert, d'une couleur qui tire sur le vert. Ex. La verdure des pâturages, des prés

VERDURE : Couleur verte des organes végétatifs, des végétaux chlorophylliens. Couleur d'une chose naturellement verte ou teinte en vert. Ex. *Verdure des prairies, des prés*.

VERITE/VERACITE

VERITE : connaissance reconnue comme juste, comme conforme à son objet et possédant à ce titre une valeur absolue, ultime ; norme, principe de rectitude, de sagesse considéré comme un idéal dans l'ordre de la pensée ou de l'action. Ex. La vérité scientifique est que la Terre tourne autour du Soleil. La recherche de la vérité doit être le but de notre activité; c'est la seule fin qui soit digne d'elle (H. POINCARÉ, *Valeur sc.*, 1905, p. 1)

VERACITE : qualité morale d'une personne qui ne trompe pas ou qui n'en a pas l'intention ; qualité d'une personne qui se garde de l'erreur et s'emploie à l'éviter dans ses paroles ou dans ses écrits ; caractère de ce qui est conforme à la vérité, à la réalité ; souci, recherche de l'exactitude, de la fidélité au réel, notamment dans la création artistique et littéraire. Ex. La véracité, la sincérité envers soi-même, ce qu'il y a de plus contraire à la politique, voilà aujourd'hui notre pierre de touche pour reconnaître un véritable écrivain (MAURIAC, *Journal occup.*, 1941, p. 317). Il s'agit d'une information dont la véracité pose problème. Le juge émet des doutes sur la véracité du témoignage de l'accusé.

VERSER/VIDER

VERSER : faire couler ou répandre un liquide hors de ce qui le contient. Ex. Il verse de l'eau dans un tonneau. Nous versons du vin à terre.

VIDER : rendre vide un contenant en enlevant ce qu'il contenait. Mon père et ses amis vident chaque dimanche une dizaine de bouteilles de vin.

Section III. Quelques outils de grammaire pour éviter les erreurs les plus fréquentes et construire des phrases correctes et logiques

III.1. L'emploi fautif d'un pronom de reprise

Une erreur possible avec les pronoms personnels consiste à employer un pronom de la troisième personne du pluriel (*ils* ou *les*) pour reprendre un nom singulier. Il y a alors discordance de nombre entre l'antécédent et le pronom de reprise. L'erreur peut aussi porter sur le genre du pronom ; on reprend ainsi un nom féminin par un pronom masculin. Il importe de souligner que lorsqu'un pronom reprend entièrement l'antécédent, les deux éléments doivent partager les mêmes caractéristiques grammaticales : même personne, même genre et même nombre.

Exemple fautif : Mes amis et moi, nous préparons notre rencontre de football. C'est pour cette raison que nous cherchons un stade pour s'entraîner.

Exemple corrigé : Mes amis et moi, nous préparons notre rencontre de football. C'est pour cette raison que nous cherchons un stade pour **nous** entraîner

Exemples fautifs du pronom :

1. Ce groupe de renommée nationale fait danser tout le monde. **Ils** effectueront bientôt une tournée nationale.

Correction : Ce groupe de renommée nationale fait danser tout le monde. **Il** effectuera bientôt une tournée nationale. Ici, le pronom « **Il** » reprend le GN **Ce groupe de renommée nationale**. Il faut bien sûr corriger le verbe.

2. Le sélectionneur a rencontré son équipe peu de temps avant le début de la rencontre. Il **leur** a alors donné les dernières consignes.

Correction : Le sélectionneur a rencontré son équipe peu de temps avant le début de la rencontre. Il **lui** a alors donné les dernières consignes. Ici, le pronom « **lui** » reprend le GN **son équipe**.

3. Quand ce fut le tour du Premier ministre de s'adresser au corps enseignant, il **leur** a parlé des efforts fournis par le gouvernement pour sortir de la crise.

Correction : Quand ce fut le tour du Premier ministre de s'adresser au corps enseignant, il **lui** a parlé des efforts fournis par le gouvernement pour sortir de la crise. Ici, le pronom « **lui** » reprend le GN **corps enseignant**.

4. Il est inacceptable de condamner des personnes pour des crimes qu'**ils** n'ont pas commis.

Correction : Il est inacceptable de condamner des personnes pour des crimes qu'**elles** n'ont pas commis. Ici, le pronom « **elles** » reprend le GN **des personnes**.

5. Un jour, la jeunesse prendra la relève parce qu'**ils** n'auront pas le choix.

Correction : Un jour, la jeunesse prendra la relève parce qu'**elle** n'aura pas le choix. Ici, le pronom « **elle** » reprend le GN **des personnes**.

6. À cause du bruit de la machinerie, notre guide nous a proposé un endroit retiré pour **se** détendre.

Correction : À cause du bruit de la machinerie, notre guide nous a proposé un endroit retiré pour **nous** détendre.

7. Même si le mariage est de moins en moins populaire, Sophie et moi avons décidé, à la grande joie de nos parents respectifs, de **se** marier.

Correction : Même si le mariage est de moins en moins populaire, Sophie et moi avons décidé, à la grande joie de nos parents respectifs, de **nous** marier.

8. Pour **se** trouver un emploi dans notre domaine de spécialisation, mes compagnons de travail et moi avons dû déménager.

Correction : Pour **nous** trouver un emploi dans notre domaine de spécialisation, mes compagnons de travail et moi avons dû déménager.

9. Autour du feu de camp, nous étions toutes assises près d'elle et nous l'écoutions en **se** disant que la vie était belle.

Correction : Autour du feu de camp, nous étions toutes assises près d'elle et nous l'écoutions en **nous** disant que la vie était belle.

III.2. L'emploi erroné d'une préposition simple ou complexe

Il importe de noter que le maniement inapproprié et imprécis, dans nos énoncés, de certaines prépositions simples ou complexes, avilit, à n'en pas douter, la qualité de notre expression orale et écrite. Comme en témoignent les exemples ci-dessous :

1. Le gouvernement se dit tout à fait **en** accord avec la proposition des syndicats.

Correction : Le gouvernement se dit tout à fait **d'**accord avec la proposition des syndicats.

2. C'est à **cause de** sa persévérance et de son intégrité que Mandela triomphe **sur** l'Apartheid

Correction : C'est **grâce à** sa persévérance et à son intégrité que Mandela triomphe **de** l'Apartheid.

3. Dans les pays respectueux des Droits de l'Enfant, les mineurs ne sont ni condamnés ni mis en prison, **grâce à** leur jeune âge.

Correction : Dans les pays respectueux des Droits de l'Enfant, les mineurs ne sont ni condamnés ni mis en prison, **compte tenu de/à cause de/en raison de** leur jeune âge.

4. Pour la fonction qu'il occupe actuellement, il ne doit plus fréquenter n'importe qui et n'importe quel lieu.

Correction : **Par égard pour** la fonction qu'il occupe actuellement, il ne doit plus fréquenter n'importe qui et n'importe quel lieu.

5. Dans son discours à la nation, le chef de l'Etat a émis plusieurs propositions **au niveau de** la politique sécuritaire.

Correction : Dans son discours à la nation, le chef de l'Etat a émis plusieurs propositions **en matière de/à propos de/au sujet de** la politique sécuritaire.

6. **Au niveau de** la conduite de chaque enseignant, les associations des parents d'élèves ont constaté un manque, voire une perte de conscience professionnelle chez certains d'entre eux.

Correction : **En ce qui concerne/du point de vue de/quant à** la conduite de chaque enseignant, les associations des parents d'élèves ont constaté un manque, voire une perte de conscience professionnelle chez certains d'entre eux.

7. En écoutant tous les jours la louange, l'adoration, les slow et le zouk love, ce couple montre clairement qu'il a le goût **pour** la musique douce.

Correction : En écoutant tous les jours la louange, l'adoration, les slow et le zouk love, ce couple montre clairement qu'il a le goût **de** la musique douce/**du** goût **pour** la musique douce.

8. C'est **dans** trois aspects que nous étudierons ce texte, extrait **dans** *Les Misérables* de Victor Hugo

Correction : C'est **sous** trois aspects que nous étudierons ce texte, extrait **de** *Les Misérables* de Victor Hugo

9. Pour n'avoir pas validé son second semestre, cet étudiant devint furieux **après** tous les enseignants du département.

Correction : Pour n'avoir pas validé son second semestre, cet étudiant devint furieux **contre** tous les enseignants du département.

10. Cette femme s'est fâchée **avec** son époux parce qu'il a découché.

Correction : Cette femme s'est fâchée **contre** son époux parce qu'il a découché.

11. Le professeur était trop exigeant, alors j'ai fini par me fâcher **contre** lui.

Correction : Mon directeur de Mémoire était trop perfectionniste, alors j'ai fini par me fâcher **avec** lui.

III.3. L'emploi erroné d'un coordonnant ou d'un subordonnant

On reconnaîtra, en effet, que l'emploi fautif, dans nos phrases, de certains coordonnants et subordonnants, déshonore, incontestablement, la qualité de la langue française que nous parlons. Fort de ce qui précède, examinons, principalement, les exemples suivants :

1. En regardant les nouveaux bacheliers pousser des cris d'allégresse, ces étudiants se sont souvenus du jour **quand** ils avaient été déclarés admis.

Correction : En regardant les nouveaux bacheliers pousser des cris d'allégresse, ces étudiants se sont souvenus du jour **où** ils avaient été déclarés admis.

2. Cette femme se sent doublement trahie **car** son époux l'a trompée et **parce qu'il** l'a trompée avec sa propre sœur.

Correction : Cette femme se sent doublement trahie **parce que** son époux l'a trompée et **qu'il** l'a trompée avec sa propre sœur.

3. Cet homme riche **n'a** pas de femme **ni** d'enfants dans son château : il préfère vivre seul.

Correction : Cet homme riche n'a **ni** femme **ni** enfants dans son château : il préfère vivre seul.

4. Je vous rappelle qu'un intrépide, c'est **quand** une personne est reconnue par son outrecuidance et sa vaillance téméraires

Correction : Je vous rappelle qu'un intrépide, c'est (-) une personne (-) reconnue par son outrecuidance et sa vaillance téméraires

5. L'enseignant doit se faire soigner **parce qu'il** est malade.

Correction : L'enseignant doit se faire soigner **puisque** il est malade

6. **Quand** il raconte ce cauchemar à sa mère, celle-ci l'embrasse très fort dans ses bras et se met à pleurer.

Correction : **Lorsqu'**il raconte ce cauchemar à sa mère, celle-ci l'embrasse très fort dans ses bras et se met à pleurer.

III.4. La construction des subordonnées infinitives et participiales

Tandis dans *L'Art poétique de Boileau*, Antoine Albalat s'attache à souligner qu'« *Écrire, c'est le plaisir de vivre avec une pensée, de la mûrir, de la vêtir, de la faire forte et belle* », dans *L'Art d'écrire enseigné en vingt leçons*, il déclare que « *Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre* ». Ceci pour dire que nous devons absolument accorder une attention particulière à la qualité de chaque énoncé que nous produisons à l'orale aussi bien qu'à l'écrit. Cependant, dans la pratique, il apparaît que ce n'est pas toujours le cas. Comme en attestent les constructions fautives des subordonnées infinitives et participiales ci-dessous :

1. **Après avoir saisi mon exposé de théorie littéraire**, je sortis prendre de l'air.

Correction : **Après que j'eus saisi mon exposé de théorie littéraire**, je sortis prendre de l'air.

2. En mettant bien en évidence sa magnifique démarche et son splendide sourire, le jury aussi bien que la foule ovationne la nouvelle reine de la beauté gabonaise, au sommet de son triomphe.

Correction : En mettant bien en évidence sa magnifique démarche et son splendide sourire, la nouvelle reine de la beauté gabonaise, au sommet de son triomphe, **est ovationnée par le jury aussi bien que par la foule.**

3. Avant de devenir l'une des figures principales du christianisme, rappelons au préalable que saint Paul a été persécuteur des chrétiens et de l'Eglise.

Correction : Rappelons au préalable que saint Paul a été persécuteurs des chrétiens et de l'Eglise **avant de devenir l'une des figures principales du christianisme.**/Rappelons au préalable **qu'avant de devenir l'une des figures principales du christianisme,** saint Paul a été persécuteurs des chrétiens et de l'Eglise.

4. Étant habitué à obtenir tout ce qu'elle désire, ce pauvre homme sait que cette belle et séduisante femme ne renoncera pas facilement la partie.

Correction : Ce pauvre homme sait que cette belle et séduisante femme ne renoncera pas facilement la partie, **étant habitué à obtenir tout ce qu'elle désire.**/ Ce pauvre homme sait qu'**étant habitué à obtenir tout ce qu'elle désire,** cette belle et séduisante femme ne renoncera pas facilement la partie.

5. S'appesantissant sur la recrudescence des crimes rituels sur l'étendu du territoire, le Président de la République cherche à attirer l'attention, à être écouté absolument.

Correction : S'appesantissant sur la recrudescence des crimes rituels sur l'étendu du territoire, **nous constatons que** le Président de la République cherche à attirer l'attention, à être écouté absolument.

6. Peut-on définir la fidélité comme l'art de tromper son partenaire sans qu'il ne s'en rende compte? Avant de prendre position sur la question, les avis de chaque parti seront analysés.

Correction : Peut-on définir la fidélité comme l'art de tromper son partenaire sans qu'il ne s'en rende compte? Avant de prendre position sur la question, **nous analyserons** les avis de chaque parti.

7. Avant de commencer son épreuve, nous pouvons constater que cet étudiant s'en remet toujours à Dieu, sa source d'inspiration.

Correction : Avant de commencer son épreuve, **(-)** cet étudiant s'en remet toujours à Dieu, sa source d'inspiration./ Nous pouvons constater qu'**avant de commencer son épreuve**, cet étudiant s'en remet toujours à Dieu, sa source d'inspiration.

8. Pour ce faire, les similitudes et les différences entre les deux romans seront étudiées.

Correction : Pour ce faire, **nous étudierons** les similitudes et les différences entre les deux romans.

9. Sans fournir la moindre information de son retrait de la course à l'élection présidentielle, les électeurs apprennent quelques heures après l'ouverture des bureaux de vote que Casimir Oyé Mba a finalement décidé de renoncer à sa candidature.

Correction : Les électeurs apprennent quelques heures après l'ouverture des bureaux de vote que Casimir Oyé Mba a finalement décidé de renoncer à sa candidature, **sans fournir la moindre information de son retrait de la course à l'élection présidentielle.**

10. Ayant subtilement laissé voir leur faim, je me résolus à partager mon repas avec mes compagnons de voyage.

Correction : **Mes compagnons de voyage** ayant subtilement laissé voir leur faim, je me résolus à partager mon repas avec **eux.**

III.5. L'usage inapproprié du pronom relatif

Il est certain que l'usage approprié des pronoms relatifs dans bon nombre des énoncés que nous produisons relève presque d'une véritable gageure. Il suffit pour s'en convaincre de se référer aux énoncés suivants :

1. La prochaine fois qu'on se verra, je serai ravi de vous présenter ma compagne Gwladys, **que** je vous parle souvent.

Correction : La prochaine fois qu'on se verra, je serai ravi de vous présenter ma compagne Gwladys, **dont** je vous parle souvent.

2. Les étudiants ne comprennent pas toujours ce **dont** cet enseignant fait allusion.

Correction : Les étudiants ne comprennent pas toujours ce **à quoi** cet enseignant fait allusion.

3. Il s'agit d'une femme **que** son attitude passe d'un extrême à l'autre.

Correction : Il s'agit d'une femme **dont** son attitude passe d'un extrême à l'autre.

4. Ce critique littéraire abordera d'abord un point **qui**, selon lui, personne ne peut reprocher à cet auteur.

Correction : Ce critique littéraire abordera d'abord un point **que**, selon lui, personne ne peut reprocher à cet auteur.

5. Les parents aborderont les valeurs du mariage, ce **que** les enfants restent indifférents.

Correction : Les parents aborderont les valeurs du mariage, ce **à quoi** les enfants restent indifférents.

III.6. La réunion de deux propositions juxtaposées en une proposition avec subordonnée relative

1. Hier, nous avons rencontré une amie ; nous n'étions pas allés au cinéma avec elle depuis trois mois.

Correction : Hier, nous avons rencontré une amie **avec qui / avec laquelle** nous n'étions pas allés au cinéma avec elle depuis trois mois.

2. J'aime beaucoup ce film de Bruce Lee ; il me rappelle mon enfance.

Correction : J'aime beaucoup ce film de Bruce Lee, **qui / lequel** me rappelle mon enfance.

3. Paul est un ami ; nous avons une grande confiance en lui.

Correction : Paul est un ami **en qui / en lequel** nous avons une grande confiance

4. Ils habitent la grande maison. Il y a un lac près d'elle.

Correction : Ils habitent la grande maison près de **laquelle** il y a un lac.

5. Je vais vous montrer un tableau ; j'y tiens beaucoup.

Correction : Je vais vous montrer un tableau **auquel** je tiens beaucoup.

6. Gandhi est un personnage historique ; le monde entier éprouve de l'admiration pour lui.

Correction : Gandhi est un personnage historique **pour qui / pour lequel** monde entier éprouve de l'admiration.

7. Vous allez rencontrer mon parrain ; grâce à lui, ma femme et moi avons passé une merveilleuse lune de miel en Martinique.

Correction : Vous allez rencontrer mon parrain, **grâce à qui / grâce auquel** ma femme et moi avons passé une merveilleuse lune de miel en Martinique.

8. Darlyana est une jeune femme mystérieuse ; je lui ai dédié ses poèmes

Correction : Darlyana est une jeune femme mystérieuse **à qui / à laquelle** j'ai dédié ses poèmes.

9. Elle a rencontré les étudiants lors d'un voyage en Allemagne. Elle correspond avec ces étudiants.

Correction : Elle a rencontré les étudiants **avec lesquels/ avec qui** elle correspond lors d'un voyage en Allemagne.

10. L'arbre est un manguier. Nous nous sommes assis à l'ombre de cet arbre.

Correction : L'arbre **à l'ombre duquel nous nous sommes assis** est un manguier.

III.7. La concordance des temps avec le mode indicatif

Entendons par concordance des temps (expression traditionnelle) ou correspondance des temps (expression qui serait plus exacte), la concordance automatique et mécanique qui existe entre le temps du verbe de **la proposition principale** (qui correspond au moment de la parole), **au mode indicatif** et celui du verbe de **la proposition subordonnée** (qui correspond au fait dont on parle), **au mode indicatif** si l'action est réelle, **au mode subjonctif** si l'action est incertaine ou **au mode conditionnel** si l'action est soumise à condition. Précisons que le temps du verbe de la proposition principale ou phrase matrice tient lieu de point de référence pour conjuguer le verbe

de la proposition subordonnée. Par ailleurs, notons que la proposition subordonnée exprime une action qui se déroule avant – dans le passé – celle de la proposition principale (rapport d'antériorité), en même temps que celle de la proposition principale (rapport de simultanéité) ou après – dans le futur – celle de la proposition principale (rapport de postériorité). Pour se garder de transgresser les règles de la concordance des temps, il est indispensable, devant une proposition dite subordonnée, de se poser la question suivante : le verbe de la subordonnée est-il à l'indicatif, au conditionnel ou au subjonctif. La réponse à cette question déterminera le temps qui correspond à chaque mode. Dans ce point, nous allons insister sur la concordance des temps avec le mode de l'indicatif.

a. L'antériorité

- **Si le verbe de la principale est au présent simple ou au futur simple, le verbe de la subordonnée se mettra au passé composé pour exprimer l'antériorité par rapport au présent.**

Exemple : Dieu seul sait toute la souffrance que cette femme a endurée sur la terre des hommes.
/ Dieu seul saura toute la souffrance que cette femme a endurée sur la terre des hommes.

- **Si le verbe de la principale est au passé composé, au plus-que-parfait, à l'imparfait ou au passé simple, le verbe de la subordonnée se mettra au plus-que-parfait pour exprimer l'antériorité par rapport au passé.**

Exemple : Socrate ne répondait jamais aux questions qu'on lui avait posées par des réponses. / Socrate n'a jamais répondu aux questions qu'on lui avait posées par des réponses. / Socrate n'avait jamais répondu aux questions qu'on lui avait posées par des réponses. / Socrate ne répondit jamais aux questions qu'on lui avait posées par des réponses.

b. La simultanéité

- **Si le verbe de la principale est au présent simple ou au futur simple, le verbe de la subordonnée se mettra au présent simple ou au futur simple pour exprimer la simultanéité par rapport au présent.**

Exemple : C'est son attitude exemplaire qui inspire tous ces étudiants. / Nous irons à la plage si le temps est agréable. / Les étudiants reprendront les cours quand l'allocation d'études sera payée.

- Si le verbe de la principale est au passé composé, au plus-que-parfait, à l'imparfait ou au passé simple, le verbe de la subordonnée se mettra à l'imparfait pour exprimer la simultanéité par rapport au passé.

Exemple : Elle a dit qu'elle venait nous rendre visite bientôt. / Elle avait dit qu'elle venait nous rendre visite bientôt. / Elle disait qu'elle venait nous rendre visite bientôt. / Elle dit qu'elle venait nous rendre visite bientôt.

c. La postériorité

- Si le verbe de la principale est au présent simple ou au futur simple, le verbe de la subordonnée se mettra au futur simple ou au futur proche pour exprimer la postériorité par au présent.

Exemple : Les syndicats annoncent que le président prendra toutes les mesures nécessaires. / Les syndicats annoncent que le président va prendre toutes les mesures nécessaires.

- Si le verbe de la principale est au passé composé, au plus-que-parfait, à l'imparfait ou au passé simple, le verbe de la subordonnée se mettra au conditionnel présent pour exprimer la postériorité par rapport au passé.

Exemple : Les syndicats ont annoncé que le président prendrait toutes les mesures nécessaires. / Les syndicats avaient annoncé que le président prendrait toutes les mesures nécessaires. / Les syndicats annonçaient que le président prendrait toutes les mesures nécessaires. / Les syndicats annoncèrent que le président prendrait toutes les mesures nécessaires.

III.8. La concordance des modes : l'emploi du mode dans la subordonnée

A. L'emploi du mode dans la subordonnée conjonctive complétive

Selon les grammairiens, la subordonnée conjonctive complétive est une proposition subordonnée qui complète, dans la proposition principale, un verbe, un nom ou un adjectif. Elle remplit la fonction de complément d'objet direct ou indirect du verbe, de complément du nom ou de l'adjectif. Elle est le généralement introduite par la conjonction de coordination « que ». L'emploi de l'indicatif ou du subjonctif dans les subordonnées complétives dépend du sens du verbe, de l'adjectif ou du nom qu'elles complètent.

Exemples :

Cette femme dit [qu'elle a la faconde]. Complément du verbe

Ton souhait [que l'enseignant ne vienne pas] n'a pas été exaucé. Complément du nom

Il est content [qu'il parte]. Complément de l'adjectif

a. L'emploi de l'indicatif

La subordonnée conjonctive complétive introduite par que est à l'indicatif lorsque l'événement de la phrase subordonnée est présenté comme certain (Je déclare [que ce cours est intéressant] / il est clair [que ce cours est intéressant]) ou probable (J'ai l'impression [que l'enseignant viendra en retard demain] / il paraît [que l'enseignant viendra en retard demain]), sans nuance de doute, de jugement ou d'affectivité.

Expressions commandant l'emploi de l'indicatif

Verbes ou locutions verbales à construction personnelle de déclaration ou d'opinion	affirmer, annoncer, aviser, avouer, certifier, confirmer, constater, croire, déclarer, dire, écrire, espérer, estimer, imaginer, jurer, penser, prédire, remarquer, savoir, se rendre compte, soutenir, etc.
Adjectifs exprimant la certitude	assuré, certain, convaincu, sûr, etc.
Noms exprimant la certitude ou la croyance	la certitude, la conviction, la croyance, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction impersonnelle exprimant la certitude	il est certain / clair / évident / incontestable / indéniable, c'est certain / clair / évident / vrai, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction impersonnelle exprimant le résultat	il résulte, il se fait, il s'ensuit, il se trouve, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction impersonnelle exprimant la vraisemblance	il me (te / lui) semble, il paraît, etc.

Exemples :

1. On espère que vous ne serez pas déconcerté par nos résultats.
2. Sans vouloir t'offenser, il me semble que tu pourrais te laver les mains.

b. L'emploi du subjonctif

En revanche, on emploiera le subjonctif dans la subordonnée conjonctive complétive introduite par « que » lorsque l'événement est envisagé dans la pensée à la suite d'un souhait ou d'un ordre (Je veux [que vous restiez attentifs] / il faut [que vous restiez attentifs]) ou teinté d'une nuance sentimentale (Je suis heureux [que vous soyez rentrée très tôt] / C'est malheureux [que vous ne puissiez manger]) ou encore fait l'objet de doute ou de réticence du locuteur (Je doute [que vous soyez aussi efficace [que vous le prétendez]] / il est peu probable [que vous soyez aussi efficace [que vous le dites]])

Expressions commandant l'emploi du subjonctif

Verbes ou locutions verbales à construction personnelle exprimant la volonté, l'ordre, la prière, le désir, le souhait	aimer mieux, approuver, attendre, avoir envie, commander, consentir à, défendre, demander, désapprouver, désirer, exiger, interdire, ordonner, permettre, préférer, proposer, recommander, s'attendre à, souhaiter, tenir à, tolérer, vouloir, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction personnelle exprimant la négation, le doute ou l'incertitude	craindre, désespérer, douter, nier, contester, il est douteux, il est possible, il est discutable, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction personnelle exprimant un sentiment	aimer, avoir peur, détester, préférer, regretter, se réjouir, s'étonner, adorer, craindre, être surpris / triste / content, il est fâcheux / amusant / surprenant / étonnant / utile, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction impersonnelle exprimant la possibilité	il arrive, il se peut, il y a des chances, il est possible / impossible, c'est possible / impossible, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction impersonnelle exprimant la nécessité	ex il faut, il s'agit, il suffit, il est essentiel / important / nécessaire, c'est essentiel / important / nécessaire, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction impersonnelle exprimant le doute	il est douteux / improbable / peu probable, c'est douteux / improbable / peu probable, etc.
Verbes ou locutions verbales à construction impersonnelle une appréciation ou un jugement	il convient, il importe, il suffit, il vaut mieux, il est bon / dommage / exclu / heureux / juste / préférable / rare / triste / utile, c'est bon / dommage / exclu / heureux, etc.
Adjectifs exprimant un sentiment	content, contrarié, déçu, désolé, ennuyé, fâché, fier, furieux, heureux, inquiet, malheureux, triste, etc.
Noms exprimant un sentiment ou un désir	la crainte, le désir, la joie, la peur, le regret, le souhait, etc.

Exemples :

1. Nous aimerions bien que vous travailliez plus.
2. Elle désire que tous ses vœux soient exaucés.

c. L'emploi facultatif de l'indicatif ou du subjonctif

Dans certaines subordonnées complétives, le choix est possible entre l'indicatif ou le subjonctif. On emploie l'indicatif si on veut exprimer un fait que l'on considère comme vrai ou probable (Je ne pense pas [qu'il pleuvra aussi demain]). On emploie le subjonctif lorsque l'événement de la phrase subordonnée n'est pas présenté comme vrai ou probable, mais qu'il est simplement envisagé dans la pensée (Je ne pense pas [qu'il soit nécessaire d'y aller]).

Emplois facultatifs de l'indicatif ou du subjonctif

Négation d'une certitude	Il n'est pas certain / évident / vrai, etc. Ce n'est pas certain / évident / vrai, etc.
Négation d'un doute	Je ne doute pas, il n'y a aucun doute, il n'y a pas de doute, etc.
Négation d'un fait vraisemblable	Je ne crois pas, je ne pense pas, il n'est pas vraisemblable. Ce n'est pas vraisemblable, etc.
Interrogation au sujet d'une certitude	Est-il certain/ évident / vrai ?, etc.
Interrogation au sujet d'un doute	Doutez-vous ?, etc.
Interrogation au sujet d'un fait vraisemblable	Croyez-vous, pensez-vous, est-il vraisemblable ?, etc.

Verbes ou locutions verbales	Admettre, comprendre, concevoir, supposer, il est probable, il semble, etc.
Noms abstraits	Le fait, l'idée, l'hypothèse, etc.
Noms exprimant l'espoir	L'espoir

Exemples :

1. Il semble qu'on ne **pourra** ou **puisse** pas lui extraire sa dent sans l'anesthésier.
2. Les étudiants avaient cherché à rencontrer les autorités décanales dans **l'espoir** qu'elles **pourraient** ou **puissent** résoudre leur problème.
3. Il refuse d'admettre qu'ils étaient ou aient été ensemble sur les lieux du crime.
4. Nous ne prétendons pas qu'il **est** ou **soit** absolument nécessaire que vous suspendiez les activités pédagogiques.

B. L'emploi du mode dans la subordonnée circonstancielle

Rappel :

La subordonnée circonstancielle est une phrase qui est enchâssée dans une phrase de niveau supérieur, dont elle dépend. Elle exprime une circonstance (but, cause, concession, temps, etc.). Elle est introduite par un subordonnant (à condition que, à moins que, après que, même si, moins... que, parce que, plus... que, etc.) : « Mon chien vient [quand je l'appelle]. »

Il arrive qu'une subordonnée circonstancielle soit enchâssée dans une autre phrase subordonnée dont elle dépend : « Je pense [qu'il faudrait partir [avant qu'il pleuve]]. »

Dans certaines subordonnées circonstancielle, on emploie l'indicatif, dans d'autres, le subjonctif, selon des règles strictes. Ce sont les subordonnants qui régissent le sens de la subordonnée (but, cause, concession, temps, etc.) et ce sont eux qui commandent l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif.

Exemples :

1. Sachons éviter les offenses puisque nous ne savons pas supporter. (Sénèque)
2. Il y a des services si grands qu'on ne peut les payer que par l'ingratitude. (Alexandre Dumas)
3. Il ne peut pas pleuvoir chez le voisin sans que nous ayons les pieds mouillées. (proverbe chinois)

4. La mort vient avant que nous puissions avoir à vivre.

Emploi du mode selon la circonstance exprimée

Mode indicatif	Mode subjonctif
<p>Cause ou justification. Conjonctions : comme, étant donné que, parce que, puisque, vu que, du fait que, sous prétexte que, etc. Exemples : Etant donné qu'il a commis de nombreuses fautes directes, il a perdu confiance en lui. L'enfant pleure parce qu'il a faim. Vu que Paul n'est pas disponible, je fais appel à toi. La réalisation du projet est compromise du fait que le directeur a démissionné.</p>	<p>Cause ou justification. Conjonctions : non que, ce n'est pas que, soit que... soit que. Exemples : Je ne vais pas avec ma femme à l'église, non que je n'en aie pas en vie, mais j'ai un article d'un ouvrage collectif à terminer pour lundi prochain.</p>
<p>Comparaison. Conjonctions : aussi... que, comme, de même que, moins... que, plus... que, tel que, ainsi que, autant que, plutôt que, d'autant moins que, de la même façon que, autrement que, plus que, tel que, comme si, etc. Exemples : Cet enfant est aussi intelligent que son père. Ces élèves travaillent plus que les enseignants ne l'imaginent. Il a élevé cet enfant comme s'il en avait été le père géniteur. Il travaille autant que le ferait son patron.</p>	
	<p>Concession. Conjonctions : bien que, encore que, malgré que, où que (d'où que), quel que, quelque... que, qui que, quoi que, quoique, si tant est que, etc. Exemples : Qui que vous soyez, sonnez avant d'entrer. Où que j'aille, les difficultés seront toujours les mêmes. Quoi que je fasse, c'est toujours la même histoire. Son chef hiérarchique lui a mis une note bien qu'il ne l'ait pas méritée. Quoique Jean soit doué, il n'est pas parvenu au plus haut niveau.</p>
	<p>Opposition ou restriction. Conjonctions : au lieu que, sans que, non (pas) que, plutôt que, etc. Exemples : Nous pensons les pèlerins préfèrent venir à pied plutôt que nous allions les chercher. Nous prenons nos parapluies, non (pas) qu'il pleuve, mais pour nous protéger du soleil.</p>
	<p>But ou souhait. Conjonctions : afin que, de crainte que, de façon que, de manière que, de peur que, de (telle) sorte que, en sorte que, pour que, etc. Exemples : J'ai monté le son de manière que/de façon que tu puisses entendre la musique depuis la chambre. J'ai téléphoné très tôt de peur que/de crainte que tu partes sans connaître la nouvelle. J'ai dépensé une fortune pour que tu fasses des études.</p>
<p>Temps. Conjonctions : après que, aussitôt que, comme, depuis que, dès que, pendant que, quand, lorsque, au moment où, tant que, tandis que, chaque fois que, une fois que, à peine... que, etc. Exemples : Il répond toujours quand je lui téléphone. Pendant que tu dormais, j'ai fait mes exercices de grammaire. Depuis qu'il habite ici, il est malade.</p>	<p>Temps. Conjonctions : avant que, en attendant que, jusqu'à ce que, etc. Exemples : La bombe a été découverte avant qu'elle n'explose. Il a parlé jusqu'à ce que l'on demande de se taire.</p>
<p>Conséquence. Conjonctions : au point que, de telle façon que, de (telle) manière que, de (telle) sorte que, en sorte que, si bien que, à tel point que, tant et si bien que, si... que, tant... que, tellement... que, etc. Exemples : Il pleut au point qu'on ne voit plus bien la route. Les étudiants ont tellement d'exposés à</p>	<p>Conséquence. Conjonctions : assez pour que, suffisamment pour que, trop pour que, etc. Dans une phrase matrice interrogative ou négative : au point que, si... que, tant... que, tellement... que, etc. Exemples : Il y avait assez de boissons pour que nous restions jusqu'au petit matin en boîte. Avez-vous</p>

préparer qu'ils ne répondent plus au téléphone. Il a passé plus de temps à s'amuser, si bien qu'/de sorte qu'il a pris un retard considérable dans la rédaction de son mémoire de fin de cycle.	tant de travail que vous ne puissiez répondre au téléphone ?
Hypothèse ou condition. Conjonctions : excepté si, du moment que, si jamais, sauf si, selon que, suivant que, au cas où, même si, quand bien même, si, que : lorsqu'il reprend un si hypothétique, etc. Exemples : Du moment que tu le veux, cela marchera. Au cas où il ferait beau demain, nous pourrions envisager une promenade dans les bois. Si / si jamais il faisait beau demain, nous pourrions envisager une promenade à la plage.	Hypothèse ou condition. Conjonctions : à condition que, à moins que, à supposer que, en supposant que, en admettant que, pour peu que, pourvu que, soit que... soit que, supposé que, dans l'hypothèse où, etc. que : lorsqu'il reprend un si hypothétique. Exemples : Pour peu/pourvu que tu le veuilles. Il sera déclaré champion du monde à condition que ses contrôles anti-dopage soient bons. En admettant que / en supposant que / à supposer que / la décision soit prise.

III.9. Les impropriétés et incorrections les plus courantes de la langue française

Il importe de s'attarder dans le présent sous-point aux impropriétés et incorrections les plus de la langue française. Bien que la nuance entre ces deux termes soit difficile à cerner, on se gardera de confondre l'impropriété, qui désigne « *l'emploi inapproprié d'un mot, d'un style ou d'une expression dans un sens qu'il n'a pas* » avec l'incorrection qui concerne « *ce qui est incorrect dans un énoncé ou un texte* ». Retenons qu'un recueil d'impropriétés et d'incorrections langagières altèrent la qualité de l'expression orale et écrite d'un grand nombre de locuteurs de ladite langue. Ces impropriétés et incorrections langagières peuvent être des anglicismes, des archaïsmes, des solécismes, des barbarismes, des pléonasmes, des ambiguïtés, des contresens. Qu'on prenne ici pour exemple, les diverses tournures verbales ou non verbales incorrectes les plus régulièrement rencontrées dans nos documents écrits comme dans nos conversations quotidiennes.

1. Les anglicismes

L'usage du français contemporain est marqué par de nombreux anglicismes. Il faut entendre par « anglicisme », un mot, une locution, une orthographe, une structure syntaxique ou une acception qu'un usager de la langue de Molière emprunte légitimement ou non à la langue de Shakespeare. Pendant que certains emprunts sont déjà admis depuis longtemps dans la langue française et même aux dictionnaires académiques, d'autres sont critiqués et jugés abusifs, impropres, voire inutiles en raison de l'existence des équivalents en français pour désigner les réalités exprimées. Ce qu'il est convenu d'appeler « anglicisme » se conjugue au pluriel. Ainsi parle-t-on d'anglicisme orthographique, sémantique, lexical, syntaxique, typographique, etc.

1.1. L'anglicisme orthographique

Il s'agit de la confusion orthographique par laquelle on prête l'orthographe d'un mot anglais à un mot de la langue française. Exemples :

- Dance pour **danse**
- Language pour **langage**
- Manicure pour **manucure**
- Connection pour **connexion**

1.2. L'anglicisme sémantique

C'est l'affectation du sens d'un mot proprement anglais à un mot français. Il s'agit donc d'un mot français utilisé dans le mauvais contexte. On le reconnaît, ironiquement, sous l'appellation de faux ami Exemples :

- Développer une maladie (*to develop a disease*) pour contracter une maladie
- Quitter ou abandonner son emploi (*to resign from his job*) au sens de démissionner de son emploi
- Identifier des problèmes (*to identify problems*) au sens de déceler des problèmes
- Identifier des solutions (*to identify solutions*) au sens de proposer des solutions
- Identifier des lacunes (*to identify gaps*) au sens de découvrir des lacunes
- Identifier les priorités (*to identify priorities*) au sens de déterminer les priorités
- Identifier les objectifs (*to identify targets*) au sens de retenir / définir
- Rencontrer des difficultés (*to encounter difficulties*) au sens d'éprouver des difficultés
- Être confiant que (*to be confident that*) pour être persuader que/être convaincu que/avoir bon espoir que/ne pas douter que
- Compléter un formulaire (*to complete a form*) pour remplir un formulaire
- Certificat de naissance (*birth certificate*) au sens d'acte de naissance
- Contrôler la situation (*have the situation under control*) au sens de maîtriser / avoir la situation en main
- Contrôler le marché (*to control the market*) au sens d'être le roi du marché/dominer

- Une copie d'un article de revue / une copie d'un journal étranger / une copie du contrat de vente (*a copy of a journal article / a copy of a foreign newspaper / a copy of the contract of sale*) au sens d'un exemplaire d'un article de revue...
- Couper les prix au sens de réduire / vendre au rabais
- Des résultats corrects (*correct results*) au sens des résultats exacts
- Définitivement, cet athlète va remporter la course au sens de sans aucun doute/assurément/décidément
- C'est définitivement mieux ainsi au sens de indiscutablement / indéniablement / certainement
- Développer un nouveau système (une technique) (*to develop a new system*) au sens de concevoir / élaborer / mettre au point
- Ce livre est disponible dans toutes les librairies au sens de en vente
- Des mesures drastiques au sens de draconienne/radicales/énergiques
- Finaliser un travail (*to finalize a work*) au sens de terminer/parachever/mettre la dernière main à
- Dans le futur (*in the future*) au sens de à l'avenir
- Initier des mesures au sens d'instaurer
- Initier une affaire au sens de lancer/inaugurer
- Une ligne complète d'articles ou de produit au sens de un assortiment/une gamme/un éventail/un ensemble/une collection/une série
- Etre opérationnel au sens d'être en vigueur, en activité, en service, en exploitation, être ouvert, fonctionner
- Saisir ou profiter de l'opportunité au sens [...] l'occasion
- Filière offrant de grandes opportunités au sens [...] possibilités/perspectives
- Faire passer une loi au sens de faire adopter ou voter une loi
- Avoir toutes les qualifications requises pour occuper un emploi au sens de [...] la compétence/la formation/les qualités
- Etre supposé faire qqch au sens d'être censé faire qqch
- Syllabus au sens de sommaire/plan de cours
- Supporter une équipe au sens de soutenir
- Avoir une belle température au sens de faire beau
- Article de seconde main au sens [...] d'occasion

- Dépendant de ce que vous voulez faire pour selon l'intention que vous avez
- Concernant votre demande au sens de au sujet de votre demande
- Année académique au sens d'année scolaire ou universitaire
- Réaliser au sens de prendre conscience
- La personne en charge au sens de la personne responsable
- Gardez la ligne au sens de ne quittez pas
- Avoir une chance au sens d'Avoir une possibilité
- Etre en charge de (*to be in charge of*) au sens d'être chargé de (pour une tâche ou un domaine d'activité), être responsable de (pour une organisation)

1.3. L'anglicisme lexical

Il s'agit de l'emprunt non reconnu à la langue anglaise d'un mot ou d'une expression alors que ce mot ou cette expression existe déjà en français. Exemples :

- Feedback pour rétroaction
- Remake pour nouvelle adaptation
- Best-seller pour succès en librairie
- Coach pour entraîneur, mentor
- Pacemaker pour stimulateur cardiaque
- Gloss pour brillant à lèvres
- Brainstorming pour remue-méninges
- Challenge pour défi
- Booster pour relancer, augmenter, stimuler

1.4. L'anglicisme syntaxique

C'est la traduction littérale d'une phrase ou d'une expression anglaise. Exemples :

- Vous êtes demandé au téléphone au lieu de on vous demande au téléphone
- Je marche sur la rue au lieu de je marche dans la rue
- Aller en grève au lieu de faire grève
- Vivre en campagne au lieu de vivre à la campagne
- Etre sous observation au lieu d'être en observation

1.5. L'anglicisme typographique

Anglicismes qui portent sur les symboles et les abréviations. Exemples :

- Mr au lieu de M.
- Dr au lieu de D^r
- No au lieu de N^o

1.6. L'anglicisme locutionnel

C'est la traduction littérale de locutions propres à la langue anglaise. Exemples :

- Annonces classées (calque de *classified advertisements*) au lieu de petites annonces
- Centre d'achats (calque *shopping centre*) au lieu de centre commercial
- Prendre pour acquis (calque de *to take for granted*) au lieu de tenir pour acquis
- Retourner un appel (calque *to call back*) au lieu de rappeler
- Etre dans le même bateau (calque *to be in the same boat*) au lieu d'être dans le même cas
- Laisser savoir (calque de *to let know*) au lieu de faire savoir
- Être en charge (calque de «*in charge of*») au lieu d'être chargé de
- Faire du sens (calque de «*make sense*») au lieu d'avoir du sens

2. Les archaïsmes

On entendra par « archaïsme », des mots, des expressions ou des tournures qui se rapportent à la langue et au style d'une époque antérieure à celle où ils sont employés. Bien que certains soient encore usités dans le français moderne, il n'en demeure pas moins que d'autres ont disparu ou sont en voie de disparition de l'usage standard. Exemples :

- Dispendieux pour cher
- Plaisant pour aimable, agréable
- Présentement pour actuellement, à présent
- Connecter pour brancher
- Garde-robe pour placard

- Barbier pour coiffeur
- Linge pour vêtements
- Proche de au lieu de près de

3. Les solécismes

On entendra par « solécisme » une faute contre les règles de la syntaxe au regard de la grammaire. Bien entendu, cette faute peut porter par exemple sur l'emploi incorrect d'une préposition, d'une conjonction ou d'un pronom relatif, du verbe donné à la place d'un autre verbe (par exemple « être » à la place d'« avoir » vice versa), etc. Exemples :

Formes fautives	Formes correctes
C'est à cause de l'intervention des médecins, que tout s'est bien passé.	C'est grâce à l'intervention des médecins, que tout s'est bien passé.
A chaque fois / A chaque fois que	Chaque fois / Chaque fois que...
A compte-gouttes	Au compte-gouttes
A part que...	Sauf que / Excepté que / Hormis que
A : Je n'aime pas les dictateurs. B: Moi aussi.	A : Je n'aime pas les dictateurs. B: Moi non plus
C'est lui dont on parle. C'est de lui dont on parle.	C'est de lui qu'on parle.
Causer à quelqu'un.	Causer avec quelqu'un.
Au fur et à mesure qu'avance le troupeau...	A mesure qu'avance le troupeau...
Au nom du Président et à mon nom personnel...	Au nom du Président et en mon nom personnel...
C'est ici où on mange.	C'est ici qu'on mange / C'est ici que l'on mange
Ce que j'ai besoin.	Ce dont j'ai besoin.
Dix à quinze étudiants	Dix ou quinze étudiants
Crier (sur / après) quelqu'un	Crier contre quelqu'un
D'ici demain	D'ici à demain
De façon à ce que / De manière à ce que	De façon que / De manière que
J'ai été au spectacle.	Je suis allé au spectacle.
Pour pallier à cette lacune, je m'en occuperai.	Pour pallier cette lacune, je m'en occuperai
De la Sixième en Terminale	De la Sixième à la Terminale
De toutes les façons / De toutes les manières (= de plusieurs façons, de plusieurs manières)	De toute façon / De toute manière (= en tout cas)
Demander après quelqu'un	Demander quelqu'un
Des fois, il fait chaud	Parfois il fait chaud / Quelquefois il fait chaud
En Afrique, la maternité et la soumission s'interfèrent.	En Afrique, maternité et soumission interfèrent.
Etre devant un dilemme	Etre enfermé dans un dilemme
Faciliter la tâche à quelqu'un	Faciliter la tâche de quelqu'un
Fixer quelqu'un	Regarder fixement quelqu'un
Il confond le respect à l'hypocrisie.	Il confond respect et hypocrisie.

chercher après quelqu'un	chercher quelqu'un
être en colère après quelqu'un	être en colère contre quelqu'un
Il est aussi grand comme moi.	Il est aussi grand que moi.
différencier le vrai d'avec le faux	différencier le vrai du faux
échouer un examen	échouer à un examen / échouer à qqch
J'ai été en voyage à Cuba.	Je suis allé en voyage à Cuba.
On se rencontre demain midi.	On se rencontre demain à midi.
Pas un seul membre était présent.	Pas un seul membre n'était présent.
Nous, on est allé au restaurant.	Nous, nous sommes allés au restaurant.
À ce qu'il paraît que...	Il paraît que...
Je me rappelle de notre rencontre. / Je m'en rappelle. / se rappeler des bons moments	Je me rappelle notre rencontre. / Je me le rappelle. / se rappeler les bons moments
comme si rien n'était	comme si de rien n'était
Il a téléphoné le responsable.	Il a téléphoné au responsable. Il lui a téléphoné.
<i>il n'est pas °prêt de changer d'avis;</i>	Il n'est pas près de changer d'avis
je me rappelle °d'elle	je me la rappelle, je me rappelle cette femme
il a °retrouvé la santé, la liberté	Il a recouvré la santé ; la liberté
les experts considèrent votre proposition° irréalisable	les experts considèrent votre proposition° comme irréalisable
elle est partie sans qu'on °ne s'en aperçoive	Elle est partie sans qu'on s'en aperçoive
nous °avons convenu de nous rencontrer demain	nous sommes convenus de nous rencontrer demain
au tout début, °à la toute fin	tout au début, tout à la fin,
Il est probable qu'il soit malade.	Il est probable qu'il est malade.
Il étudie dans le but de réussir ses concours.	Il étudie en vue de réussir ses concours. Il étudie pour réussir ses concours. Il étudie dans le dessein de réussir ses concours. Il étudie dans l'intention de réussir ses ...
Nous informons aux élèves que...	Nous informons les élèves que
Nous sommes solidaires avec la population.	Nous sommes solidaires de la population.
Nous vous exhortons de bien travailler.	Nous vous exhortons à bien travailler.
Il se prépare pour voyager.	Il se prépare à voyager.
Il sèche les cours, soi-disant qu'il est malade.	Il sèche les cours sous prétexte qu'il est malade
Ils ont trois enfants en charge.	Ils ont trois enfants à charge.
Opérer quelqu'un à l'œil	Opérer quelqu'un de l'œil
Où en es-tu avec tes études ?	Où en es-tu de tes études ?
J'ai comme l'impression que...	J'ai l'impression que... J'ai le sentiment que...
J'ai dit « poison » au lieu de « poisson » : le professeur m'a corrigé.	J'ai dit « poison » au lieu de « poisson » : le professeur m'a repris
J'ai hérité ce pouvoir	J'ai hérité de ce pouvoir / J'ai hérité ce pouvoir de mon père
Aussi étonnant que cela paraisse	Si étonnant que cela paraisse
Pour ne pas qu'il meure	Pour qu'il ne meure pas
Suite à votre lettre du...	En réponse à votre lettre du... En référence à votre lettre du...
Surtout qu'il est paresseux	D'autant (plus) qu'il est paresseux
J'ai viré cinq millions de francs CFA dans ton compte bancaire.	J'ai viré cinq millions de francs CFA sur ton compte bancaire
C'est là où je vais	C'est là que je vais
Il était absent de l'audience	Il était absent au moment de l'audience
Ce qui advenir de lui, ce qui adviendra de lui	Ce qu'il va advenir de lui ; cequ'il deviendra de lui

Je n'en suis pour rien.	Je n'y suis pour rien.
Je regarde le soleil à travers les nuages.	Je regarde le soleil au travers des nuages.
Je te rappelle de suite	Je te rappelle tout de suite / tantôt / bientôt.
Je touche mille francs de l'heure.	Je touche mille francs l'heure. Je touche mille francs par heure.
Je viens vous voir par rapport à mon frère.	Je viens vous voir au sujet de mon frère. Je viens vous voir à propos de mon frère.
Je vote Bongo.	Je vote pour Bongo. Je vote en faveur de Bongo.
Je vous prie de lire, s'il vous plaît.	Je vous prie de lire...Lisez, s'il vous plaît...
Jouer au balafon	Jouer du balafon (On joue d'un instrument de musique)
Jusqu'à ce que je suis devenu adulte	Jusqu'à ce que je sois devenu adulte
L'élève dont je t'ai parlé de la paresse.	L'élève de la paresse duquel je t'ai parlé.
La cérémonie est prévue à 7 heures / La cérémonie est prévue lundi	La cérémonie est prévue pour 7 heures / La cérémonie est prévue pour lundi
Prendre de l'air	Prendre l'air. Mais : Prendre un peu d'air
La police m'a perquisitionné / La police a perquisitionné mon domicile	La police a perquisitionné chez moi / La police a perquisitionné dans mon domicile
S'inscrire à un concours, à un examen	S'inscrire pour un examen, pour un concours
Une poste de responsabilité	Un poste à responsabilité
Vendre en détail, Acheter en détail	Vendre au détail ; Acheter au détail. Mais : Etudier en détail, par le détail
D'ici jeudi	D'ici à jeudi
Ma maison est située en bas de la route.	Ma maison est située en contrebas de la route.
Ma maison est située en haut de la route.	Ma maison est située en contre-haut de la route.
Ma sœur écrit avec la main gauche.	Ma sœur écrit de la main gauche
Mettre un plan en exécution	Mettre un plan à exécution
N'importe où je vais, je la revois !	Où que j'aille, je la revois !

4. Les barbarismes

L'Encyclopédie des gens du monde : répertoire universel des sciences définit le barbarisme comme « une faute de diction qui consiste à se servir d'un mot inusité ou inconnu, ou à employer une locution vicieuse et tout à fait étrangère à une langue, ou à donner à un mot un sens qui n'est pas le sien, ou à parler, contre la pureté d'une langue, en des termes pris dans un mauvais sens ou mal associé ». On distingue deux types de barbarismes : le barbarisme lexical dont la faute porte sur un élément du lexique, par exemple l'inversion de lettres (aréoport au lieu d'aéroport), l'ajout de lettres (disgression au lieu de digression) ou l'analogie entre deux mots (*tête d'oreiller* au lieu de *taie d'oreiller*) et le barbarisme grammatical dont la faute porte sur la grammaire, par exemple mourirai au lieu de mourrai). Exemples :

Formes fautives	Formes correctes
Moi, je supporte l'équipe gabonaise	Moi, je soutiens (encourage) l'équipe gabonaise
Madame s'est accaparée de mon porte-monnaie.	Madame a accaparé mon porte-monnaie. / Madame s'est emparée de mon porte-monnaie. / Madame s'est approprié mon porte-monnaie.
Ma femme m'a fait un beau bébé.	Ma femme m'a donné un beau bébé. / Mon mari m'a fait un beau bébé.
Lucie est devenue ma femme depuis que je l'ai mariée.	Lucie est devenue ma femme, depuis que je l'ai épousée.
Les enseignants grèvent	Les enseignants sont en grève. / Les enseignants font grève
Le surveillant a sanctionné un élève	Le surveillant a puni un élève / Le surveillant a pris une sanction contre un élève
Les admis et les échoués	Les admis et les recalés
Je n'ai pas eu le temps matériel d'aller vous voir.	Matériellement, je n'ai pas eu le temps d'aller...
Je dois l'avoir rencontré une fois.	J'ai dû le rencontrer une fois.
La situation s'empire	La situation empire
La soi(t)-disante miss / Le soi(t)-disant bulletin	La soi-disant miss ; La prétendue miss / Le prétendu bulletin
Ils se sont échangé les drapeaux.	Ils ont échangé les drapeaux.
J'ai attrapé la grippe.	J'ai la grippe. Je suis grippé. J'ai contracté la grippe.
Suspecter la mauvaise foi de quelqu'un	Soupçonner la mauvaise foi de quelqu'un. N.B. : Mais on suspecte la bonne foi de quelqu'un.
La Deuxième guerre mondiale	La Seconde Guerre mondiale (S et G majuscules). « deuxième » implique « troisième »
Pointer à l'horizon	Poindre à l'horizon
J'ai l'honneur de vous faire part que...	J'ai l'honneur de vous informer que...
J'ai obtenu une note faible.	J'ai obtenu une note basse.
J'ai obtenu une forte moyenne en français.	J'ai obtenu une moyenne haute en français.
J'hésite entre deux alternatives.	Je suis dans une alternative. J'hésite devant une alternative.
On se pose la question de savoir si... ...	On se demande si
Il m'a giflé expressément.	Il m'a giflé exprès. Il m'a giflé délibérément (sciemment). Il m'a miroité sa compétence. Il m'a fait miroiter sa compétence.
Il n'en demeure pas moins qu'il soit bête	Il n'en demeure pas moins qu'il est bête
Il s'hasarde...	Il se hasarde... (Pas d'élision ni de liaison)
Nous avons initié une méthode.	Nous avons conçu une méthode. / Nous avons initié nos élèves à une méthode
Nous débutons la discussion.	Nous entamons la discussion.
Placer (mettre) la barre haute	Placer haut la barre
Poursuivre un but / (Peut-on poursuivre quelque chose d'immobile ?)	Viser un but / poursuivre une fin
Réduire au maximum	Réduire au minimum
S'avérer faux	Se révéler faux (S'avérer = se révéler vrai)

Sa prétention équivaut à son ignorance	Sa prétention n'a d'égale que son ignorance
Solutionner un problème	Résoudre un problème
Sûr et certain	Sûr ; Certain
Sur le même pied d'égalité	Sur le même pied / Sur un pied d'égalité
Urgemment	D'urgence / De toute urgence
Je m'en fais beaucoup	Je m'inquiète beaucoup
Taxer quelqu'un de fou	Qualifier, traiter quelqu'un de fou
Vous (n?) êtes (pas) sans ignorer...	Vous n'êtes pas sans savoir... Vous savez...
Agoniser qqn d'injures	Agonir qqn d'injures
Comme par exemple	Comme ou par exemple
Commémorer un anniversaire	Commémorer un événement (attiser la mémoire). Mais : Fêter un anniversaire
Dans le but de	Dans l'intention de
Etre atteint par la limite d'âge	Atteindre la limite d'âge
Eviter un ennui à qqn	Epargner un ennui à qqn
Il n'arrête pas de bavarder	Il ne cesse de parler
Il risque de l'emporter	Il a des chances de l'emporter
Je vous serez gré de...	Je vous saurais gré de...
Je réalise ce qu'il a fait	Je me rends compte de ce qu'il a fait
Cela ressort de sa compétence	Cela ressortit à sa compétence
Il a des chances de perdre.	Il risque de perdre.
Il s'en est suivi un accident.	Il s'est ensuivi un accident.
Vous ne m'en voulez pas.	Ne m'en veuillez pas.
Consentir à ce que...	Consentir que...
Programmer une réunion	Fixer une réunion
Comme convenu	Comme il a été convenu
Une occasion à profiter	Une occasion à saisir
Accomplir une mauvaise action	Commettre une mauvaise action
Etre d'accord avec les motifs, l'avis, une décision	Souscrire aux motifs ; partager l'avis ; se rallier à une décision
Porter atteinte à autrui	Nuire à qqn
La cour est compétente d'entendre la présente affaire ; a la compétence pour ; a compétence à	La cour a compétence pour entendre ; a la compétence de ; a pour compétence pour
La loi deviendra effective	Entrera en vigueur
Le discours de Mandela crédibilise le combat des Noirs. / Ses retards répétés l'ont décrédibilisé	Le discours de Mandela accrédite le bien fondé du combat des Noirs. / Ses retards répétés l'ont discrédité
Finaliser son projet de Master	Mettre la dernière main à son projet de Master
Finaliser des négociations	Conclure des négociations
La situation est sous contrôle	Nous maîtrisons la situation.
Le contrôle des naissances	La limitation des naissances
Nous contrôlons la région	Nous sommes maîtres de la région
A la base, les étudiants pensaient avoir raison	Dans un premier temps, les étudiants...
A la base, il a joué au football.	Il a d'abord joué au football.

Le congrès se clôture la semaine prochaine	Le congrès s'achève la semaine prochaine.
Il faut clôturer ce dossier	Il faut clore ce dossier.
Conscientiser les parents des dangers de l'alcool / Conscientiser les consommateurs que...	Avertir les parents des dangers de l'alcool. / Faire prendre conscience aux consommateurs que...
Un événement qui fera mémoire	Un événement qui fera date, dont on se souviendra, qu'on se remémorera
L'art du vivre ensemble	L'art de vivre ensemble
Les acteurs du vivre ensemble	Ceux qui recherchent l'harmonie dans les sociétés.
En termes d'efficacité / En termes de consommation / En termes de confort	En matière d'efficacité / Quant à la consommation / Pour ce qui est du confort
Il a un talent spécifique / Une voix au timbre spécifique	Il a un talent particulier / Une voix au timbre spécial
Au plan international / Au plan juridique / Au plan économique / C'est indéfendable au plan moral	Sur le plan international / Sur le plan juridique / Au point de vue économique / C'est indéfendable au point de vue moral
Une théorie basée sur des faits vérifiables / Un raisonnement basé sur des déductions judicieuses / Une prospérité basée sur l'industrie et l'agriculture	Une théorie établie sur des bases vérifiables / Un raisonnement établi sur des déductions judicieuses / Une prospérité fondée sur l'industrie et l'agriculture
Des fois, il reste des semaines sans venir nous voir / Des fois, il neige jusqu'en mai	Quelquefois, il reste des semaines sans venir nous voir / Parfois il neige jusqu'en mai
Depuis la tour, vous voyez tout le village / Il l'a salué depuis sa fenêtre / Des images retransmises depuis Londres	De la tour, vous voyez tout le village. / Il l'a salué de sa fenêtre / Des images retransmises de Londres
Comment ça été ?	Comment est-ce allé ? Cela est-il bien allé ?
Alors, ça a été ?	Cela vous a-t-il plu ? Etes-vous satisfait ?
S'est-il décidé ou pas ?	S'est-il décidé ou non ?
Viendra-t-il ou pas ?	Viendra-t-il ou non ?
Par rapport au match, il faut que... / Réagir par rapport à une déclaration. / Je vous appelle par rapport à mon dossier	A propos du match, il faut que... / Réagir à une déclaration / Je vous rappelle au sujet de ou relativement à mon dossier
C'est de cela dont il s'agit	C'est cela dont il s'agit. / C'est de cela qu'il s'agit.
C'est juste incroyable ! / Il est juste magnifique. / C'est juste trop beau.	C'est tout à fait incroyable ! / Il est tout simplement magnifique. / C'est vraiment beau.
Au final, qu'en pensez-vous ? / Au final, il a préféré s'en aller. / Je dirai, au final, que...	Finalement, en dernier ressort, en dernière analyse, qu'en pensez-vous ? / Pour finir ou à la fin, il a préféré s'en allé. / Je dirai, en dernier lieu, ou pour finir, que...
Exploser un record	Battre largement, surpasser ou pulvériser un record
Se montrer sévère à l'encontre de...	Se montrer sévère à l'égard de, à l'endroit de, envers...
Un tissu genre velours	Un tissu qui ressemble au velours, proche du velours.
Une menace, une accusation à l'encontre des femmes	Une menace, une accusation à l'endroit des femmes ou envers les femmes

5. Les pléonasmes

Si l'on en croit le *Dictionnaire de français Larousse*, un pléonasme est « *une répétition dans un même énoncé de mots ou d'expressions ayant le même sens, soit par maladresse [ou par ignorance] (par exemple : descendre en bas), soit dans une intention stylistique (par exemple : Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux, vu [Molière])* ».

Rappelons que la répétition est vicieuse, superfétatoire, exagérée, impropre et condamnée lorsqu'elle n'ajoute rien à la pensée du locuteur. En revanche, elle est justifiée et tolérée dans l'usage courant de la langue lorsqu'elle est non seulement énoncée délibérément, mais encore et surtout lorsqu'elle est un effet expressif clairement souhaité et recherché par le locuteur.

Exemples :

Formes redondantes	Formes correctes
Le professeur s'est esclaffé de rire durant le cours	Le professeur s'est esclaffé durant le cours
Toute l'équipe sportive est unanime!	L'équipe sportive est unanime!
Je pourrais probablement le publier.	Je pourrais le publier
Pouvez-vous le rédiger par écrit, s.v.p.?	Pouvez-vous le rédiger, s.v.p.?
Abolir entièrement	Abolir
Accumuler les erreurs les unes sur les autres	Accumuler
Achever entièrement	Achever
Ainsi par exemple	Ainsi / par exemple
Ajouter en plus	Ajouter
Après autorisation préalable	Autorisation
Au grand maximum	Maximum
Car, en effet	Car
C'est réciproque de part et d'autre	C'est réciproque
Collaborer ensemble	Collaborer, travailler ensemble
Comparer entre eux	Comparer
Confronter mutuellement	Confronter
Continuer encore	Continuer
Descendre en bas	Descendre
Des perspectives d'avenir	Des perspectives
Devenir par la suite	Devenir
Différer à une date ultérieure	Différer
Un oubli involontaire	Un oubli
Etre contraint malgré soi	Etre contraint
Actuellement en cours / Présentement en cours	En cours
Enfin pour conclure/ Enfin pour finir/ Enfin pour terminer	Enfin
Une erreur volontaire	Une erreur
Un extrait tiré de	Un extrait
Il suffit simplement	Il suffit
S'esclaffer de rire	S'esclaffer
Joindre ensemble	Joindre
Importer de l'étranger	Importer
Mais cependant / Mais toutefois / Mais pourtant	Mais
Le gîte et le couvert	Le gîte

J'ai été forcé malgré moi de quitter cet emploi	J'ai été forcé de quitter cet emploi
Porter une fausse perruque	Une perruque
Le moindre petit	Le petit
Nos règlements ponctuels et réguliers	Nos règlements
Pendant la durée de mon absence	Pendant mon absence
Des phases successives	Des phases
Rédiger par écrit	Rédiger
Répéter de nouveau	Répéter
S'entraider mutuellement	S'entraider
Surprendre à l'improviste	Surprendre
Toujours encore impayé	Toujours impayé
Nous pourrions peut-être	Nous pourrions
Le premier en tête	Le premier
Une heure de temps	Une heure
Une identité parfaite	Une identité
Un faux prétexte	Un prétexte
Une panacée universelle	Panacée
Prévenir par avance	Prévoir
Tous sont unanimes	Ils sont unanimes.
Se cotiser à plusieurs	Se cotiser
Redemander de nouveau	Redemander, demander à nouveau
Les premiers balbutiements	Les balbutiements
Accepter volontairement	Accepter
Avoir le monopole exclusif	Avoir le monopole
Avoir un bel avenir devant soi	Avoir un bel avenir
Un bilan rétrospectif	Un bilan
Comme par exemple	Comme/par exemple
Hasard imprévu	Hasard
Marcher à pied	Aller à pied, marcher
Puis ensuite	Puis / ensuite
Il est mort des suites d'une longue maladie	Il est mort d'une longue maladie
Il risque de gagner beaucoup d'argent.	Il a des chances de gagner beaucoup d'argent.
Il n'y a que cette autre alternative.	Il n'y a que cette autre possibilité.
C'était plus pire.	C'était bien pire ou c'était encore pire.
C'est quasiment terminé.	C'est presque terminé.
Une preuve probante	Une preuve
Une rafale de vent	Une rafale
Refaire encore	Refaire
Un bref résumé	Un résumé
Retenir d'avance	Retenir
Assez satisfaisant	Satisfaisant
Une secousse sismique	Une secousse
Solidaires les uns des autres	Solidaires
Suivre derrière	Suivre

6. Les ambiguïtés

On sait, grâce aux dictionnaires, que l'ambiguïté est rattachée à un terme ou à un discours qui possède plusieurs sens, plusieurs interprétations, et qui porte à confusion. Exemples :

- Il a aperçu une belle femme avec un télescope.

Sens 1: Il a aperçu une belle femme au moyen d'un télescope.

Sens 2: Il a aperçu une belle femme ayant un télescope.

- Cette femme sent la rose.

Sens 1: Cette femme hume l'odeur de la rose.

Sens 2: Cette dégage une odeur de la rose.

- Il a envoyé un ordinateur portable de Paris.

Sens 1: Il a envoyé un ordinateur portable en provenance de Paris.

Sens 2: Il a envoyé un ordinateur portable français.

III.10. Le participe présent et l'adjectif verbal

Rappelons que le participe présent — qui « *garde l'essentiel des propriétés du verbe*¹ » — et l'adjectif verbal — qui « *se comporte comme un véritable adjectif qualificatif*² » — sont deux formes se terminant par *-ant*. Il importe de savoir que « *tous les verbes — à l'exception des verbes impersonnels — ont un participe présent, alors que certains seulement ont un adjectif verbal qui leur correspond*³ ». Tandis que le participe présent reste toujours invariable — excepté dans des expressions anciennes comme *les ayants droit, toutes affaires cessantes...* —, l'adjectif verbal pour sa part, s'accorde en genre et nombre avec le nom auquel il se rapporte.

A. Comment peut-on reconnaître un participe présent d'un adjectif verbal ?

On peut reconnaître le participe présent lorsque :

- a. la forme en **-ant** est accompagnée d'un complément d'objet direct ou indirect ou d'un complément circonstanciel

Exemples :

1. Les voleurs ont fui, abandonnant tous les bijoux.
2. Voilà des romans intéressant tous les lecteurs.
3. Nous adorons cette jeune femme luttant courageusement contre les goujats.
4. Le chat, grimpant sur le toit, disparut en un instant.
5. Voilà des étudiants discutant depuis une heure.
6. C'est une femme obéissant à son mari.

- b. la forme en **-ant** est un verbe pronominal

Exemples :

1. Se fiant à leur intuition, les étudiants révisèrent tous les chapitres du cours.
2. Nous les avons vus se disputant.
3. Nous les avons surpris s'embrassant.
4. Nous les avons trouvés s'insultant.

- c. la forme en **-ant** est précédée de l'adverbe de négation « **ne** » complété par « pas », « jamais », etc. :

Exemples :

¹ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p. 340.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 339.

1. N'obéissant qu'à désirs, elle se lança à la poursuite de cet homme.
2. Elle demeura silencieuse, ne sachant plus quelle réponse donnée à son ami.
3. Ce sont des étudiants ne posant jamais de questions à l'enseignant.
4. Les lumières ne s'allumant pas, tout le quartier est restée plongé dans l'obscurité.

d. la forme en – **ant** est employée avec le verbe « aller » ou « s'en aller »

Exemples :

1. La crise sociale va croissant.
2. Les difficultés vont diminuant.
3. Ses échecs allaient croissant.
4. Il va sollicitant l'aide de tous les enseignants.

e. la forme en – **ant** forme avec un groupe nominal une subordonnée causale

Exemples :

1. La persévérance aidant, cet étudiant a pu soutenir son mémoire de Master.
2. Le soir tombant, le berger ramène le troupeau à la bergerie.
3. Le beau temps revenant, tout le monde est rentré chez soi.

f. La forme en – **ant** est « soi-disant »

Exemple :

1. Voici leur soi-disant professeur.
2. Je déteste les soi-disant leçons de morale.

B. Comment peut-on reconnaître un adjectif verbal d'un participe présent ?

On peut reconnaître l'adjectif verbal lorsque :

a. la forme en – **ant** est épithète liée ou détachée (apposé)

Exemples :

1. Des rosiers grimpants avaient envahi la façade.
2. C'est une personne méfiante.
3. C'est une femme obéissante.
4. Il est assis sur une place payante.
5. C'est une chaussée glissante.
6. Je me remis en route, cherchant toujours ce trésor.
7. Je mange sans me contrôler, tel un homme sortant d'une prison et redécouvrant la bonne vie.
8. Pour fêter mes 18 ans, mes parents ont organisé une soirée dansante.

b. la forme en – **ant** est attribut du sujet ou du complément d'objet direct

Exemples :

1. La chaussée est glissante.
2. Ce livre semble intéressant.
3. Je le trouve intéressant.

c. la forme en – **ant** est précédé d'un adverbe (autre que "ne")

Exemples :

1. Méfiez-vous des éléments souvent changeants.
2. Une poudre trop blanchissante fera merveille.

C. Autour des particularités orthographiques entre le participe présent et l'adjectif verbal

Il est essentiel de noter que le participe présent et l'adjectif verbal se distinguent quelquefois par leur orthographe. Comme en atteste le tableau ci-dessous :

a. Verbe en –er et –oir

Verbe à l'infinitif	Participe présent en – ant	Adjectif verbal en – ent
Abstenir	Abstenant	Abstinent
adhérer	adhérant	Adhérent
Afférer	Afférant	Afférent
Affluer	Affluant	Affluent
Coïncider	Coïncidant	Coïncident
Déférer	Déférant	Déférent
Différer	Différant	Différent
Exceller	Excellant	Excellent
Équivaloir	Équivalant	Équivalent
Expédier	Expédiant	Expédient
Influer	Influant	Influent
Précéder	Précédant	Précédent
Présider	Présidant	Président
Résider	Résidant	Résident
Somnoler	Somnolant	Somnolent
Valoir	Valant	Valent
Violer	Violant	Violent

b. Verbe en –guer

Verbe à l'infinitif	Participe présent en – quant	Adjectif verbal en – gant
Extravaguer	Extravaguant	Extravagant
Fatiguer	Fatiguant	Fatigant
Intriguer	Intriguant	Intrigant
Naviguer	Naviguant	Navigant
Zigzaguer	Zigzaguant	Zigzagant

Exemples :

1. Des enfants fatiguant leurs parents. / Des enfants fatigants
2. Un accident intrigant la foule. / Un accident intrigant.

c. Verbe en – quer

Verbe à l'infinitif	Participe présent en – quant	Adjectif verbal en – cant
Communiquer	Communiquant	Communicant
Convaincre	Convainquant	Convaincant
Fabriquer	Fabriquant	Fabricant
Provoquer	Provoquant	Provocant
Suffoquer	Suffoquant	Suffocant
Vaincre	Vainquant	Vaincant
Vaquer	Vaquant	Vacant

Exemples :

1. La porte communiquant avec la chambre. / Les vases communicants.
2. Un chanteur convainquant son public. / Un exposé convaincant.
3. Un homme vaquant à ses occupations. / Un poste vacant.

d. Verbe en – ger

Verbe à l'infinitif	Participe présent en- geant	Adjectif verbal en –gent
Converger	Convergeant	Convergent
Déterger	Détergeant	Détergent
Diverger	Divergeant	Divergent
Emerger	Emergeant	Emergent
Négliger	Négligeant	Négligent
Obliger	Obligeant	Obligent

Exemples :

1. Des manifestations convergeant vers le centre ville. / Des efforts convergents.
2. Un étudiant négligeant ses études. / Un étudiant négligent.

III.11. Le participe passé et ses difficultés

L'accord du participe passé en douze (12) règles

Règle 1. L'accord du participe passé sans auxiliaire

1.1. Quand le participe passé est employé sans auxiliaire, c'est-à-dire seul, il adopte les règles de l'adjectif qualificatif. Ceci pour dire qu'il s'accorde en genre et avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Ainsi, quand il est :

a. Employé comme épithète, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Exemples : Les nouvelles annoncées. Le linge nettoyé.

b. Employé comme attribut sans verbe attributif exprimé, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom dont il est l'attribut. Exemple : Si vous aviez vu ma voiture ! Saccagé, dévalisée, ruinée !

c. Employé comme attribut du complément d'objet direct, il s'accorde en genre et en nombre avec ce dernier. Exemple : J'estime ce prix trop élevé.

1.2. Les participes « entendu ! » « compris ! » « terminé ! » employés seuls comme adverbes comme exclamations sont invariables. Exemples : Entendu ! Nous passerons demain très tôt le matin. Nous en avons marre de cette politique ! Terminé ! Sors d'ici, compris !

1.3. Le participe « fini » employé dans une phrase exclamative sans verbe peut ou non s'accorder. Exemples : Fini les grèves à l'université Omar Bongo de Libreville ! Finies les grèves à l'université Omar Bongo de Libreville.

1.4. Les participes « attendu, compris, non-compris, y compris, étant donné, excepté, ôté, ouï passé ; supposé, vu »

- Placés devant un nom ou un pronom, ils restent invariables. Exemples : Toute la ville a été bombardée par les terroristes, excepté les quelques écoles au sommet de la colline. Réviser tous les chapitres du cours, y compris ceux des cours du mois passé.
- Placé après un nom ou un pronom, ils restent variables. Exemples : Toute la ville a été bombardée par les terroristes, ces quelques écoles exceptées. Réviser tous les séquences du cours, celles des cours précédents comprises.

- Les expressions « étant donné, mis à part, fini, passé » lorsqu'elles précèdent un nom ou un pronom sont, au choix, variables ou invariables. Pas d'erreur possible! Exemples : *Étant donné ses propos* ou *Étant donnés ses propos*. *Mis à part sa décision* ou *Mise à part sa décision*.

1.5. Les expressions ci-annexé, ci-joint, ci-inclus sont invariables dans les deux cas suivants :

- Au commencement d'une phrase. Exemple : Ci-joint les factures d'électricité.
- A l'intérieur d'une phrase, quand le nom auquel elles se rapportent suit immédiatement, sans déterminant. Exemple : Veuillez trouver ci-inclus copies des factures d'électricité.
- Dans tous les autres cas, elles s'accordent en genre et en nombre avec le nom auquel elles se rapportent. Exemple : Veuillez trouver ci-jointes les copies des factures d'électricité.

Règle 2. Le participe passé employé avec l'auxiliaire être ou avec un verbe d'état (avoir l'air, devenir, demeurer, paraître, passer pour, sembler, rester, ...) adopte les règles de l'adjectif. Ceci pour dire qu'il s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Exemple : La salle est éclairée. / La salle reste nettoyée.

Règle 3. Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde ni avec son sujet ni avec le ou les compléments qui lui sont postposés (compléments placés après lui). En fait, il reste invariable. Exemples : Les élèves ont étudié leurs leçons de grammaire. Vous avez perdu la partie.

En revanche, il s'accorde en avec le complément d'objet direct lorsque ce dernier est antéposé au verbe (c'est-à-dire quand le COD vient après le participe passé). Cette condition se trouve satisfaite lorsque l'objet direct est :

- Un pronom relatif : Exemples : Les propos que j'ai tenus. Les décisions que j'ai prises.
- Un pronom personnel conjoint antéposé au verbe : Exemples : Qu'as-tu fais de cette voiture ? – Je l'ai vendue à un ami. Les preuves, il les a toutes détruites. Ce n'est pas lui qui l'a rédigée, cette allocution.
- Un syntagme ou un pronom détaché en tête de phrase par extraction : Exemple : C'est toute une ville que la tempête a détruite.
- Un constituant objet d'une interrogation partielle et antéposé au verbe : Exemple : Combien de femmes Don Juan a-t-il séduites ?

Règle 4. Les participes passés des verbes coûter, durer, mesurer, peser, régner, valoir, vivre, marcher, courir, dormir, marcher, etc. restent invariables lorsqu'ils sont précédés de compléments

construits directement et indiquant la durée, la mesure et le prix. Il s'agit souvent de compléments circonstanciels (de prix, de mesure, de valeur, de poids, etc.) qu'il faut se garder de confondre avec des compléments d'objet direct. Ces verbes sont donc intransitifs. Exemples : Imaginez les sommes que cela m'a coûté. L'histoire ne retiendra pas grand-chose des vingt ans que ce prince a régné. Les deux heures que j'ai marché m'ont épuisé. « que » est cc. Question : pendant combien de temps ? Les soixante-dix ans qu'il a vécu lui ont fait acquérir de la sagesse.

En revanche, lorsqu'ils sont employés au sens propre ou transitivement au sens figuré, leur participe passé s'accorde avec le COD antéposé. Exemples : Les efforts que cela m'a coûtés. Les déboires que cela m'a valus. Les dangers que j'ai courus. Vous ne pouvez imaginer la peine que ce travail m'a coûtée. Elle n'oubliera jamais les années heureuses qu'elle a vécues au village.

Règle 5. Le participe passé du verbe « faire » suivi d'un infinitif reste toujours invariable car le COD antéposé ne peut jamais s'interpréter comme l'objet direct du participe passé. Exemples : Les filles que ses propos ont fait rougir. Les maisons qu'ils ont fait construire.

Règle 6. Le participe passé des verbes faire, devoir, pouvoir, vouloir suivis de l'infinitif reste invariable. Exemples : Les choses qu'elle a dû faire. Les choses qu'elle a fait faire. Les choses qu'elle a pu faire. J'ai effectué toutes les corrections que j'ai dû/pu/voulu/pensé (sous-entendu : effectuer).

Règle 7. Le participe passé des verbes impersonnels reste toujours invariable. Exemples : Tous ces travailleurs qu'il a fallu pour édifier de tels bâtiments. La chaleur qu'il a fait hier était insupportable.

Règle 8. Le participe passé précédé d'un adverbe de quantité

Lorsque le participe passé est précédé d'un complément d'objet direct contenant un adverbe de quantité servant de déterminant indéfini, il s'accorde en genre et en nombre avec le complément de l'adverbe. Exemples : Combien de voitures as-tu lavées ? Autant de bonnes actions il a accomplies.

Règle 9. Le participe passé précédé d'un nom collectif

Lorsque le participe passé est précédé d'un **complément d'objet direct à valeur collective**, l'accord se fait, selon le sens, soit avec le collectif soit avec son complément.

- Si l'on veut insister sur l'aspect collectif et unitaire, l'accord se fera avec le collectif. Exemple : La foule de curieux que la nouvelle avait attiré ne cesse de grandir.
- Si l'on veut insister sur l'aspect de pluralité, l'accord se fera avec le complément. Exemple : Une foule de curieux que la nouvelle avait attirés accouraient de tous côtés.

Règle 10. Le participe passé précédé du pronom neutre l'

Lorsque le participe passé est précédé du complément d'objet direct l' rappelant une proposition précédente, il reste invariable. Exemple. Cette idée est moins bonne que nous ne l'avons cru au départ.

Règle 11. Le participe passé précédé du pronom en

Lorsque le participe passé est précédé du pronom en complément d'objet direct, il reste. Exemple : Des villes, il en a visité plusieurs. Des femmes, il en a connu beaucoup.

Règle 12. Règles de l'accord du participe passé des verbes pronominaux

Pour commencer notre réflexion sur l'accord du participe passé des verbes pronominaux, il faut d'abord définir ce qu'est une forme pronominale. Il s'agit d'une forme qui a deux caractéristiques : le verbe est précédé d'un pronom personnel complément qui représente la même chose ou la même personne que le sujet (Le matin, elle se lève à six heures – elle et se renvoient à la même personne) et aux temps composés, l'auxiliaire est toujours être.

Ensuite, il est important de distinguer différentes catégories de verbes pronominaux avant de passer à la définition de la règle grammaticale d'accord du participe passé de ces derniers.

On considérera comme verbes pronominaux les verbes qui se conjuguent au moyen de deux pronoms personnels du même degré, l'un à la forme du sujet (je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles), l'autre sous la forme réduite de complément (me, te, se, nous, vous). (Wagner et Pinchon, Grammaire du français classique et moderne, Hachette, Paris, 1962.)

III.12. Les verbes pronominaux non-réfléchis

1. Les verbes pronominaux purs

Un verbe pronominal pur est un verbe que l'on retrouve uniquement sous la forme pronominale. Ce sont des formes figées qui sont intransitives.

Ex : se lamenter. Lamentar n'existe pas. Elle s'est lamentée. Se réfugier. Réfugier n'existe pas. Elle s'est réfugiée.

1.1. Les verbes qui peuvent avoir deux formes (pronominale et non pronominale)

- avec un léger changement de sens

Dans ce cas on remarque que la préposition utilisée avec le verbe pronominal change. Ce sont des verbes transitifs indirects : Ex : décider de /se décider à. Elle a décidé de partir. (On ne donne aucune indication sur la manière dont la décision a été prise). Elle s'est décidée à partir. (Sous-entendu : après des hésitations, après avoir bien réfléchi)

Attendre quelque chose /s'attendre à quelque chose. Ils ont attendu le train. Ils se sont attendus à une grande surprise. (On insiste sur l'aspect psychologique de l'attente)

Echapper à /s'échapper de. Nous avons échappé à un grand danger. (Nous avons évité une grande menace). La lionne s'est échappée de sa cage. (Elle est sortie de sa cage)

- Avec des sens totalement différents

Ex : apercevoir /s'apercevoir de quelque chose. Ils ont aperçu la montgolfière au loin. (= ils ont vu la montgolfière). Ils se sont aperçus de leur erreur. (= ils se sont rendu compte de leur erreur)

Douter de quelque chose /se douter de quelque chose Elles ont douté de la véracité de ce fait divers. (= Elles n'ont pas cru aux informations transmises par ce fait divers) Elles se sont doutées qu'il y aurait une surprise. (= Elles ont deviné qu'il y aurait une surprise)

2. Les verbes pronominaux à sens passif

Ce sont des verbes pronominaux employés à la voix passive mais dont l'agent n'est pas indiqué. Le sujet est toujours inanimé :

Ex : se vendre. Ces livres se sont vendus comme des petits pains.

S'éteindre. Les lumières se sont éteintes à minuit.

S'ouvrir. Les portes se sont ouvertes juste avant le concert.

D'après les exemples analysés ci-dessus, nous pouvons conclure que le participe passé des verbes réellement pronominaux et des verbes pronominaux à sens passif s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

3. Les verbes pronominaux réfléchis

Dans ces verbes, l'action revient sur le sujet.

Ex : La petite fille s'est lavée toute seule. (= *la petite fille a lavé elle-même)

S. Fém. Sg. COD Fém. Sg.

Dans cet exemple, le pronom « se » est complément d'objet direct du verbe se laver qui est placé avant celui-ci. La petite fille s'est lavé les cheveux. (= *elle a lavé les cheveux à elle-même)

S. Fém. Sg. COI COD

Dans cet exemple, le pronom « se » est complément d'objet indirect du verbe se laver, « les cheveux » faisant office de COD

4. Les verbes pronominaux réciproques

Dans le cas de ces verbes, l'action est accomplie par un sujet sur un autre sujet, l'un par rapport à l'autre, l'un envers l'autre. Le sujet est toujours pluriel. Il y a toujours une idée de réciprocité. La catégorie des verbes pronominaux peut se diviser en verbes transitifs directs et verbes transitifs indirects.

4.1. Les verbes pronominaux réciproques transitifs directs sont ceux qui acceptent un complément d'objet direct dans leur construction. se battre s'entraimer s'entre-déchirer s'embrasser se disputer s'entre-haïr s'entraider s'entradmirer s'insulter s'entre-dévorer se chercher s'enlacer s'injurier s'entre-égorger s'appeler

Ex. : Ils se sont embrassés. (= embrassé l'un l'autre)

4.2. Les verbes pronominaux réciproques transitifs indirects sont ceux qui à la forme non pronominale se construisent avec un complément d'objet indirect. Ainsi, le pronom « se » à la forme pronominale a une valeur de complément d'objet indirect.

Ex. : téléphoner à quelqu'un – J'ai téléphoné à Jean. COI

se téléphoner – Ils se sont téléphoné. COI

Comme ces verbes n'admettent pas de complément d'objet direct, leur participe passé reste invariable. se convenir s'en vouloir se complaire se suffire se nuire se parler se ressembler se survivre s'entre-nuire se plaire se sourire se téléphoner se mentir se déplaire se succéder se rire (de)

Ex. Ils se sont nuï. Les rois qui se sont succédé. Ils se sont plu.

Dans le cas des verbes pronominaux réfléchis et réciproques le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le pronom (me, te, se, nous, vous) si celui-ci est complément d'objet direct (COD) et s'il est placé avant le verbe. Si les verbes n'admettent que des constructions intransitives ou transitives indirectes, le participe passé reste invariable.

- les verbes pronominaux purs et les pronominaux à sens passif dont le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet ;
- les verbes pronominaux réciproques transitifs directs et les verbes pronominaux réfléchis dont le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le COD quand il est placé avant le verbe ;
- les verbes pronominaux réciproques transitifs indirects et les verbes pronominaux intransitifs dont le participe passé reste invariable.